

SOMMAIRE

SOMMAIRE

Profil et stratégie de la BIAT

1. Activité et résultats

- 1.1 Exposé sur l'activité, la situation et les résultats de la banque
- 1.2 Evolution de la banque et ses performances au cours des cinq dernières années
- 1.3 Evénements importants survenus après la date de clôture de l'exercice
- 1.4 Evolution prévisionnelle et perspectives d'avenir
- 1.5 Activités en matière de recherche et développement.

2. Groupe BIAT et participations

- 2.1 Groupe BIAT
- 2.2 Evolution du portefeuille participations

3. Actionnariat

- 3.1 Renseignements relatifs à la répartition du capital et des droits de vote
- 3.2 Conditions d'accès à l'Assemblée Générale

4. Gouvernance

- 4.1 Conseil d'Administration
- 4.2 Direction Générale
- 4.3 Comités
- 4.4 Commissaires aux comptes

5. L'action BIAT en bourse

- 5.1 Evolution du cours de l'action BIAT
- 5.2 Actions de communications financières effectuées

6. Affectation des résultats

- 6.1 Dispositions statutaires concernant l'affectation des résultats
- 6.2 Tableau d'évolution des capitaux propres et des dividendes versés

7. Contrôle des comptes

8. Bilan social

9. Eléments sur le contrôle interne

- 9.1 Système de contrôle interne
- 9.2 Gestion des risques

10. Métiers de la Banque

- 10.1 Banque de détail
- 10.2 Banque Commerciale
- 10.3 Banque de Financement et d'Investissement
- 10.4 Communication Externe / Interne

11. États financiers individuels 2010

12. États financiers consolidés 2010

13. Résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire



Mot du Président du Conseil d'Administration

La gestion 2010 a été couronnée par un bilan de résultats dans l'ensemble positif permettant à la BIAT de consolider son premier rang à l'échelle des banques de la place en termes de PNB et de dépôts tout en imprimant une progression appréciable aux crédits à la clientèle, signe d'une contribution toujours soutenue au financement du développement économique du pays.

Ce bilan de résultats est d'autant plus satisfaisant qu'il a été accompagné par une nouvelle consolidation des fondamentaux et des assises financières de la banque ainsi que par une amélioration de la rentabilité, ce qui n'a pas manqué de rejaillir favorablement sur l'image et la réputation de la BIAT dans les milieux financiers internationaux. En témoigne l'élection de la BIAT pour la deuxième année consécutive en tant que Meilleure Banque de Tunisie par deux prestigieuses revues spécialisées, en l'occurrence African Banker (en 2010) et Global Finance (en 2011).

Ceci étant, je voudrais aborder quelques points importants qui sont en rapport avec les événements vécus par la Tunisie et la BIAT avant et après la Révolution.

Le premier point sur lequel je veux de prime abord insister c'est que la BIAT continuera son évolution selon la même stratégie et le même schéma de développement arrêtés depuis plus de 2 ans et dont les orientations et les objectifs s'articulent autour des axes majeurs suivants :

- développer la production de la banque dans le cadre d'une démarche de maîtrise des risques et de charges de manière à assurer l'amélioration de la rentabilité et le renforcement escomptés des fondamentaux de la banque ;
- consacrer la transparence totale dans la relation de la banque avec ses actionnaires, ses clients et ses employés.
- viser l'excellence dans tous les domaines d'activité afin que la banque préserve et renforce le positionnement actuel qu'elle occupe sur le marché.

J'ajoute à ce propos, que les résultats ainsi que les acquis importants réalisés en 2010 et au courant des exercices antérieurs sont venus confirmer –si besoin est- la pertinence et l'efficacité de cette démarche stratégique.

Le deuxième point concerne également la poursuite –sans aucune remise en cause- de la réalisation de tous les projets qui ont été retenus dans le cadre de la mise en œuvre de ce schéma de développement. Il s'agit principalement de :

- la mise en place du nouveau système d'information ;
- la construction de la 2ème tranche du siège social ;
- le projet « efficacité commerciale » ;
- le projet « efficacité opérationnelle » ;
- le projet « gestion des Ressources Humaines ».

Concernant le nouveau système d'information, il y a lieu de signaler que nous sommes actuellement aux ultimes phases de la mise en place de sa première partie (lot 1) qui concerne les agences. En effet, il est prévu que dans les prochains jours tous nos points de vente abandonnent le système d'exploitation informatique qu'ils utilisent actuellement pour basculer vers la nouvelle solution de global banking. Cette bascule étant une étape cruciale et importante du projet, toutes les équipes de la Banque sont désormais mobilisées pour la réussir.

Je rappelle à ce propos, que nous prêtons une attention particulière à la mise en place du nouveau système d'information de la banque en raison non seulement de son coût important mais également de ses retombées favorables attendues. Son achèvement d'ici deux ans devrait en effet permettre à la BIAT de réaliser –par rapport au reste des banques de la place- une avancée remarquable dans tous les domaines d'activité et particulièrement au niveau de la qualité des services rendus à la clientèle.

En ce qui concerne la construction de la deuxième tranche du siège social, il y a lieu de signaler que les travaux engagés en 2010, se poursuivent depuis à un rythme soutenu. La première étape afférente au sous-sol et aux fondations profondes sera achevée en 2012 pour que les travaux de construction se poursuivent pendant les deux années suivantes permettant de réaliser entièrement toute la 2^{ème} tranche du siège social en 2014.

Ce projet, faut-il le rappeler, devrait permettre à la BIAT –une fois achevé- d'en tirer plusieurs avantages à savoir : se doter d'un siège fonctionnel- digne de son image et de son positionnement sur la place- qui répond aux exigences de son expansion future et qui devrait induire une amélioration des conditions de travail des employés et par la même de la qualité des services rendus à la clientèle.

Quant au troisième projet, il a trait à l'amélioration de l'efficacité commerciale. Lancé depuis 2009 ; Ce projet commence déjà à donner les résultats escomptés notamment au niveau de la prise en charge du client ce qui s'est traduit en 2010 par :

- un accroissement de 5% du nombre des clients de la banque qui avoisine désormais les 400.000 ;
- une amélioration sensible du taux d'équipement de la clientèle à la faveur d'une fine segmentation ayant permis de bien connaître les besoins de chaque catégorie de clients.

Le quatrième projet concerne l'amélioration de l'efficacité opérationnelle qui, lancé en 2010, s'est attelé en premier lieu au processus de crédits dans l'objectif d'en réduire de moitié les délais de mise en place. Force est de constater aujourd'hui que cet objectif est atteint dans une large mesure. En témoigne, le délai de traitement des crédits à l'immobilier qui est passé de 3 mois à moins d'un mois et demi.

Cinquième et dernier projet : celui relatif à l'amélioration de la gestion des Ressources Humaines. Ce projet vise essentiellement le développement continu des compétences des collaborateurs sur la base de modules de formation bien étudiés tenant compte de la nécessité :

- d'adapter les qualifications aux postes d'emplois disponibles ;
- et d'instituer une culture de mobilité qui ne peut être que très enrichissante pour les collaborateurs tout au long de leur parcours professionnel.

Parallèlement, et eu égard aux perturbations qu'a connues l'appareil de production dans la plupart des secteurs d'activité durant la période post Révolution, la BIAT a pu apporter le soutien nécessaire à la clientèle, tous segments confondus, aidée en cela par la solidité de ses assises financières. Cela s'est traduit naturellement par une progression relativement soutenue du volume des crédits à la clientèle jusqu'à fin mai 2011 (plus de 20% par rapport à la même période de l'exercice écoulé).

Convaincus et optimistes quant à la capacité de l'économie tunisienne de retrouver son dynamisme dans un proche avenir, nous allons poursuivre sur cette voie tout en préservant constamment les fondamentaux de la Banque.

Cette démarche s'inscrit en fait dans le cadre de tout un programme que la BIAT a adopté en accompagnement des nouvelles orientations de la politique économique nationale qui donnent la primauté au développement des régions intérieures du pays et à la résorption progressive du chômage.

Ce programme prévoit notamment :

- la création d'un fonds d'investissement de 10 MD destiné au financement de projets de développement et au soutien de l'effort de créations d'emplois dans ces régions ;
- la prise en charge et le soutien au développement du gouvernorat du Kef et ce, dans le cadre de la recommandation ayant émané du gouvernorat provisoire qui demandent au secteur bancaire de s'impliquer davantage dans le financement du développement régional.
- l'ouverture de nouvelles agences en priorité dans les gouvernorats de l'intérieur du pays comme Sidi Bouzid, Gafsa et Siliana.

A travers ce programme, nous avons voulu jeter les bases d'une nouvelle étape qui se base sur le renforcement de la citoyenneté de la Banque. Dans ce cadre, deux autres actions méritent également d'être signalées à savoir :

Le recrutement de 120 employés dont la plupart sont des diplômés du supérieur originaires des régions défavorisées et la participation massive –à travers des dons de journées de travail- du personnel de la Banque au « Fonds Citoyen 111 » créé au sein de la Banque Centrale de Tunisie.

Je voudrais à ce propos, souligner que nous sommes déterminés à tout mettre en œuvre pour réussir cette nouvelle étape de développement, comptant toujours bien évidemment sur l'esprit de solidarité et de concorde qui anime tous les membres de la famille élargie de la BIAT.

Je ne trouve, là, plus belle transition pour exprimer en conclusion mes vifs remerciements renouvelés :

- aux Actionnaires pour le soutien qu'ils ne cessent d'apporter à la banque en leur promettant de faire tout ce qui est en notre pouvoir pour assurer la rentabilité souhaitée comme cela a été le cas en 2010 et avant.
- Aux clients pour la confiance et la fidélité qu'ils témoignent à la BIAT en leur renouvelant notre souci constant de leur fournir des produits et des services à la hauteur de leurs attentes ;
- Et enfin à l'ensemble des employés en leur rendant un hommage particulier pour leur professionnalisme reconnu sur la place et pour le fort sentiment d'appartenance qu'ils ont eu l'occasion d'illustrer de la manière la plus éclatante, à travers la sécurisation de tous les locaux de la banque pendant les événements ayant accompagné la Révolution du 14 janvier.

Ismail Mabrouk





Mot du Directeur Général

La BIAT a terminé l'année 2010, avec :

- Un volume de dépôts de 5614 MD, en progression moyenne de 11,2% depuis 2007, situant la BIAT au 1^{er} rang des banques de la place.
- Un volume de crédits de 4429 MD, en accroissement moyen de 12,9%, situant la BIAT au quatrième rang des banques de la place, derrière les trois banques publiques.
- Un PNB de 304 MD, en évolution moyenne de 10% par rapport à 2007 et de 15,6% par rapport à 2009, confirmant la BIAT au 1^{er} rang des banques de la place.
 - Une marge en intérêts de 200,3 MD, en progression moyenne de 8,8% et en évolution de 13,2% pour l'année 2010.
 - Une marge en commissions de 58,8 MD, en accroissement moyen de 8,8% et en progression de 17,5% pour l'année 2010.
 - Des revenus non bancaires de 44,9 MD, en évolution moyenne de 17,7% et en progression de 24,9% sur l'année 2010, situant la BIAT au 1^{er} rang de la place.
- Des frais d'exploitation de 171,9 MD, en évolution de 10,5% par rapport à 2009, du fait d'une charge importante de provisionnement des départs à la retraite de 10,7 MD.
- Une charge de provisionnement de 59,2 MD, en évolution de 20,2 MD ou 51,9% par rapport à 2009, du fait d'une charge exceptionnelle pour risque fiscal de 28,7 MD.
- Un coefficient d'exploitation de 56,5%, en amélioration de 2,8 points par rapport à 2007 (59,3%) et ceci malgré des efforts importants de provisionnement des congés payés en 2009 (14 MD) et des provisions de départs à la retraite en 2010 (10,7 MD).

- Un résultat net de 47,5 MD, contre 21,1 MD en 2007, enregistrant une progression moyenne de 31,1% et représentant désormais une part de 15,6% dans le PNB contre 9,2%, il y'a à peine trois ans.
- Une rentabilité des fonds propres et des actifs de respectivement de 9,5% et 0,75% en 2010, contre 5,3% et 0,48% en 2007.
- Un taux de CDL de 8,2% et un taux de couverture porté à 75,6%, en amélioration respectivement de 5 et 12,8 points par rapport à 2007.

Ces quelques chiffres montrent le chemin parcouru en trois ans, trois années particulières, difficiles où le monde a connu une crise financière sans précédent, par son ampleur et sa complexité ; une crise financière qui s'est rapidement transformée en crise économique, une crise qui a rattrapé la Tunisie en 2009 et 2010.

En Tunisie, le ralentissement de l'activité économique était palpable dès 2009, avec un taux de croissance de 3,1%. L'environnement économique s'est légèrement amélioré en 2010, mais la croissance restait molle à 3,7%.

L'environnement bancaire en 2010 était marqué par :

- Une surliquidité abondante conduisant les autorités de tutelle à augmenter successivement le taux de la réserve obligatoire qui a atteint le niveau de 12,5%(1).

(1) 12,5% des dépôts à vue, certificats de dépôts à moins de 90 jours et autres sommes dues à la clientèle

- Des taux directeurs relativement bas, 4% sur le Dinar, 1% sur l'euro et quasiment 0% sur le dollar.

En dépit de ces nombreux événements exceptionnels impactant négativement la capacité des banques à générer des revenus, la BIAT a su s'adapter, devenant plus agressive et plus efficace.

Dans un contexte plus difficile, plus incertain, il n'était plus question de poursuivre une stratégie de taille, de leadership sur le marché, malgré tout préservé, mais de donner la priorité à la qualité des risques, à l'efficacité commerciale et opérationnelle, de manière à restaurer la rentabilité de la banque et à renforcer son assise financière, ses fondamentaux pour pouvoir envisager un développement futur serein, équilibré.

C'est ainsi que la banque a engagé de vastes chantiers touchant à la fois :

- La modernisation et l'extension de son réseau (138 agences), de manière à privilégier la collecte de ressources à vue, d'épargne, au détriment de dépôts à terme qui faisait l'objet de surenchères sur le marché. La BIAT s'en est progressivement désengagée pour améliorer la structure de ses dépôts, la meilleure sur le marché, et faire baisser le coût de ses ressources. (210 MD de DAT ont été lâchés pour la seule année 2010).
- Les risques, avec une politique d'octroi de crédit aux contre parties les moins risquées, les grandes entreprises, les particuliers et les PME présentant de bonnes surfaces financières et des potentialités de développement.
- Le recouvrement, avec le renforcement des structures, un traitement industriel pour les petites créances et un traitement spécifique pour les créances les plus significatives.
- La spécialisation de la banque par marchés, banque de détail, banque commerciale, BFI, visant une diversification de nos revenus et une amélioration de la part des commissions dans le PNB.
- L'efficacité commerciale, avec la mise en place de nouvelles pratiques managériales, un suivi plus rapproché des ventes, une prise en charge plus large de la clientèle par des chargés de clientèle.
- L'efficacité opérationnelle, avec la revue de process, comme le crédit et un début de mutualisation des back office.

Tout cela sans oublier la formation permanente de notre personnel dispensée notamment dans notre centre de développement des compétences (CDC) dont la certification 9001 a été confirmée cette année.

Le budget formation est passé de 1,415 MD en 2009 à 2,231 MD en 2010 soit une évolution de 57%.

Cette stratégie montre toute sa pertinence aujourd'hui. Dans un contexte économique encore plus difficile en 2011, la BIAT réalise l'une des meilleures performances du marché durant le 1^{er} trimestre 2011, avec une évolution de son PNB de 15,6%, dans un marché qui croît à 7,2%, les banques privées à 9% et les banques publiques à 1,5% seulement.

L'année 2011 s'annonce toutefois difficile, avec une croissance nulle voire négative si on tient compte des résultats du 1^{er} trimestre qui viennent de paraître. Toutefois, nous estimons pouvoir terminer l'année avec un PNB de 333 MD, en progression de 9,5% et des résultats en nette amélioration, en dépit d'une probable détérioration de la qualité des risques qu'on cherchera à maîtriser.

Une information sur les événements post clôture : Suite aux événements du 14 janvier, 3 agences seulement ont été endommagés ; elles ont été réaménagées et sont opérationnelles à ce jour. On a également dénombré 10 DAB endommagés qui sont aujourd'hui également opérationnels.

Le coût des dégâts s'est élevé à 450 mD et le remboursement par les assurances serait de 270 mD.

Tout juste un dernier mot pour conclure, nous réaliserons la bascule de notre système information agence, fin Juillet 2011, un projet d'envergure, avec un système ouvert qui a nécessité de longs mois de travail, un investissement important dont vous verrez les fruits en 2012 et les années suivantes qui placera la BIAT à l'avant-garde des banques de la place pour les prochaines années, sans pour autant perdre notre vocation de banque citoyenne. C'est ainsi que nous venons de recruter 120 jeunes issus de zones défavorisées et avons créé un fonds d'investissement régional de 10 MD (Le Kef) tout en participant au fonds citoyen pour 340 mD contre 400 mD collectés à ce jour au niveau national.

Slaheddine Ladjimi



PROFIL DE LA BIAT

La BIAT, première banque de la place en matière de collecte de dépôts et de génération de PNB, est organisée en trois pôles d'activité : Banque de Détail, Banque Commerciale et Banque de Financement et d'Investissement.

Elle compte au 31 décembre 2010 :

- 2385 collaborateurs ;
- Près de 480 mille comptes et plus de 350 mille clients ;
- Un réseau de 138 Points de Vente répartis sur l'ensemble du pays et une représentation à Tripoli - Libye ;
- 162 distributeurs automatiques de billets (DAB) ;
- Un réseau de correspondants internationaux composé de près de 1400 banques.



1. ACTIVITÉS ET RÉSULTATS

1.1 Exposé sur l'activité, la situation et les résultats de la Banque

1.1.1 Environnement économique

Au niveau international

La conjoncture internationale a été marquée à la fin de l'année 2010, par l'amélioration du rythme de l'activité économique dans plusieurs pays industrialisés, notamment aux ÉTATS-Unis et dans certains pays émergents, avec toutefois la recrudescence des craintes quant à la crise de l'endettement public et la situation du système bancaire dans certains pays européens. Ceci a ravivé les fluctuations des marchés financiers internationaux, notamment les marchés des changes et les principales bourses internationales.

Parallèlement, les prix mondiaux des produits de base ont enregistré une hausse sensible, surtout pour les denrées alimentaires et l'énergie.

Par ailleurs, et alors que certaines banques centrales dans les pays industrialisés, surtout aux ÉTATS-Unis, ont continué à assouplir leurs politiques monétaires pour soutenir la reprise de l'économie et réduire les taux de chômage, certains autres pays industrialisés, en particulier la Chine, ont procédé au resserrement de ces politiques pour atténuer les pressions sur l'économie et maîtriser le rythme de l'inflation.

Dans ce contexte, les dernières estimations du Fonds Monétaire International font état d'une croissance de l'économie mondiale de 5,0% en 2010 et de 4,4% pour l'année 2011.

Au niveau national

Le rythme de croissance de l'économie nationale s'est consolidé en 2010 (+3,7% contre +3,1% en 2009) suite à une reprise sensible enregistrée dans les industries manufacturières, surtout celles orientées vers l'exportation comme les industries mécaniques et électriques, contrastant avec la régression du secteur agricole et de la pêche.

L'élargissement du déficit commercial s'est pour sa part poursuivi en 2010 en raison de la progression des importations à un rythme plus rapide que celui des exportations, ce qui a engendré un accroissement du déficit courant qui a atteint 4,7% du PIB contre 2,7% au cours de l'année précédente.

Quant aux investissements, ils ont progressé de 8,3% en 2010 aux prix courants contre une augmentation de 9,3% l'année précédente. Cette progression a concerné aussi bien les investissements publics (+7,3%) que les investissements privés (+9,1%).

Le montant global des investissements réalisés s'est ainsi élevé à 15,4 milliards de dinars en 2010, ce qui correspond à un taux d'investissement de 24,3% du PIB contre 24,2% en 2009.

Chiffres clés	2008	2009	2010
Evolution du PIB (à prix constants)	4,6%	3,1%	3,7%
Taux d'inflation	5,0%	3,7%	4,5%
Epargne nationale (en % du RNDB)	23,4%	22,0%	21,5%
Déficit courant (en % du PIB)	4,3%	2,7%	4,7%
Déficit du Budget (en % du PIB)	1,1%	3,8%	2,6%
Croissance des exportations de biens (en MD)	21,8%	-17,6%	20,8%
Croissance des importations de biens (en MD)	23,7%	-14,4%	23,0%
Services de la dette / Recettes courantes	7,7%	10,6%	9,3%
Recettes touristiques (en MD)	3 390,2	3 471,9	3 513,0
Croissance	10,2%	2,4%	1,2%
Total investissements (en MD)	12 519,8	14 206,0	15 387,1
Croissance	14,8%	9,3%	8,3%
Taux d'investissement	24,9%	24,2%	24,3%
Concours à l'économie (en MD)	32 701	36 069	42 994
Croissance	14,0%	10,3%	19,2%
Masse monétaire M2 (en MD)	32 287	36 484	40 424
Croissance	14,5%	13,0%	10,8%

1.1.2 Environnement bancaire et financier

Le système bancaire

L'évolution de l'activité du système bancaire s'est caractérisée au courant de l'année 2010 par une nette relance des crédits, reflétant ainsi l'effort de l'ensemble des banques dans le financement de l'activité économique.

Les dépôts de la clientèle

Les dépôts de la clientèle du système bancaire ont enregistré, au 31 décembre 2010, une progression de 12,1%, s'établissant à 36531,2MD.

Toutes les catégories de dépôts ont contribué à l'accroissement observé, avec des évolutions respectives de 15,4%, 10,1% et 10,6% pour les dépôts à vue, l'épargne et les dépôts à terme.

Les dépôts à vue ont représenté 33,3% de l'ensemble des dépôts, gagnant ainsi 1 point par rapport à l'année 2009 au détriment des dépôts d'épargne et à terme.

Les crédits à la clientèle

Les crédits à la clientèle au niveau du système bancaire ont totalisé, au terme de l'année 2010, 38495,9MD, en accroissement de 19,4% comparativement à l'année dernière.

Cette augmentation a concerné aussi bien les comptes débiteurs (+19,8%) que le portefeuille escompte (+23,1%).

L'augmentation des crédits accordés a profité au secteur des services et aux particuliers, suivis des secteurs de l'industrie et de l'agriculture et pêche.

Le marché monétaire

L'excédent de liquidité ayant prévalu sur le marché monétaire, tout au long de l'année 2009, s'est nettement contracté en 2010.

Le placement net sur le marché monétaire de l'ensemble des banques s'est en fait établi en moyenne à 61,3MD, sans commune mesure avec celui observé en 2009 (1031,1MD).

Taux d'intérêt

Le taux d'intérêt au jour le jour a clôturé l'année 2010 à 4,12% contre 4,10% à fin décembre 2009. Il a toutefois fluctué entre 4,05% et 4,99% en cours d'année et s'est surtout accru au courant du dernier trimestre sous l'effet de la contraction de la liquidité bancaire. De ce fait, le taux moyen du marché monétaire (TMM) s'est établi à 4,43% en 2010, en augmentation de 13 points de base comparativement à l'année dernière (4,30%).

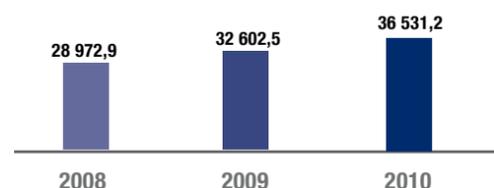
Marché boursier

Pour la huitième année consécutive, la performance à la Bourse de Tunis s'affiche au vert. L'indice Tunindex a terminé en hausse de 19,13% à 5112,52 points contre 48,38% en 2009, et ce malgré une baisse de 10% enregistrée au cours du quatrième trimestre de l'année 2010, suite à l'annonce de l'imposition de la plus value sur cessions de valeurs mobilières cotées.

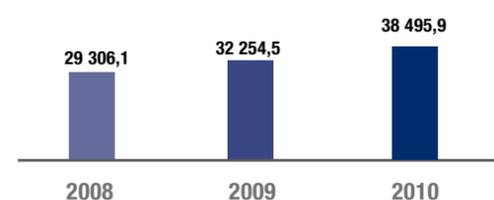
42 titres parmi les 56 cotés ont connu des rendements positifs dont 17 valeurs des établissements de crédit qui accaparent près de 52% de la capitalisation boursière. Ces rendements ont varié entre 1,1% et 136,5%.

Cette tendance haussière du marché conjuguée à cinq nouvelles introductions en bourse et à quatre augmentations du capital de sociétés cotées, ont propulsé la capitalisation boursière de 25% pour atteindre 15282 MD, soit 24,1% du PIB à fin 2010 contre 20,8% au terme de 2009.

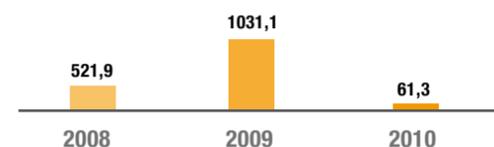
Évolution des dépôts de la clientèle en MD



Évolution des crédits à la clientèle en MD



Placement sur le marché monétaire En termes sur le soldes mensuels moyens en MD



1.1.3 Stratégie de la Banque

Pour accroître sa participation au développement du pays, améliorer la qualité de ses prestations et asseoir son image, la BIAT a défini une stratégie à l'horizon 2012 qui s'articule autour de trois axes :

- Un développement sur l'ensemble de ses marchés et à l'international ;
- La maîtrise de ses risques ;

L'excellence opérationnelle, avec une optimisation des moyens et la recherche d'une meilleure efficacité de manière à atteindre les objectifs stratégiques suivants :

<p>Conforter notre position tout en faisant de la BIAT une référence en termes d'efficacité opérationnelle, de service client et de professionnalisme des collaborateurs</p>	Envers nos clients	<ul style="list-style-type: none"> ● Mettre le client au centre de nos préoccupations
		<ul style="list-style-type: none"> ● Être une banque qui soutient ses clients et qui les accompagne tout au long de leur vie, dans leurs projets personnels et professionnels avec une offre de produits et de services de qualité
	Envers nos collaborateurs	<ul style="list-style-type: none"> ● Développer les compétences de nos collaborateurs et faire en sorte que la formation et la mobilité deviennent des outils de développement personnel, de motivation et d'évolution de carrière pour chacun
		<ul style="list-style-type: none"> ● Instaurer une culture du mérite et faire évoluer les situations de nos collaborateurs en adéquation avec l'amélioration de nos résultats et sur la base de la performance de chacun.
	Envers nos actionnaires	<ul style="list-style-type: none"> ● Améliorer notre rentabilité et renforcer nos fonds propres
		<ul style="list-style-type: none"> ● Améliorer nos fondamentaux en contenant le taux de CDL et en améliorant le taux de couverture
<ul style="list-style-type: none"> ● Développer de nouvelles activités et trouver des nouveaux relais de croissance 		

1.1.4 Faits marquants 2010

Poursuite de la mise en œuvre de la stratégie de la Banque

L'année 2010 s'est caractérisée notamment par la poursuite de la mise en œuvre de la stratégie adoptée par la Banque, avec notamment l'avancement de trois grands projets à savoir la refonte du système d'information, les projets d'efficacité commerciale et opérationnelle et le démarrage de la construction de la deuxième tranche du siège social.

Poursuite du programme d'extension du réseau

Le réseau des Points de Vente de la BIAT a été étoffé au cours de l'année 2010 par l'ouverture de 7 nouvelles agences : Kasserine, Enfidha-Aéroport, Raoued/Elghazala, Hammam Sousse-Elmenchia, Elmourouj 4, Les jardins du Lac et Elmenzah 9.

Il compte désormais 138 Points de Vente.

Certification ISO 9001 du Centre de Développement des Compétences

Créé en 2009, le Centre de Développement des Compétences de la BIAT (CDC) a été certifié ISO 9001-2008 en avril 2010 pour son système de management de la qualité.

Cette distinction permet aux ressources humaines à la banque de renforcer leur professionnalisme et d'améliorer encore la qualité du service rendu à la clientèle.

Le CDC certifié confirme qu'il est un acteur majeur dans la mise en œuvre de la stratégie de la BIAT en termes de développement du capital humain.

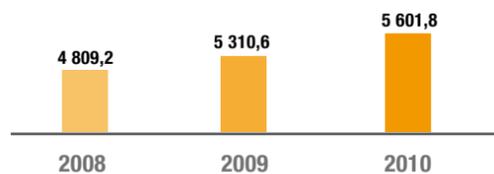
Double distinction internationale : BIAT, primée meilleure banque locale en Afrique et meilleure banque tunisienne

La BIAT a remporté le prix de la « Meilleure banque locale en Afrique », au titre de l'année 2010. Ce prix, décerné par la revue londonienne African-Banker Magazine, récompense les banques qui ont contribué au développement du secteur bancaire dans leur pays en mettant en place les meilleures pratiques mondiales en la matière. La BIAT a également reçu au titre de l'année 2010 le prix de la meilleure banque tunisienne attribuée par la revue londonienne « EMEA Finance », en récompense de la qualité de ses performances.

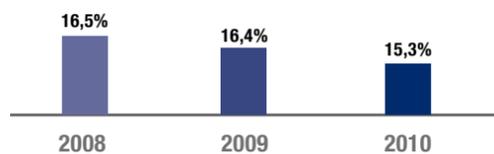
1.1.5 Les dépôts de la clientèle

La BIAT occupe toujours le premier rang en matière de dépôts au terme de l'année 2010 avec un volume collecté de 5601,8 MD, n'augmentant toutefois que de 5,5% par rapport à fin 2009, en liaison avec la maîtrise volontaire de l'évolution des dépôts à terme.

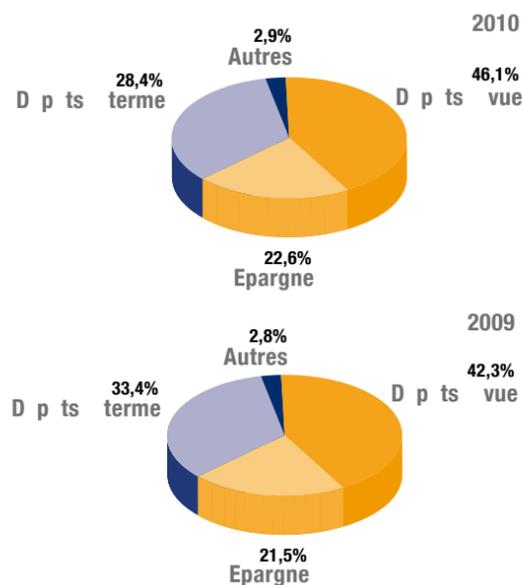
Évolution des Dépôts de la clientèle en MD



Évolution de la part de marché des dépôts de la clientèle en MD



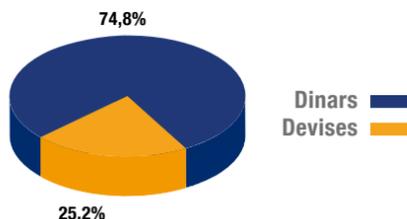
Structure des dépôts de la clientèle



La structure des dépôts de la banque est parmi les plus favorables du secteur. La part des dépôts à vue, faiblement rémunérés, représentent 46,1% du total dépôts. La banque se place en première position pour cette catégorie de dépôts avec une part de marché de 21,3%.

Représentant 25,2% des dépôts de clientèle, les dépôts en devises se sont situés au titre de l'année 2010 à 1412,8MD, faisant de la BIAT un acteur de poids, avec une part de marché de 25,5%.

Répartition des dépôts en dinars et en devises en 2010



1.1.6 Les crédits nets à la clientèle

Au terme de l'année 2010, la BIAT a vu ses crédits nets évoluer de 12,8% pour atteindre 3972,6MD.

Sa part de marché a été toutefois ramenée de 11,7% à fin décembre 2009 à 11,0% à fin décembre 2010, soit une baisse de 0,7 point.

La progression des crédits à la clientèle s'explique essentiellement par la hausse :

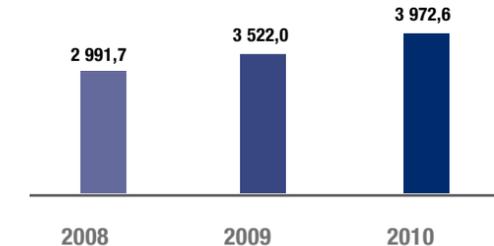
- des crédits immobiliers (acquéreurs) de 184,2MD ou +32,2%;
- des crédits commerciaux et industriels de 180,8MD ou +8,5%;
- des comptes débiteurs de 46,8MD ou +13,6%;
- des crédits agricoles de 42,4MD ou +20,0% ;

De leur côté, les créances douteuses ont baissé de 2,1% s'établissant à 421,1MD. Les provisions sur crédits à la clientèle ont augmenté, quant à elles, de 5,0% à 318,5MD.

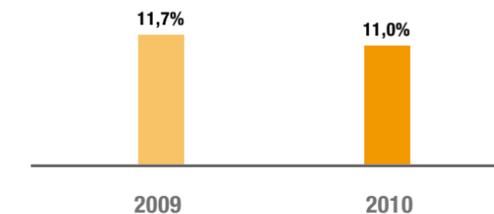
La répartition des crédits à la clientèle entre dinars et devises montre une nette relance des crédits en devises avec une progression de 177,9MD contre 23,3MD au terme de l'exercice écoulé.

La répartition par secteur des crédits est dominée par l'industrie avec 26,2%, les crédits aux particuliers avec 18,8%, le commerce avec 16,7% et les services avec 11,5%.

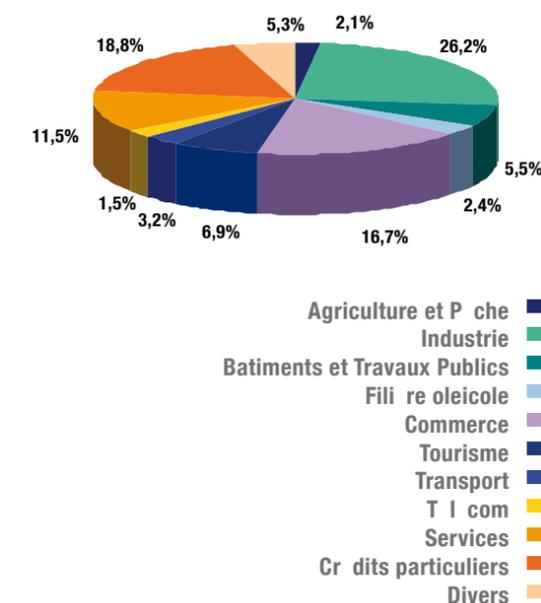
Évolution des crédits nets à la clientèle en MD



Évolution de la part de marché des crédits à la clientèle en MD



Répartition des crédits par secteur en 2010

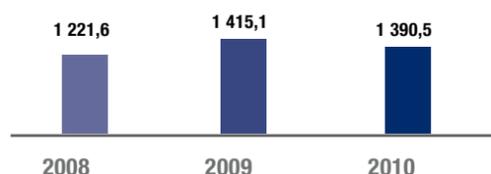


1.1.7 Les engagements par signature

Le volume des engagements par signature a été ramené à 1390,5MD à fin 2010, accusant une légère baisse de 1,7%.

Cette baisse a concerné exclusivement les engagements en faveur d'établissements bancaires et financiers (-23,2%). Les engagements en faveur de la clientèle ont pour leur part enregistré une hausse de 9,5%.

Évolution des engagements par signature en MD



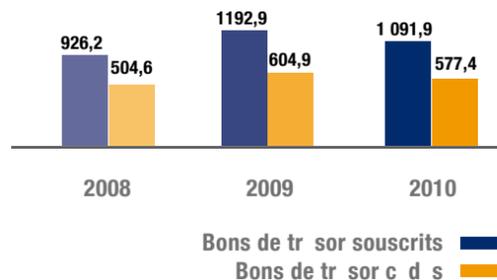
1.1.8 Le portefeuille titres de l'Etat

Les titres de l'Etat souscrits par la banque se sont situés, au cours de l'année 2010 à 1091,9MD, enregistrant ainsi une régression de 8,5% par rapport à fin décembre 2009.

La part de marché de la BIAT s'est ainsi située aux alentours de 19%.

La partie cédée à la clientèle a été ramenée à 577,4MD, accusant ainsi une baisse de 4,5%.

Évolution du portefeuille titres de l'Etat en MD

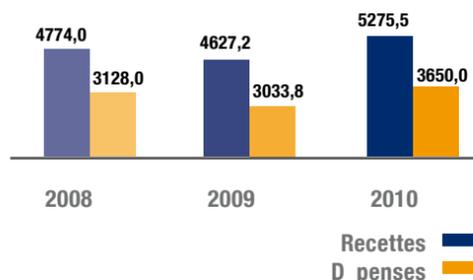


1.1.9 Les opérations avec l'étranger

Le volume global des opérations traitées par la BIAT avec l'étranger s'est situé au terme de l'année 2010 à 8925,7MD, en augmentation de 16,5% suite à la reprise du commerce extérieur du pays.

Cette augmentation a concerné aussi bien le volet recettes (+14,0%) que le volet dépenses (+20,3%).

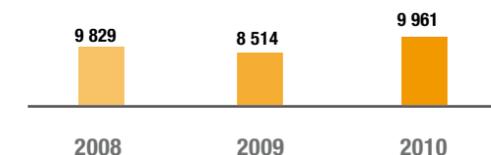
Évolution des opérations avec l'étranger en MD



1.1.10 L'activité salle de marché-change

Le volume des transactions au comptant et à terme de la salle des marchés s'est situé à 9961MD en 2010, en augmentation de 17,0% comparativement à l'année 2009.

Évolution du volume des transactions de la salle de marché-change en MD



1.1.11 La Monétique et la Télématicque

Le nombre de cartes émises a atteint 252 488 unités à fin 2010, en augmentation de 12,4% par rapport au niveau enregistré à fin 2009.

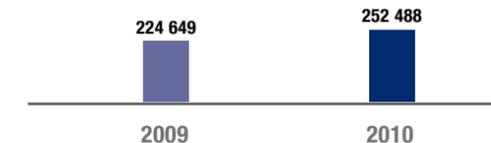
La part de marché de la BIAT s'est ainsi maintenue à 16%, hors l'Office National des Postes.

Dans le même intervalle de temps, le nombre d'affiliés est passé de 1555 en 2009 à 1877 en 2010.

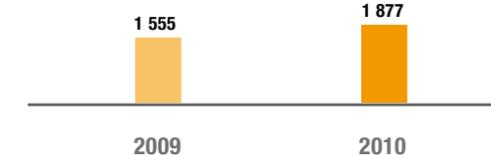
En ce qui concerne la Télématicque :

- Le nombre d'abonnements Messagis s'est inscrit, au terme de l'année 2010, en hausse de 14,9% à 39 236 par rapport à fin décembre 2009.
- Le nombre d'abonnements BIATNET a pour sa part enregistré un accroissement de 31,1%, s'établissant à 14 501 au 31 décembre 2010.

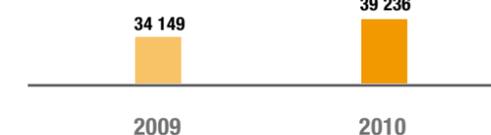
Évolution du nombre de cartes



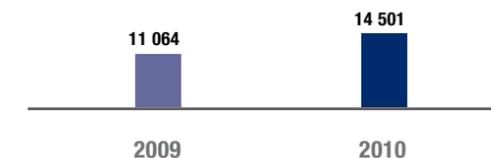
Évolution du nombre d'affiliés



Évolution du nombre d'abonnements «Messagis»



Évolution du nombre d'abonnements «BIATNET»



1.1.12 Le marché monétaire

La BIAT a clôturé l'exercice 2010 par un placement net sur le marché monétaire de 144,0MD, nettement inférieur à celui enregistré au terme de l'exercice précédent (513,0MD).

En termes d'encours quotidiens moyens, la banque a placé un volume de 148,6MD sur le marché monétaire, moins important également que celui enregistré une année auparavant (281,1MD).

Cette baisse du volume de placement au marché monétaire est en liaison avec la relance des crédits et l'augmentation du taux de la réserve obligatoire.

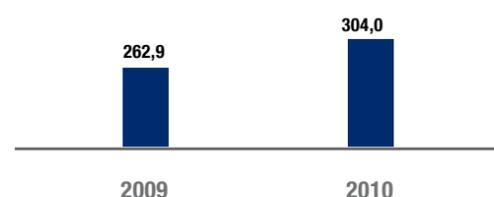
Placement sur le Marché Monétaire en termes de soldes de fin d'année en MD



Placement sur le Marché Monétaire en termes de soldes quotidiens moyens en MD



Évolution du Produit Net Bancaire en MD



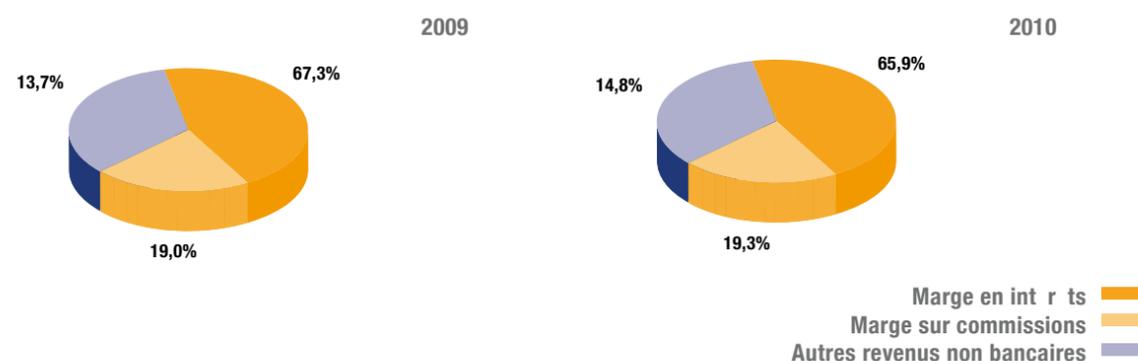
1.1.13 Résultats d'exploitation

Produit Net Bancaire

Au terme de l'année 2010, le Produit Net Bancaire a atteint 304,0MD, s'inscrivant en hausse de 41,0MD ou +15,6%.

Cette évolution est imputable à l'augmentation de 13,2% de la marge en intérêts, de 17,5% de la marge sur commissions et de 24,9% des autres revenus non bancaires.

La structure du PNB est ventilée comme suit :



Marge en intérêts

Représentant 65,9% du PNB, la marge en intérêts s'est établie à fin décembre 2010 à 200,3MD, en accroissement de 13,2%.

Marge sur commissions

La marge sur commissions a enregistré une progression de 17,5% pour s'établir à 58,8MD. Sa part dans le PNB s'est située à 19,3% à fin décembre 2010.

Autres revenus non bancaires

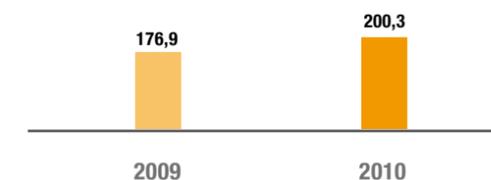
Les autres revenus non-bancaires se sont inscrits en hausse de 24,9%, suite notamment à l'augmentation du gain net sur opérations de change (+22,0%), et ont représenté 14,8% du PNB.

Frais d'exploitation

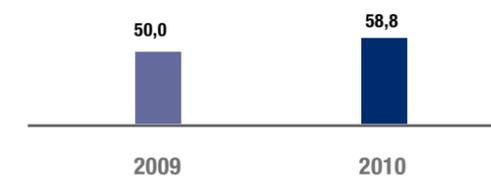
A l'issue de l'année 2010, les frais d'exploitation ont enregistré une hausse de 10,5% s'établissant à 171,9MD. Cette évolution provient essentiellement de l'augmentation des frais de personnel et des charges générales d'exploitation qui ont augmenté respectivement de 9,6% à 120,2MD et de 15,5% à 36,2MD.

Le coefficient d'exploitation a été ramené de 60,4% en 2009 à 56,5% en 2010.

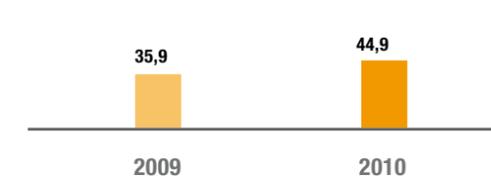
Évolution de la marge en intérêts en MD



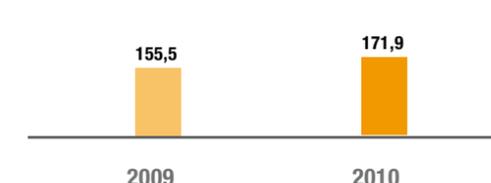
Évolution de la marge sur commissions en MD



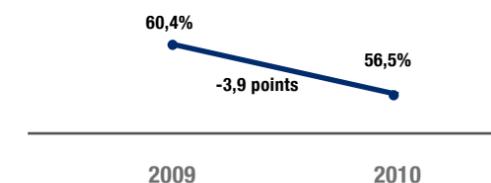
Évolution des autres revenus non bancaires en MD



Évolution des frais d'exploitation en MD

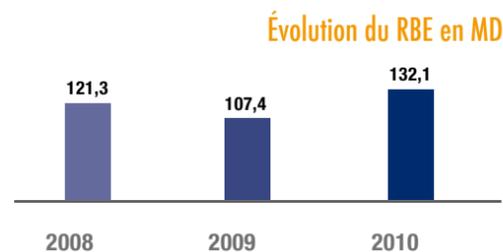


Évolution du coefficient d'exploitation



Résultat Brut d'exploitation

Conséquence de l'évolution du produit net bancaire à un rythme nettement supérieur à celui des frais d'exploitation, le résultat brut d'exploitation s'est inscrit en hausse de 22,9% à 132,1MD au 31/12/2010.



Résultat d'exploitation

Le Résultat d'exploitation a enregistré un accroissement de 7,0% à 76,3MD.



Résultat net

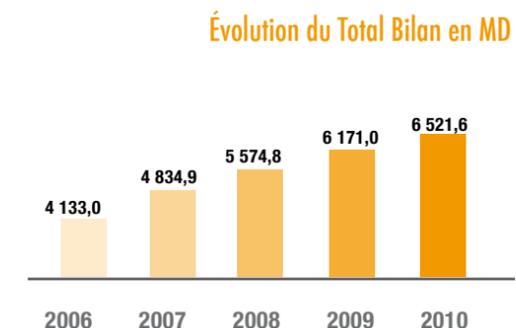
Le Résultat Net a enregistré une baisse de 20,9% d'une année à l'autre pour s'établir à 47,5MD à fin 2010.



1.2 Evolution de la banque et ses performances au cours des cinq dernières années

1.2.1 Total Bilan

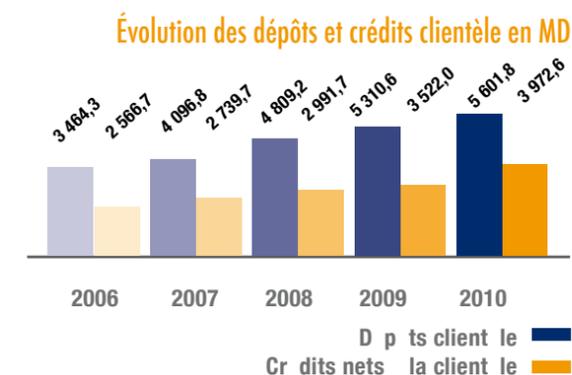
Le total du Bilan s'est inscrit en hausse moyenne de 12,1% au cours des cinq dernières années pour s'établir à 6521,6MD à fin décembre 2010.



1.2.2 Dépôts et Crédits Clientèle

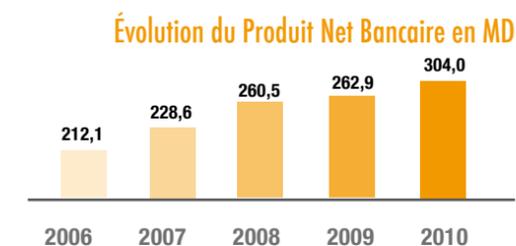
- Les Dépôts de la Clientèle se sont élevés à 5601,8MD à fin 2010, en augmentation moyenne de 12,8% au cours des cinq dernières années.

- Les Crédits nets à la Clientèle se sont établis à 3972,6MD au 31 décembre 2010, en accroissement moyen de 11,5% au cours de la même période.



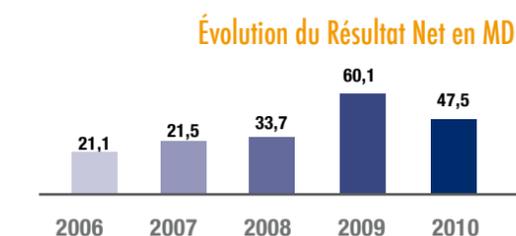
1.2.3 Produit Net Bancaire

Le Produit Net Bancaire a enregistré une augmentation annuelle moyenne de 9,4% au cours des cinq dernières années pour s'établir à 304,0MD à fin 2010.



1.2.4 Résultat Net

Le Résultat Net est passé de 21,1MD en 2006 à 47,5MD en 2010, soit une croissance annuelle moyenne de 22,5%.



1.2.5 Ratios

La majorité des ratios de la banque se sont améliorés en 2010.

Ratios de structure

	2006	2007	2008	2009	2010
Crédits nets / Dépôts	74,1%	66,9%	62,2%	66,3%	70,9%
Taux global de liquidité (Dépôts / Crédits bruts)	119,2%	132,6%	142,2%	138,8%	130,5%

Ratios de rentabilité

	2006	2007	2008	2009	2010
Résultat net / PNB	9,9%	9,4%	13,0%	22,9%	15,6%
Résultat net / FP moyens (ROAE)	6,3%	5,3%	7,8%	12,8%	9,5%
Résultat net / Actif moyen (ROAA)	0,54%	0,48%	0,65%	1,02%	0,75%

Ratios de productivité

	2006	2007	2008	2009	2010
Dépôts / employé	1 513,4	1 738,9	2 002,2	2 164,1	2 348,8
Crédits nets / employé	1 121,3	1 162,9	1 245,5	1 435,2	1 665,7
PNB / employé	92,6	97,0	108,5	107,1	127,4

En mD

Ratios réglementaires

Les fonds propres et le ratio de couverture des risques

	2006	2007	2008	2009	2010
Capital	132,5	170,0	170,0	170,0	170,0
Réserves	225,7	233,4	241,6	250,3	263,6
Bénéfice de l'année	21,1	21,5	33,7	60,1	47,5
Autres capitaux propres et résultats reportés	0,7	0,1	0,4	10,5	23,6
Capitaux propres	380,0	424,9	445,8	490,9	504,7*

En MD

	2006	2007	2008	2009	2010
Actif net pondéré	3 129,5	3 438,6	3 658,0	4 317,7	4 888,3
Total capitaux propres nets de base	357,5	404,8	425,6	449,5	466,9**
Ratios de couverture des risques (Tier 1)	11,43%	11,77%	11,59%	10,41%	9,55%
Fonds propres complémentaires	76,9	76,9	76,9	64,2	48,8
Total Fonds propres nets	434,5	481,7	502,6	513,7	515,8
Ratio de couverture des risques global	13,88%	14,01%	13,74%	11,90%	10,55%

(*) Avant affectation du résultat de l'exercice

(**) Après affectation du résultat de l'exercice par l'Assemblée Générale Ordinaire

Ratios de contrôle des risques

Norme 1 : a- Les risques individuels dépassant 5% des Fonds Propres Nets (FPN) ne doivent pas excéder globalement 10 fois les FPN de la banque.

	2006	2007	2008	2009	2010
	1,7*FPN	1,6*FPN	1,7*FPN	2,6*FPN	2,7 FPN

Norme 1 : b- Les risques individuels dépassant 15% des Fonds Propres Nets (FPN) ne doivent pas excéder globalement 2 fois les FPN de la banque.

	2006	2007	2008	2009	2010
	0,5*FPN	0,5*FPN	0,7*FPN	1,5*FPN	1,4* FN

Norme 2 : Le risque encouru sur un même bénéficiaire ne doit pas excéder 25% des FPN de la Banque.

	2006	2007	2008	2009	2010
	0 client	0 client	0 client	1 client	1 client

Norme 3 : Le risque global encouru sur les dirigeants, les administrateurs et les actionnaires (détenant plus de 10% du capital) ne doit pas dépasser 3 fois les FPN de la Banque.

	2006	2007	2008	2009	2010
	0,9 FPN	0,7 FPN	0,8*FPN	1,1*FPN	1,3FPN

Ratio de liquidité

	2006	2007	2008	2009	2010
	122,09%	129,82%	129,86%	124,14%	106,41%

Risque Brut, CDL et Ratios de qualité des risques

	2006	2007	2008	2009	2010
Risque Brut	3 421,7	3 743,1	4 075,9	4 739,4	5 287,3
CDL	460,2	495,5	439,4	445,5	435,9
Taux de CDL	13,4%	13,2%	10,8%	9,4%	8,2%
Taux de couverture des CDL(*)	59,8%	62,8%	61,3%	70,3%	75,6%

(*) : Le taux de couverture a été calculé sur la base des provisions pour créances clientèle (Hors provisions pour risques et charges)

1.2.6 Rating de la BIAT (Notation sollicitée par la banque)

Moody's Investors Service 21 Janvier 2011

Dépôts bancaires en dinars	Baa3/P-3
Dépôts bancaires en devises	Baa3/P-3
Solidité Financière	D

1.3 Evénements importants survenus après la date de clôture de l'exercice.

Contrôle fiscal

Courant 2010, la banque a fait l'objet d'un contrôle fiscal couvrant les exercices 2004 à 2008. Ce contrôle s'est soldé, en décembre 2010, par une taxation d'office pour un montant de 28.765 mD, dont 445 mD ont été réglés, soit un reliquat de 28.320mD.

La banque a décidé, en date du 21 janvier 2011, de faire opposition devant le tribunal de première instance de Tunis pour défendre ses intérêts.

Courant mars 2011, l'administration fiscale a proposé un arrangement à l'amiable pour cette affaire et a informé le juge conciliateur de cette intention.

Faute de remise d'un arrangement par la direction générale des impôts dans les délais impartis, le tribunal a décidé, en avril 2011, d'examiner par ses soins l'affaire de redressement et de préparer la délibération du jugement.

Les états financiers arrêtés par le conseil d'administration du 27 avril 2011 tiennent compte de provisions au titre de ce contrôle fiscal pour un montant total de 11.087 mD. Ce montant a été jugé suffisant sur la base de la loi fiscale en vigueur pendant les exercices contrôlés ainsi que d'une jurisprudence de la chambre de cassation du tribunal administratif.

En date du 15 juin 2011, le tribunal de première instance de Tunis a prononcé son jugement confirmant le montant de la taxation d'office, suite à quoi, l'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 17 juin 2011, a décidé de procéder à une modification des états financiers pour tenir compte d'un complément de provisions au titre de l'affaire en cours pour un montant de 17.233mD.

1.4 Evolution prévisionnelle et perspectives d'avenir

Les orientations

L'année 2011 sera caractérisée par une forte pression sur les crédits et une régression au niveau des taux d'évolution de collecte des dépôts. Les effets positifs du projet d'efficacité commerciale et opérationnelle sur l'évolution des revenus de la banque seront différés à 2012.

Les efforts de l'année 2011 seront axés sur un meilleur accompagnement de notre clientèle dans une conjoncture particulièrement difficile et sur une prise de risques additionnels plus prudente. Au niveau des dépôts, la banque veillera à limiter le niveau de régression.

Les projets en cours vont se poursuivre en 2011 et les principales actions à effectuer vont concerner notamment :

- La réalisation de la phase I de la bascule vers le nouveau système d'information qui va concerner les opérations d'agences.
- L'extension du réseau bancaire de la BIAT à hauteur de 15 nouvelles agences avec un focus particulier sur les zones intérieures du pays.
- La poursuite de la réalisation de la deuxième tranche du siège social.

Parallèlement à la conduite de ces projets, les métiers poursuivront en 2011 :

- La pérennisation des acquis ;
- La poursuite des efforts de maîtrise et de contrôle des risques;
- L'optimisation des coûts et de la tarification;
- L'amélioration de la rentabilité.

Les hypothèses et les résultats

Le scénario de développement de la banque retenu pour l'année 2011 sera orienté vers un développement de la production, à même de renforcer ses parts de marché et de soutenir sa clientèle, tout en veillant d'une manière particulière à la qualité des risques additionnels.

Ce scénario de développement a été élaboré sur la base des hypothèses suivantes :

- Une augmentation des dépôts de la clientèle de 6,2% en termes de soldes quotidiens moyens ;
- Une progression des crédits à la clientèle de 13,6% en termes de soldes quotidiens moyens ;
- Une évolution des Bons de Trésor souscrits de 4,5% en termes de soldes quotidiens moyens ;
- Une évolution des charges opératoires de 13,7%,
- Un effort de commercialisation des produits et services mieux organisé et plus étoffé.

Ces hypothèses d'évolution des principaux indicateurs de la banque devraient se traduire à fin 2011 par des résultats d'exploitation en amélioration :

- Un produit net bancaire en progression de 9,5% ;
- Un bénéfice en nette progression de 9,8% ;
- Un taux de CDL inférieur à 9% ;
- Un taux de couverture des risques en amélioration.

1.5 Activité en matière de recherche et développement

La refonte du système d'information

Le projet de refonte du système d'information de la BIAT sera opérationnel au courant de l'année 2011 au sein des agences. Dans un souci constant tant d'amélioration du niveau de prestation et de service offert au client que de souplesse et de facilitation du travail pour le personnel BIAT, les travaux de l'équipe projet dédiée ont été menés selon trois axes principaux :

- Un axe Métier consistant avant tout à adapter le progiciel Temenos - T24 aux besoins propres et spécifiques de la BIAT
- Un axe Technique ayant pour enjeux majeurs la reprise des données du système actuel et l'intégration du progiciel dans l'environnement technique global de la banque
- Un axe conduite du changement traitant de la formation de la population BIAT mais également des aspects « organisation » et « communication » induits par le projet.

Avancement des autres différents chantiers stratégiques

L'année 2010 s'est également caractérisée par l'avancement de nos différents chantiers stratégiques en 2010, avec :

- Des progrès additionnels en matière de maîtrise des risques et d'amélioration des performances du recouvrement et du contentieux par le perfectionnement notamment des outils de gestion et de suivi;
- Le lancement d'actions clés pour accélérer notre développement commercial en particulier, le renforcement des effectifs commerciaux au sein du réseau d'agence et réorganisation des effectifs des fonctions de soutien à l'action commerciale, le développement et déploiement de nouveaux outils d'aide à la vente et le déploiement de la nouvelle segmentation de la clientèle avec une refonte des portefeuilles des commerciaux;
- L'initiation d'une dynamique d'amélioration de l'efficacité opérationnelle et d'amélioration de la qualité de service avec en particulier la fluidification et l'amélioration des délais de nos processus crédit.

Réaménagement des structures de la Banque et développement de projets organisationnels

Dans le but de garantir à la banque les meilleures conditions d'une évolution conforme aux objectifs fixés pour les années à venir et de favoriser une meilleure synergie entre ses différentes structures, il a été procédé aux réaménagements des structures du Pôle Banque de Détail, du Pôle Banque Commerciale, du Pôle BFI et du Département Risques.

Par ailleurs, la Banque a engagé au courant de l'année 2010, plusieurs actions d'ordres organisationnels en vue d'améliorer l'efficacité des processus.

2. GROUPE BIAT & PARTICIPATIONS

2.1 Groupe BIAT

2.1.1 Sociétés du groupe BIAT

Les états financiers des sociétés du groupe BIAT ont été consolidés conformément aux règles et aux principes comptables édictés par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises et par les normes comptables tunisiennes relatives notamment aux opérations spécifiques aux établissements bancaires, à la consolidation des états financiers et aux regroupements d'entreprises. Outre la BIAT, le périmètre de consolidation regroupe les sociétés suivantes :

2.1.1.1 Services financiers spécialisés et Assurances

Société Protectrice Assurances

Spécialisée dans le conseil et le courtage en assurances, la société est entrée en exploitation en décembre 1989. Son capital social actuel s'élève à 0,04MD.

Assurances BIAT

Faisant partie du périmètre de consolidation de la BIAT depuis 2002, et au capital actuel de 10MD, la société a pour objet la réalisation et la gestion de contrats et de conventions d'assurances et de réassurances.

Compagnie Internationale Arabe de Recouvrement « CIAR »

Entrée en exploitation en 2000, et au capital actuel de 1MD, la « CIAR » est spécialisée dans le recouvrement des créances.

Banque d'affaires de Tunisie « BAT »

Créée en 1997, et au capital actuel de 3,71MD, la « BAT » a pour objet l'exercice de toutes les opérations entrant dans le cadre de l'activité des banques d'affaires telle que définie dans les textes législatifs et réglementaires. Son activité principale consiste dans le conseil et l'assistance en matière de gestion financière, d'ingénierie financière, et d'une manière générale tous les services destinés à faciliter la création, le développement et la restructuration des entreprises.

2.1.1.2 Gestion d'actifs et services aux investisseurs

BIAT CAPITAL

Créée en 1995, la BIAT CAPITAL est un intermédiaire en bourse au capital actuel de 3MD.

SICAF BIAT

La société a été créée en novembre 2003. Son capital social s'élève à 19 MD à fin 2010. Son objet est la gestion de portefeuilles de valeurs mobilières et opérations connexes. Elle détient la totalité du capital de la SGP, de la SIM et de la société TAAMIR.

Société Générale de Placement « SGP »

La société est entrée en exploitation en septembre 1992. Son capital actuel est de 9MD. Son principal objet social est la gestion de participations financières.

SICAR AVENIR

La société est entrée en activité en mars 2000. Son capital social s'élève à 26,15 MD à fin 2010. Elle gère des fonds pour son propre compte et pour le compte de tiers en réalisant notamment des prises de participations au capital des entreprises en phase de démarrage, de croissance ou de restructuration.

BIAT ASSETS MANAGEMENT

Entrée en activité en juin 2002, et au capital actuel de 0,5 MD. Son objet consiste en la gestion de portefeuilles d'OPCVM's ; en l'occurrence SICAV TRESOR, SICAV OPPORTUNITY, SICAV PROSPERITY et SICAV PATRIMOINE OBLOGATAIRE. La société gère également le Fonds Commun de Placement «FCP BIAT - Epargne Actions».

SICAV OPPORTUNITY

Spécialisée dans la gestion de portefeuilles de valeurs mobilières, la société est entrée en exploitation en 2001. Son capital actuel s'élève à 0,96MD.

SICAV TRESOR

Spécialisée dans la gestion de portefeuilles de valeurs mobilières, la société est entrée en exploitation en 1997. Son capital actuel s'élève à 745,56 MD

SICAV PROSPERITY

Spécialisée dans la gestion de portefeuilles de valeurs mobilières, la société est entrée en exploitation en 1994. Son capital actuel s'élève à 1,48 MD.

SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE

Spécialisée dans la gestion de portefeuilles de valeurs mobilières, la société est entrée en exploitation en 2007. Son capital actuel s'élève à 18,07 MD.

TUNISIE TITRISATION

Spécialisée dans la gestion de fonds communs de créances, la société est entrée en exploitation en 2005. Son capital actuel s'élève à 0,5 MD.

FONDS COMMUN DE CRÉANCES « BIAT CREDIMMO 1 »

Constitué en 2006, son objet est l'acquisition des créances hypothécaires cédées par la BIAT en vue d'émettre en une seule fois des parts représentatives de ces créances. Le volume des créances cédées par la Banque a totalisé 50MD dans le cadre de cette opération.

FONDS COMMUN DE CRÉANCES « BIAT CREDIMMO 2 »

Constitué en 2007, son objet est l'acquisition des créances hypothécaires cédées par la BIAT en vue d'émettre en une seule fois des parts représentatives de ces créances. Le volume des créances cédées par la Banque a totalisé 50MD dans le cadre de cette opération.

FONDS COMMUN DE PLACEMENT BIAT - EPARGNE ACTIONS

Constitué en 2006, et au capital actuel de 0,64 MD, son objet porte sur la gestion de portefeuilles de valeurs mobilières par l'utilisation exclusive de ses fonds propres.

2.1.1.3 Tourisme et Immobilier

SOCIÉTÉ TAAMIR

Entrée en exploitation en 1988, et au capital actuel de 5,09 MD, la société a pour objet l'acquisition, la cession, la mise en valeur, l'administration, la location d'immeubles ou fractions d'immeubles bâtis ou non bâtis et la gestion d'immeubles.

SOCIÉTÉ DE PROMOTION IMMOBILIÈRE ARABE DE TUNISIE « SOPIAT »

Opérant dans le secteur de la promotion immobilière, la société a démarré son activité en décembre 2000. Son capital actuel est de 5MD.

SOCIÉTÉ DU PÔLE DE COMPÉTITIVITÉ DE MONASTIR ELFEJJA

Cette société a été créée en octobre 2006. À fin 2010, son capital s'élève à 15 MD. L'activité principale de la société est la réalisation et la gestion d'un pôle de compétitivité spécialisé dans le textile et autres industries.

PALM LINKS IMMOBILIÈRE

Entrée en exploitation en 1999, et au capital actuel de 0,20MD, la société est spécialisée dans la promotion immobilière sous toutes ses formes et sur tout le territoire Tunisien.

SOCIÉTÉ TUNISIENNE DE PROMOTION DES PÔLES IMMOBILIERS ET INDUSTRIELS « STPI »

Créée en 2006 et au capital actuel de 4 MD, la société a pour objet la promotion immobilière et notamment l'aménagement de zones industrielles.

SOCIÉTÉ TANIT INTERNATIONAL « STI »

Créée en 1989, et au capital actuel de 60MD, la « STI » a pour objet le développement de l'hôtellerie, du tourisme et des stations thermales en Tunisie ainsi que la participation directe ou indirecte dans toute société visant le même but. La société a deux filiales : la Société de Promotion Touristique Mohamed V et la Société Touristique Sahara Palace.

SOCIÉTÉ DE PROMOTION TOURISTIQUE MOHAMED V

Créée en 2006, et au capital actuel de 12MD, la société a pour objet le développement de l'hôtellerie, de la restauration, du tourisme et des stations thermales.

SOCIÉTÉ TOURISTIQUE SAHARA PALACE

Créée en 2006, et au capital actuel de 8MD, la société a pour objet le développement de l'hôtellerie, de la restauration, du tourisme et des stations thermales (elle est propriétaire de l'hôtel SAHARA PALACE à Nafta).

SOCIÉTÉ GOLF SOUSSE MONASTIR

Entrée en exploitation en 1990, et au capital actuel de 6,5 MD, la société a pour principal objet la réalisation et l'exploitation de terrains de golf et de centres de loisirs et de sports en Tunisie et particulièrement dans la région de Monastir.

SOCIÉTÉ DE PROMOTION TOURISTIQUE SALLOUM

Entrée en exploitation en 1990, et au capital actuel de 4MD, la société a pour objet la création, la promotion et l'exploitation d'une station touristique dans la zone de Salloum.

SOCIÉTÉ FAIZA

Créée en 1993, et au capital actuel de 1,28MD, la société a pour objet la construction, l'aménagement, l'achat, la vente et l'exploitation de tout établissement à caractère touristique.

2.1.1.4 Autres activités

SOCIÉTÉ D'INFORMATIQUE ET DE MANAGEMENT « SIM »

La société a démarré ses activités en juin 1981. Son capital actuel est de 0,82 MD. La société est actuellement en liquidation.

ORGANISATION ET SERVICES INFORMATIQUES « OSI »

Entrée en exploitation en 1978, et au capital actuel de 0,02MD, la société est spécialisée dans la commercialisation de biens et services ayant trait à l'organisation, à la gestion et au traitement de l'information.

INSTITUT TUNIS DAUPHINE

Créée en 2009, et dotée d'un capital actuel de 2,5MD, la société a pour objet l'étude, la réalisation et l'exploitation d'un établissement privé d'enseignement et de formation.

SOCIÉTÉ VIA MOBILE

Créée en 2009, et au capital actuel de 0,74MD, la société a pour objet le développement et l'exploitation de logiciels informatiques.

2.1.2 Résultats du groupe BIAT

Les principales données consolidées du groupe indiquent que le total bilan s'est situé à 7283,9MD au 31/12/2010, en augmentation de 5,5%.

Le Produit Net Bancaire s'est inscrit en hausse de 14,1% à 357,1MD à fin 2010.

Le Bénéfice net a, pour sa part, accusé une baisse de 34,3% pour se situer à 41,8MD à fin 2010.

La contribution de chaque société consolidée dans le résultat consolidé du groupe s'analyse entre 2010 et 2009 comme suit :

Société consolidée	31/12/2010	31/12/2009
Société Mère : BIAT	47 931	65 991
SIM	-11	-10
OSI	-36	-45
TAAMIR	-276	9
PROTECTRICE	-2 383	-206
SALLOUM	-15	-15
SGP	250	42
SICAV PROSPERITY	17	16
FAIZA	-	-
GSM	-234	-645
BIAT CAPITAL	668	313
ASSURANCE BIAT	-1 509	735
SICAV TRESOR	-714	1 331
SICAR AVENIR	-723	404
CIAR	715	362
SOPIAT	-34	297
SICAV OPPORTUNITY	24	30
BIAT ASSETS MANAGEMENT	-697	-213
SICAF BIAT	-65	1
PALM LINKS IMMOBILIERE	-18	-8
BAT	-103	49
STI	-2 965	-5 713
TUNISIE TITRISATION	-145	-15
EL FEJJA	-269	-177
SICAV PATRIMOINE	50	34
FCC1	712	377
STPI	1 239	-1
FCP	9	7
FCC2	1 185	760
STSP	-481	0
STPM V	-205	50
INSTITUT DAUPHINE	-77	-75
TOTAL	41 840	63 685

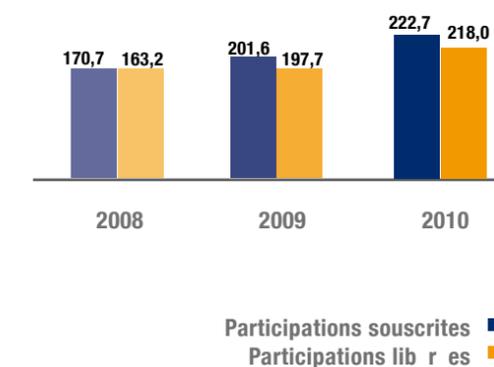
2.2 Evolution du portefeuille participations

Au terme de l'année 2010, le volume des participations souscrites y compris Fonds gérés a atteint 222,7MD, soit une évolution de 10,5% comparativement à l'année 2009.

Cette augmentation est en liaison avec les souscriptions au capital de plusieurs sociétés et à la création de deux fonds gérés à hauteur de 15MD.

Pour leur part, le montant des cessions effectuées au courant de la même année a atteint 9,8MD pour une valeur comptable de 1,8MD, ce qui a permis de générer une plus value de 8,0MD.

Évolution des participations en MD



3. ACTIONNARIAT

3.1 Renseignements relatifs à la répartition du capital et des droits de vote

3.1.1 Structure du capital au 31/12/2010

Actionnaires	Nombre d'actions	Part en %
A/ Actionnaires étrangers	1 335 447	7,86%
INTESA SANPAOLO S.p.A	1 014 987	5,97%
SOCIETE ITALIANA PER LE IMPRESE ALL'ESTERNO SIMEST SpA	142 800	0,84%
AUTRES	177 660	1,05%
B/ Actionnaires tunisiens	15 664 553	92,14%
PERSONNES MORALES PRIVEES	11 323 023	66,61%
PERSONNES PHYSIQUES	4 341 530	25,54%
TOTAL	17 000 000	100%

3.1.2 Répartition des droits de vote

Les 17.000.000 actions représentant le capital de la banque comportent 17.000.000 de droits de vote.

Selon l'article 39 des statuts, chaque membre de l'Assemblée Générale Ordinaire ou Extraordinaire a autant de voix qu'il possède et représente d'actions sans limitation, sauf exception légale.

3.1.3 Changements majeurs opérés au niveau du capital social

L'année 2010 a été marquée notamment par les transactions suivantes :

- La NCB a cédé 156 243 actions BIAT ou 0,92% du capital.
- La Banque Populaire Val de France a cédé en mai, 323 000 actions BIAT ou 4,61% du capital.
- La Banque Populaire Caisse d'Epargne a cédé en mai 1 152 050 actions BIAT ou 6,78% du capital.
- Maghreb Financière Holding a acquis 65 837 actions BIAT ou 0,39% du capital
- Le GAT a acquis 20 549 actions BIAT ou 0,12% du capital
- IFICO a acquis 20 549 actions BIAT ou 0,12% du capital.

- La société Jerba Beach Hôtel a acquis 49 308 actions BIAT ou 0,29% du capital.
- Le GAT a acquis 163 636 actions BIAT ou 0,96% du capital.
- La société Rym a acquis 150 000 actions BIAT ou 0,88% du capital.
- La société Djerba Beach Hôtel a acquis 100 692 actions BIAT ou 0,59% du capital.
- La société TTS a acquis 210 000 actions BIAT ou 1,24% du capital.
- La société SOFIGAT a acquis 28 315 actions BIAT ou 0,17% du capital.
- La société IFICO a acquis 191 951 actions BIAT ou 1,13% du capital.
- Maghreb Financière Holding a acquis 615 056 actions BIAT ou 3,62% du capital.

3.2 Conditions d'accès à l'Assemblée Générale

Selon l'article 35 des statuts :

1/ Les titulaires d'actions libérées des versements exigibles peuvent assister à l'Assemblée Générale, sur justification de leur identité, ou s'y faire représenter.

2/ Toutefois, l'Etat Tunisien et les collectivités publiques, si elles sont actionnaires sont valablement représentés par leurs représentants légaux; les sociétés sont valablement représentées soit par un de leurs gérants ou par un délégué de leur Conseil d'Administration, soit par un mandataire, les mineurs ou interdits, par leur tuteur, le tout sans qu'il soit nécessaire que le gérant, le délégué du Conseil, le mandataire ou le tuteur soit personnellement actionnaire.

3/ Le nu-proprétaire est valablement représenté par l'usufruitier et le droit de vote appartient à ce dernier pour toutes les Assemblées Ordinaires et Extraordinaires, sauf, ainsi qu'il est dit sous l'article 17 ci-dessus, entente contraire entre eux.

4/ La forme des pouvoirs et les lieux et délais de leur production sont sous toutes réserves de ce qui est dit à l'article 36 ci-après déterminés par le Conseil d'Administration.

Selon l'article 36 des statuts :

1/ Les propriétaires d'actions doivent pour avoir le droit d'assister ou de se faire représenter aux Assemblées Générales, être inscrits sur les registres de la Société, huit jours au moins avant le jour fixé pour la réunion.

2/ Tout membre de l'Assemblée qui veut se faire représenter par un mandataire, doit déposer son pouvoir au siège trois jours avant la réunion.

3/ Toutefois, le Conseil d'Administration a toujours la faculté de réduire les délais et d'accepter les dépôts en dehors de ces limites.

4.GOUVERNANCE

4.1 Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration se réunit sur convocation de son président ou de la moitié de ses membres, aussi souvent que l'intérêt de la banque l'exige, et de droit, au moins quatre fois par an. En 2010, le Conseil d'administration a tenu quatre réunions.

4.1.1 Rôle

Selon l'article 24 des statuts de la banque, le Conseil d'administration a notamment les pouvoirs suivants:

- Il définit la politique et les orientations stratégiques de la banque et veille à leur mise en œuvre;
- Il arrête le budget annuel et veille à sa mise en œuvre;
- Il approuve les projets d'investissement ou de désinvestissement stratégiques et toutes les opérations d'acquisition, de cession ou de prise de participation;
- Il arrête et établit les états financiers de la banque conformément à la loi relative au système comptable des entreprises.

4.1.2 Règles applicables à la nomination et au remplacement des membres

Les membres du conseil d'administration sont nommés par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires pour une durée de 3 ans renouvelable.

En cas de vacance d'un poste au conseil d'administration, suite à un décès, une incapacité physique, une démission ou à la survenance d'une incapacité juridique, le conseil d'administration peut, entre deux assemblées générales, procéder à des nominations à titre provisoire.

Cette nomination est soumise à la ratification de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire. L'administrateur nommé en remplacement d'un autre ne demeure en fonction que le temps restant à courir du mandat de son prédécesseur.

4.1.3 Composition

Le Conseil d'administration de la BIAT est composé actuellement de huit membres suite à la démission de Natixis après la cession de sa participation dans le capital de la banque et de Messieurs Marwan MABROUK et Hédi DJILANI.

Composition du Conseil d'Administration actuel

M. Ismaïl MABROUK
Président

M. Mokhtar FAKHFAKH
Président Honoraire

M. Tahar SIOUD

M. Aziz MILED

M. Mohsen HACHICHA

M. M'hamed DRISS

M. Guido OTTOLENGHI
Représentant d'Intesa Sanpaolo SpA

M. Jean MESSINESI

Secrétaire du Conseil : M. Abdelfatteh YAHIA

Les membres du Conseil sont nommés pour un mandat de trois ans.

4.2 Direction Générale

4.2.1 Rôle

Le Directeur Général de la BIAT, désigné par le Conseil d'Administration, assure sous sa responsabilité la direction générale de la banque. Il représente la société dans ses rapports avec les tiers.

Sur proposition du Directeur Général, le Conseil d'Administration peut désigner un ou plusieurs directeurs généraux adjoints pour assister le Directeur Général.

4.2.2 Composition

Monsieur Slaheddine LADJIMI assure la fonction du Directeur Général de la banque par décision du Conseil d'Administration du 29 mai 2007.

Monsieur Sahbi BEN AISSA nommé, par décision du Conseil d'Administration du 15 décembre 2009, en tant que Directeur Général Adjoint, en charge du Pôle Banque de Financement et d'Investissement a fait valoir ses droits à la retraite le 14 décembre 2010.

Composition de la Direction Générale

M. Slaheddine LADJIMI
Directeur Général

4.3 Comités

4.3.1 Comité Permanent d'Audit Interne

Ce Comité a été institué par le Conseil d'Administration lors de sa réunion du 26 avril 2007 en application de la loi n°2001-65 relative aux établissements de crédit et de la circulaire BCT n°2006-19. Ce comité se compose de trois membres au moins dont un président choisi par ses pairs et se réunit au moins quatre fois par an. En 2010, ce Comité s'est réuni cinq fois.

Principales missions

- Révision et avis sur le rapport annuel y compris les états financiers de l'établissement avant sa transmission au Conseil d'Administration pour approbation ;
- Examen de tous placement ou opération susceptibles de nuire à la situation financière de l'établissement et portés à sa connaissance par les commissaires aux comptes ou les auditeurs externes ;
- Revue de tout relevé de la Banque avant sa transmission aux autorités de supervision;
- Agrément de la nomination du responsable de la structure d'audit interne ainsi que des auditeurs ;
- Proposition de nomination des commissaires aux comptes et des auditeurs externes et donne un avis sur le programme et les résultats de leur contrôle;
- Rend compte régulièrement au Conseil d'Administration de l'exercice de sa mission.

Composition

- **M. Tahar SIOUD** Président
- **M. Mokhtar FAKHFAKH**
- **M. Guido OTTOLENGHI**

4.3.2 Comité Exécutif de Crédit

Ce Comité a été institué par le Conseil d'Administration lors de sa réunion du 26 avril 2007 en application de la loi n°2006-19 modifiant et complétant la loi n°2001-65, relative aux établissements de crédit et de la circulaire BCT n°2006-07. Ce comité est présidé par le Directeur Général et se réunit au moins quatre fois par an.

En 2010, ce Comité a tenu quatre réunions.

Principales missions

- Contrôle à posteriori et donne son avis sur un certain nombre de crédits octroyés par la banque;
- Examine l'activité de financement de la banque et s'assure du respect de la politique définie par le Conseil d'Administration;
- Présente des recommandations pour la révision de la politique de financement de la banque;
- Soumet de façon régulière au Conseil d'Administration un rapport détaillé sur son activité.

Composition

- **M. Slaheddine LADJIMI**, Président
- **M. Mohsen HACHICHA**
- **M. Jean MESSINESI**

4.4. Commissaires aux comptes

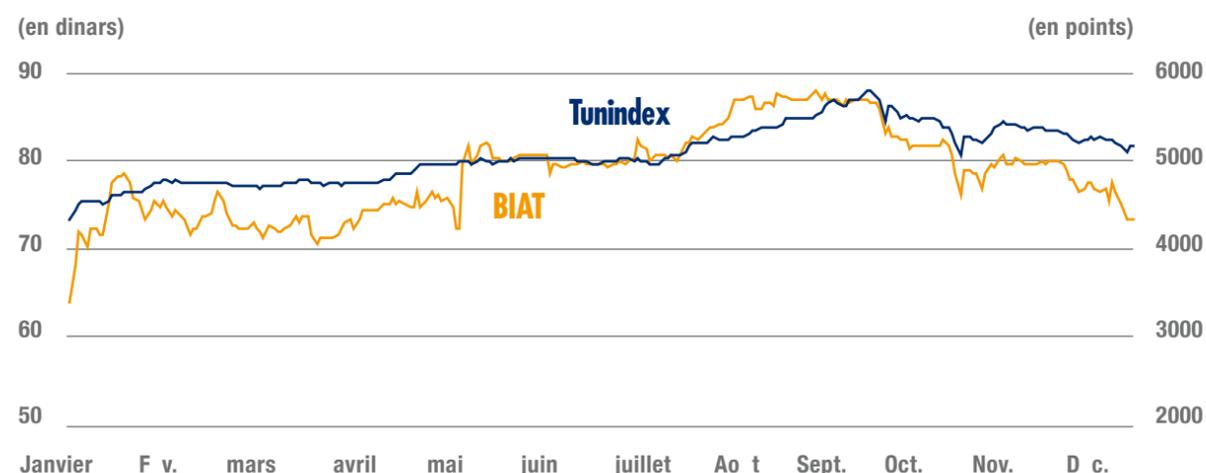
Les deux commissaires aux comptes de la BIAT ont été nommés par l'Assemblée Générale Ordinaire du 28 mai 2010 pour une période de 3 ans, expirant l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire, statuant sur les comptes de l'exercice 2012.

Ces deux commissaires aux comptes sont:

- ECC-MAZARS
- Les commissaires aux comptes associés MTBF/ PriceWaterHouse

5. L'ACTION BIAT EN BOURSE

5.1 Evolution du cours de l'action BIAT en 2010

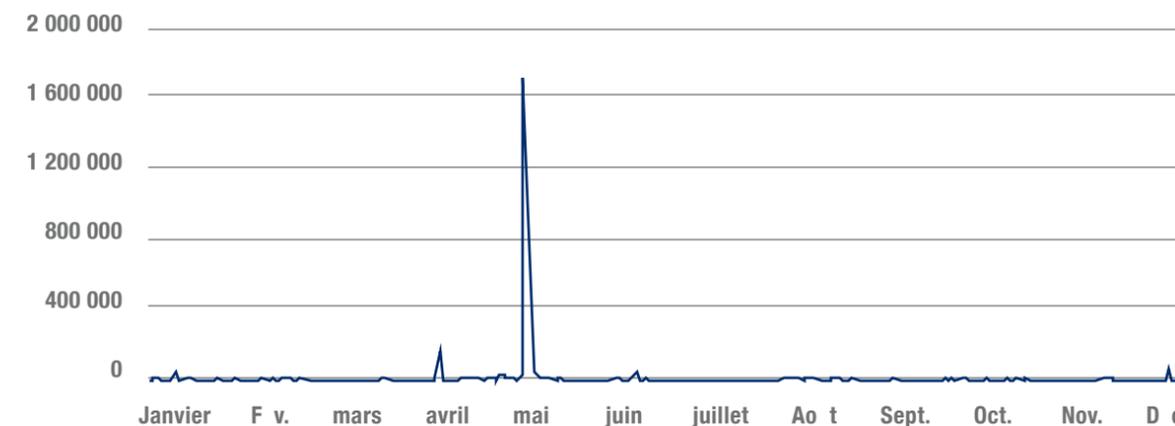


Le titre BIAT a clôturé l'année 2010 à 73,100 dinars, enregistrant un rendement de 17%. Cette évolution a été accompagnée par des échanges nettement en hausse : le volume global moyen quotidien s'est établi à 939,2 mille dinars contre 372,2 mille dinars une année auparavant.

La BIAT a représenté à fin 2010 la troisième capitalisation boursière de la place avec 1241MD.

Actionnaires	2008	2009	2010
Capital social			
* En nombre d'actions	17 000 000	17 000 000	17 000 000
* En millions de dinars	170,0	170,0	170,0
Cours plus haut/ plus bas (en dinars)	43,900/34,170	64,500/37,020	87,550 / 63,970
Cours de clôture (en dinars)	37,400	64,100	73,000
Bénéfice par action (en dinars)	1,985	3,535	3,747
P.E.R	18,8	18,1	19,5
Dividende par action (en dinars)	0,900	2,000	2,000
Capitalisation boursière (en MD)	635,8	1 089,7	1 241,0

Evolution du nombre de titres échangés en 2010



L'action BIAT a été l'un des titres les plus dynamiques sur le marché en 2010 avec 3 309 271 de titres échangés pour toute l'année.

5.2 Actions de communications financières effectuées

Conformément à sa stratégie de communication, la BIAT a tenu durant l'année 2010 et début 2011 plusieurs séances de communication financière dont notamment :

- Deux séances à Tunis dans le cadre de l'activité de l'Association des intermédiaires en bourse : le 21 mai 2010 et le 24 février 2011.
- Une séance à Londres, lors d'un forum organisé du 17 au 18 juin 2010, portant sur l'investissement en Tunisie. L'intervention de la BIAT à cette occasion a porté sur l'historique de la Banque, sa stratégie de développement, ses résultats en 2009 et au 1er trimestre 2010, son Business Plan 2012 et ses challenges futurs.

Parallèlement à ces actions, la BIAT a continué en 2010 à communiquer avec ses actionnaires à travers la diffusion de deux numéros de la lettre à l'actionnaire : une éditée en mai 2010 et l'autre en novembre 2010.

6. AFFECTATION DES RESULTATS

6.1 Dispositions statutaires concernant l'affectation des résultats

Les produits nets, déduction faite de toutes les charges y compris amortissements et provisions constituent les bénéfices.

1/ Sur les bénéfices nets ainsi établis, il est d'abord prélevé :

a- toutes réserves légales que la Société est tenue de constituer dans les conditions prévues par la législation en vigueur;

b- toutes sommes que l'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration, décide d'affecter à des fonds de réserves généraux ou spéciaux, ou de reporter à nouveau;

c- un intérêt de 5 % du montant libéré et non amorti des actions sans qu'en cas d'insuffisance de bénéfices pour effectuer ce paiement, il puisse être fait un précompte sur les résultats de l'exercice ultérieur;

d- une somme de 10 % des bénéfices à attribuer à un fonds social ou à l'association amicale du personnel de la Banque.

2/ Le reliquat augmenté des reports bénéficiaires des exercices antérieurs sera affecté comme dividende supplémentaire.

6.2 Tableau d'évolution des capitaux propres et des dividendes versés

	Capital Social	Prime d'émission	Ré-serves légales	Réserves ordi-naires	Autres réserves			Autres capi-taux propres	Report	Résul-tat de la période	Total	
					Fonds social	Rés parti (1)	Rés exo (2)					
Capitaux Propres au 31/12/2008 avant affectation	170 000	141 760	13 115	39 910	36 549	9 916	378	80	308	33 744	445 759	
Affectation AGO du 28/05/2009			1 703		3 374	3 211			10 156	-18 444	-	
Dividendes et Superdividendes										-15 300	-15 300	
Transfert des Réserves				2 102		-2 102					-	
Capitaux Propres au 31/12/2008 après affectation du Résultat	170 000	141 760	14 818	42 012	39 923	11 026	378	80	10 463	-	430 459	
Capitaux Propres au 31/12/2009 avant affectation	170 000	141 760	14 818	42 011	40 455	11 026	-	230	47	10 463	60 090	490 899
Affectation AGO du 28/05/2010			2 182		6 009	1 690	3 150		13 060	-26 091	-	
Dividendes et Superdividendes										-34 000	-34 000	
Transfert des Réserves				954		-954						
Capitaux Propres au 31/12/2009 après affectation du Résultat	170 000	141 760	17 000	42 966	46 464	11 762	3 150	230	47	23 523	-	456 901
Capitaux Propres au 31/12/2010 avant affectation	170 000	141 760	17 000	42 966	46 882	11 762	3 150	108	33	23 523	47 506	504 689
Affectation AGO du 17/06/2011					4 751		27 022			-18 266	-13 506	
Dividendes et Superdividendes										-34 000	-34 000	
Transfert des Réserves				2 443		-2 443						
Capitaux Propres au 31/12/2010 après affectation du Résultat	170 000	141 760	17 000	45 409	51 633	9 319	30 172	108	33	5 257	-	470 689

(1) Réserves pour plus values sur cession de titres de participation

(2) Réserves pour réinvestissements exonérés

7. CONTRÔLE DES COMPTES

7.1 Activité du Comité Permanent d'Audit Interne concernant le contrôle des comptes

7.1.1 Examen des comptes financiers à fin juin 2010:

Le Comité Permanent d'Audit Interne, instance réglementaire émanant du Conseil d'Administration, a été chargé dans sa réunion du 18 août 2010, de l'examen et de l'approbation des états financiers intermédiaires au 30 Juin 2010, la variation en valeur et en pourcentage par rapport à la même période de l'année 2009 ainsi que les taux de réalisation par référence aux prévisions 2010. Les données relatives au premier semestre 2009 sont conformes à celles publiées dans le cadre des états financiers du 30 Juin 2009, à l'exception de certains retraitements qui ont été effectués pour un besoin de comparabilité, et ce suite aux changements de la méthode et des règles de prise en compte des revenus des BTA qui ont été recommandés par la BCT et adoptés par la banque à partir du 31/12/2009. L'impact de ces retraitements sur les résultats du 30 Juin 2009 est de -1,7 MD (-1,29%) pour le Produit Net Bancaire et de -1,4 MD (-9,4%) pour le Résultat Net de la période.

7.1.2 Examen des comptes financiers à fin décembre 2010:

Un rapport sur les résultats provisoires de la banque relatifs à l'exercice 2010 a été présenté au Comité Permanent d'Audit Interne lors de sa réunion tenue le 9 mars 2011. Les états financiers définitifs relatifs à l'exercice 2010 ont été examinés et validés en présence des Commissaires aux Comptes par le Comité Permanent d'Audit Interne du 21 avril 2011.

8. BILAN SOCIAL

La BIAT s'investit en tant qu'employeur responsable faisant de l'engagement des collaborateurs un élément crucial de sa stratégie.

Il s'agit de créer un environnement de travail fondé sur les valeurs de la banque et l'appartenance à une institution citoyenne, suscitant la diversité et l'égalité des chances, promouvant la créativité et l'initiative des employés, encourageant le développement professionnel et favorisant le bien-être des collaborateurs.

8.1 Effectif et mouvements

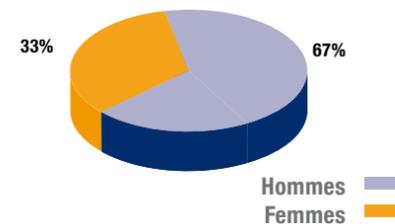
L'effectif total au 31.12.2010 s'élève à 2385 personnes contre 2454 en 2009. Cette baisse est observée dans les services centraux avec la mise en œuvre du projet efficacité opérationnelle. Les effectifs du réseau (Pôle banque de détail et Pôle Banque Commerciale) ont enregistré une légère augmentation passant de 1345 à 1369 et ce, malgré l'affectation de 20 personnes du réseau vers le projet de refonte des systèmes d'information.

Cette modification de la structure de l'effectif a profité aux Pôles Banque de Détail et Banque commerciale : en effet le nombre des commerciaux a augmenté de (+16%) en passant de 403 à 468 en ligne avec les orientations stratégiques de la Banque visant une meilleure prise en charge de nos clients par des commerciaux dédiés.

- La répartition de l'effectif entre le siège et le réseau s'améliore en faveur du réseau passant de :
- Pour le réseau : de 52% en 2009 à 58% en 2010
 - Pour les services centraux : de 48% en 2009 à 42% en 2010.
 - Le taux d'encadrement de la Banque reste parmi les meilleurs dans le secteur Bancaire et passe de 63% à 73% (cadres et cadres supérieurs).

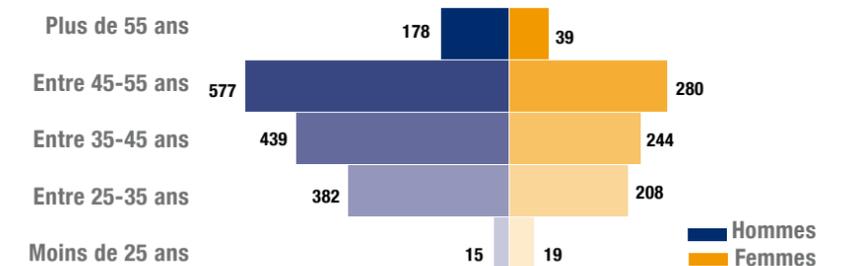
La répartition Hommes-Femmes reste stable par rapport à 2009 :

Répartition de l'effectif par sexe en 2010



L'âge moyen est de 42 ans, soit le même niveau que l'année précédente.

Pyramide des âges



8.2 Recrutement et intégration

La BIAT a poursuivi sa politique de recrutement en faveur des jeunes diplômés tout en diversifiant ses sources de recrutement (site web BIAT ; site ATEI ; partenariat avec les universités et forums de recrutement) dans un objectif d'attirer les meilleurs compétences.

38 nouvelles recrues ont intégré la BIAT en 2010 contre 144 l'année précédente.

94% ont un niveau de maîtrise et plus ; 3% des bacheliers et 3% premier cycle universitaire. Ces recrutements ciblés ont concerné particulièrement les Pôles Banque Commerciale, Banque de Détail, BFI, le projet de Refonte des Systèmes d'Information, le recouvrement et Contentieux, et la stratégie.

Cette promotion a bénéficié d'un parcours d'intégration théorique et pratique au Centre de Développement des Compétences pour faciliter leur intégration et partager les valeurs et la culture de la BIAT afin qu'ils participent activement et rapidement au développement de la Banque.

8.3 Formation et Gestion de la Performance

8.3.1 Formation

Conscient de l'importance de l'investissement immatériel, le Centre de Développement des Compétences (CDC) à continué à former et à développer la compétence technique et managériale de tout le personnel en s'appuyant sur une équipe de formateurs internes de très grande qualité permettant aux apprenants d'améliorer leur employabilité interne (polyvalence), de maîtriser leur poste travail ou d'évoluer vers d'autres métiers de la Banque.

1608 personnes ont bénéficié d'une formation au CDC en 2010.

8.3.2 Gestion de la Performance

Le nouveau système d'évaluation professionnelle basé sur des contrats de performance a concerné 489 managers en 2010 contre 335 en 2009. Ce système s'inscrit dans une démarche contractuelle entre un responsable et son collaborateur et présente plusieurs avantages :

- Pour les Managers : c'est un Outil de suivi et de management.
- Au niveau GRH : c'est un support d'aide à la décision pour les promotions, la rémunération variable, les nominations...

L'analyse de la performance a permis de tester le degré d'implication de ce nouveau système par les managers - évaluateurs.



8.4 Evolution de carrière et mobilité

8.4.1 Promotion

L'évolution professionnelle demeure un élément important qui contribue à la motivation des personnes en leur donnant des perspectives réelles d'évolution et d'ascension professionnelle. A cet effet, notre système d'évaluation par les compétences et la généralisation progressive des contrats de performance ont contribué à donner plus de crédit aux promotions du personnel sur des bases objectives et de pérenniser cette relation contractuelle qui favorise la méritocratie et non l'ancienneté uniquement. Les promotions du personnel (régies par la convention collective) sont passées de 87,5% à 89% en 2010.

Pour les cadres supérieurs (de Fondateur de pouvoir à Directeur classe 1), les taux ont également progressé (de 24% en 2009 à 37% en 2010) sous l'effet de l'augmentation des populations éligibles.

8.4.2 Carrière

L'année 2010 a été marquée par la mise en place d'un plan de relève commercial en collaboration avec les Responsables de la Banque de Détail qui a servi pour les nominations des Responsables des Points de Vente (RPV) ainsi que les autres métiers commerciaux. Trente Six (36) Chargés de Clientèle sont promus RPV pour la première fois sur les deux derniers exercices : 19 en 2009 et 17 en 2010.

L'évolution des effectifs commerciaux est d'autant plus importante qu'elle est la résultante d'un travail d'optimisation du Pôle et de reconversions de personnel des services centraux :

	2009	2010	
Attachés commerciaux	114	125	+9,6%
Chargés de Clientèle Particuliers	86	111	+29%
Chargés de Clientèle PME	37	57	+54%

8.4.3 Mobilité

Un des objectifs majeurs de la mobilité (géographique ou fonctionnelle) est le développement de la poly-compétence qui favorise la détection des futurs responsables et le maintien de la motivation.

Afin de dynamiser la mobilité, la BIAT a mis en place via intranet une bourse interne d'emploi où tous les postes vacants sont connus par le personnel qui postule selon les critères et les exigences du poste en question. C'est un espace où chaque collaborateur participe activement dans le dessin de sa trajectoire d'évolution.

8.5 Intéressement au personnel

La BIAT a une politique d'intéressement qui couvre tout le personnel et qui représente environ 10% de la masse salariale. La rémunération variable est indexée sur la performance individuelle et collective. Elle est modélisée et évolutive.

8.6 Actions sociales

Le budget alloué aux avantages sociaux augmente sensiblement d'une année à l'autre : il passe de 5,4 MD en 2009 à 6 MD en 2010 (+11%) en ligne avec l'orientation générale de la banque. Ces avantages concernent particulièrement la restauration, les activités de l'Amicale des employés, la scolarité des enfants du personnel, la retraite, etc.

9. ÉLÉMENTS SUR LE CONTRÔLE INTERNE

9. ELEMENTS SUR LE CONTROLE INTERNE

9.1 Système de contrôle interne

Le dispositif de Contrôle Interne à la BIAT est axé sur trois niveaux de contrôle indépendants mais complémentaires et matérialisé par un ensemble de processus, méthodes et mesures de sécurité et de contrôle. L'ensemble vise à assurer la maîtrise des risques de toute nature et à renforcer la régularité, la sécurité et l'efficacité des opérations.

Les deux premiers niveaux de contrôle sont assurés concrètement par les opérationnels eux mêmes, les responsables hiérarchiques et les unités opérationnelles indépendantes.

Le troisième niveau est du ressort des entités relevant du Contrôle Général et est exercé aussi bien de manière permanente que périodique.

Le premier niveau de contrôle

Le premier niveau du Contrôle est du ressort des opérationnels qui assurent, dans le cadre de leurs activités, une vigilance continue sur les opérations qu'ils traitent se traduisant par des auto-contrôles, ainsi que des contrôles croisés et hiérarchiques. Les opérationnels disposent aussi de systèmes et d'outils informatiques qui assurent des contrôles automatiques et génèrent des états d'alerte, de conformité et de reporting. Ces contrôles ne font pas l'objet de manuels ou de procédures spécifiques mais s'inscrivent dans le cadre des attributions de chaque poste.

Néanmoins, ils peuvent faire partie intégrante des attributions de certains postes dédiés exclusivement à cette tâche.

Le deuxième niveau de contrôle

Le deuxième niveau du Contrôle Permanent relève des unités opérationnelles du niveau supérieur qui effectuent dans le cadre de leurs attributions, des contrôles sur les opérations et les activités s'inscrivant dans leurs domaines de compétence.

Le troisième niveau de contrôle

Le troisième niveau de contrôle est assuré par des structures indépendantes relevant du Département du Contrôle Général. Leur intervention se fait suivant un programme de missions validé préalablement par le Comité de Contrôle et par le Comité Permanent d'Audit Interne. Il s'agit de la Direction de l'Inspection, de la Direction de l'Audit, de la Direction du Contrôle Permanent et de la Direction Conformité et Lutte Anti-blanchiment.

Conformément à la réglementation en vigueur en matière de Contrôle Interne, ce niveau de contrôle est scindé en 2 dispositifs distincts, à savoir :

Le Contrôle Permanent : Il est assuré par la Direction du Contrôle Permanent et la Direction Conformité et Lutte Anti-blanchiment.

Le Contrôle Permanent a notamment pour but de détecter de manière précoce les risques encourus, d'assurer de manière continue des contrôles distants et sur sites par le biais d'équipes dédiées et de fournir un reporting régulier sur les incidents et les insuffisances relevés, la qualité des contrôles exercés et les actions d'amélioration à réaliser.

Le Contrôle Périodique : assuré par la Direction de l'Inspection et la Direction de l'Audit.

Le contrôle périodique vise principalement à garantir le respect des textes juridiques et réglementaires, à renforcer le dispositif de contrôle existant en appréciant les autres niveaux de contrôle et à améliorer l'organisation générale et l'efficacité des procédures et des contrôles, en présentant des recommandations permettant de remédier aux insuffisances décelées.

Ces deux dispositifs de contrôle couvrent aussi bien les agences et services de la banque, que les filiales qu'elle contrôle de façon exclusive. Les modalités d'intervention des structures de contrôle sont régies par une Charte d'Audit qui définit les rôles et les missions des différentes unités ou acteurs de la banque en matière de contrôle et d'audit, ainsi que les règles et les principes à suivre par les auditeurs et les audités, notamment dans les rapports qu'ils entretiennent pour remplir les missions qui leurs sont dévolues.

9.2 Gestion des risques

9.2.1 Gestion du risque crédit

Dans le cadre de la consolidation de la nouvelle culture des risques dessinée par les orientations stratégiques élaborées en 2008, la BIAT a poursuivi la réalisation d'un plan d'actions à plusieurs niveaux visant à renforcer son système de gestion des risques.

En amont et dans l'optique de l'amélioration du processus de décision en matière d'octroi de crédit, un des axes de travail majeurs en 2010 a été la standardisation et l'automatisation des études de crédit commercial à travers le développement et la mise en place d'un outil dédié, répondant à des objectifs de maîtrise du risque de crédit et d'efficacité opérationnelle.

En effet, le déploiement de cet outil a permis de diffuser le système de notation des contreparties commerciales au réseau et d'impliquer le métier dans la notation qualitative des entreprises.

Il a aussi mis en exergue les synergies entre les pôles et le département risque avec d'un côté, la connaissance approfondie du client et d'un autre côté, l'expertise risque, contribuant ainsi à renforcer la cohérence dans les décisions de crédit à travers la revue systématique de tous les facteurs de risque potentiels.

Le système de notation, dont la dimension financière a été développée et mise en place en interne entre 2008 et 2009, a été amélioré et enrichi avec l'intégration des ajustements qualitatifs, puis calibré et validé statistiquement en 2010.

Ce système de notation permet également un meilleur pilotage du portefeuille de crédit et facilite l'élaboration de scénarios de stress.

L'accent a aussi été mis sur la consolidation de la culture sectorielle des intervenants dans le processus crédit à travers l'élaboration d'études qui analysent les facteurs de risque spécifiques à chaque secteur d'activité et l'impact des retournements conjoncturels sur le portefeuille de la banque.

9. ELEMENTS SUR LE CONTROLE INTERNE

Enfin, de nouveaux indicateurs de performance en termes de risque de crédit ont été développés et intégrés dans des tableaux de bord mensuels déclinés par point de vente permettant un pilotage opérationnel du risque.

L'année 2010 a été également marquée par l'institution d'un nouveau processus pour la mesure et le contrôle des expositions sur les contreparties bancaires intégrant toutes les natures d'exposition (marché monétaire, opérations de commerce extérieur, opération de change...). Dans ce cadre, un comité «contreparties banques» se réunit trimestriellement pour une revue du portefeuille et la fixation de limites.

9.2.2 Gestion Actif-Passif

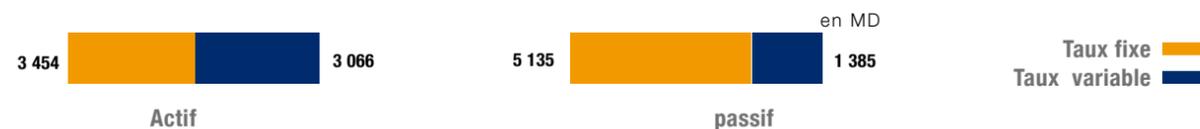
Le dispositif de gestion Actif-Passif (ALM) fait partie intégrante du dispositif global de gestion des risques et interagit avec l'ensemble de ses composantes dans un objectif de maîtrise adéquate de l'exposition aux différents risques bancaires.

La BIAT mesure ses risques de liquidité et de taux. L'impact d'une variation de taux sur sa marge en intérêts est estimé et des chocs de taux de 200 points de base ou simulations de crise sont également effectués conformément aux exigences du Comité de Bâle pour le contrôle bancaire.

Ainsi la BIAT a un dispositif de gestion du risque de taux et de liquidité qui favorise une vision globale et en même temps détaillée des emplois et des ressources et de l'impact engendré par la variation de certains paramètres du marché. De ce point de vue, la BIAT se conforme à la réglementation en vigueur, régie par la circulaire 2006-19 du 28 novembre 2006 relative au contrôle interne.

Au 31-12-2010 les emplois et ressources de la banque sont répartis comme suit en fonction de la vision (ALM) :

- 79% du passif est constitué de ressources à taux fixe et 21% de ressources à taux variable ;
- 53% de l'actif est formé d'emplois à taux fixe et 47% d'emplois à taux variable.



Le risque de liquidité de la BIAT demeure maîtrisé et au 31-12-2010, le ratio de liquidité réglementaire est de 106% .

10. MÉTIERS DE LA BANQUE

10.1 Pôle Banque de détail

10.1.1 Mission et organisation

Le Pôle Banque de Détail, sert principalement la Clientèle des Particuliers, Professionnels TRE et PME à travers un réseau de 138 points de vente.

Il fournit également à travers le réseau de points de vente un support opérationnel aux 2 autres pôles de la Banque (Pôle Banque Commerciale et Pôle Banque de Financement et d'Investissement).

10.1.2 Principales actions du Pôle Banque de détail en 2010

Outre sa mission principale de développement de l'activité sur les marchés et clientèles cibles cités plus haut (mobilisation des ressources, octroi de crédits, équipement clientèle en produits,...), les principales réalisations du pôle en 2010 ont été les suivantes :

- Le développement soutenu et maîtrisé du crédit aux Particuliers particulièrement via une grande campagne promotionnelle « Crédits Conso ».
- L'amélioration de la structure de nos dépôts par le biais des dépôts épargne stables et relativement économiques.
- L'ancrage du métier de bancassurance au niveau du réseau BIAT à travers une « campagne – Concours » « Projet Avenir » articulée autour d'un tirage au sort pour les nouveaux souscripteurs et prospects ainsi qu'un challenge réseau.
- La consolidation de notre positionnement sur la marché des TRE sur la base d'une campagne estivale ciblant ce marché en croissance.
- L'équipement de notre Clientèle en produits de base (monétique, banque à distance,...).

Il reste à noter que ces efforts de développement ciblés du Pôle Banque de Détail ont été en 2010 fortement appuyés par le déploiement :

- des nouvelles pratiques managériales issues des recommandations de la phase conception du projet Efficacité Commerciale ; pratiques qui impliquent l'ensemble de la « Chaîne de commandement » du Pôle, du Responsable de Pôle au Commercial en agence.
- de nouveaux outils en ligne d'aide à la vente et de suivi des performances (Market Access, Tableaux de bord, Suivi Pratiques Managériales).
- de l'ensemble des dispositifs et moyens conçus et préconisés dans le cadre du projet Efficacité Commerciale sur une vingtaine d'agences pilotes qui ont par ailleurs fait l'objet d'un diagnostic (Marketing, RH et Logistique), d'un plan d'action commercial ainsi que d'un accompagnement terrain par des animateurs commerciaux.
- de portefeuilles clients recomposés et affectés sur l'ensemble des commerciaux réseau sur la base objective de la nouvelle segmentation.

D'autres actions de support au développement de l'activité ont par ailleurs été effectuées au courant de l'année 2010 parmi lesquelles on citera particulièrement :

- la participation aux foires et salons (11 actions recensées en 2010)
- les actions de développement et d'animation des Conventions Entreprises et Administrations publiques.

- l'organisation de rencontres B to B avec des Entreprises Italiennes en partenariat avec la Banca Nuova.
- l'envoi de mailings Clients destinés à la relance ponctuelle de produits et services ou à la diffusion de nouveautés en la matière (6 mailings en 2010).
- la refonte totale de la PLV (Publicité sur lieu de vente) à travers une reprise de l'ensemble de la documentation commerciale destinée à la Clientèle ainsi que ses supports physiques (présentoirs).
- La conception de supports de référence (catalogues produits) à destination des commerciaux de la Banque afin de leur conférer plus de visibilité sur l'offre (4 catalogues Produits).

Autre volet sur lequel le Pôle Banque de Détail a œuvré : l'extension et la modernisation du réseau de Points de Vente puisque 2010 a vu la BIAT accroître son parc d'agences de 7 nouvelles unités (Enfidha Aéroport, El Ghazala, Kasserine, Hammam Sousse El Menchia, El Mourouj 4, les Jardins du Lac et El Menzah 9) tandis que 5 anciennes agences ont fait l'objet d'une modernisation et adaptation au nouveau concept sous forme d'aménagement ou de transfert (Houmt Souk, Abou Nawas, Sfax Marlburg, Bizerte et El Jazira1).

10.2 Pôle Banque Commerciale

10.2.1 Mission et organisation

Le Pôle Banque Commerciale a une double mission :

- 1- La gestion active d'un portefeuille de groupes et de grandes entreprises en développant :
 - Une relation globale et de qualité avec une cible de clientèle;
 - La part de la BIAT dans le financement des groupes et des grandes entreprises.
- 2- La valorisation du portefeuille clients, en liaison avec les autres lignes métiers (développement du Cross-Selling)
 - Cibler les entreprises qui présentent un meilleur potentiel en développant l'image de banquier conseil «apporteur de solutions globales».
 - Détecter les opportunités d'affaires et accompagner la mise en place des opérations en partenariat avec les spécialistes produits.

L'année 2010 a été marquée par la mise en œuvre du nouveau périmètre de marché entre les pôles Banque Commerciale et Banque de Détail.

Ainsi, 65 Grandes Entreprises et 25 Groupes d'Affaires (soit plus de 200 affaires), répondant aux critères, ont été transférés au Pôle Banque Commerciale.

Le portefeuille du pôle, constitué de près de 1100 affaires (130 grandes entreprises, 880 affaires appartenant à 95 groupes), est piloté par 16 chargés d'affaires.

Les chargés d'affaires apportent une offre adaptée aux entreprises clientes à travers :

- Leur qualité de vis-à-vis unique de la relation ;
- La célérité dans les réponses données aux différentes sollicitations,
- Leur rôle de conseiller dans les domaines financier, réglementaire, juridique, de commerce extérieur, etc.

10.2.2 Principales actions du Pôle Banque Commerciale en 2010

Parmi les actions réalisées en 2010, on relève :

- La mise en place d'une approche de segmentation et de mesure de l'équipement en produits et services des entreprises clientes.
- La mise en place des nouvelles pratiques managériales et des outils associés dans le but de formaliser l'organisation et le pilotage de l'activité commerciale : réunions individuelles avec les commerciaux (plan d'actions commerciales et suivi des RDV clients), comité commercial groupe et comité d'exploitation.
- Le lancement du Challenge Cross Selling : signature de 52 conventions salariés avec des entreprises employant près de 114.000 salariés.
- Le pilotage et la mise en œuvre du nouveau périmètre de marché (lotissement et transfert des sociétés, dimensionnement des effectifs et des portefeuilles cibles, ...).
- La conception et l'édition d'une brochure présentant notre offre de produits et services destinée aux groupes et grandes entreprises.

10.3 Pôle Banque de Financement et d'Investissement

10.3.1 Mission et organisation

Les métiers de la BFI s'articulent autour des activités de marchés de capitaux, de « corporate finance » et « capital investissement ». La logique de développement de ces activités conjugue une approche d'amélioration de la rentabilité des opérations et de maîtrise des risques. Le pôle BFI a adopté une stratégie de croissance qui combine les éléments suivants:

- La diversification des produits et services offerts à la clientèle
- La consolidation de la position dominante de la banque sur les marchés de capitaux ;
- Le développement du portefeuille-clients et le renforcement de la relation client à travers une approche commune avec les autres pôles (cross-selling).
- Le développement de l'activité « corporate-finance »
- La gestion dynamique de notre portefeuille-participations.

10.3.2 Principales actions en 2010

Parmi les actions réalisées en 2010, on relève :

- L'organisation de séminaires à l'intention du réseau et de la clientèle sur le thème des instruments de couverture du risque de change et de taux ;
- Le renforcement de la base de données risque regroupant des informations fondamentales et techniques sur les contreparties banques et du modèle de fixation des lignes contreparties banques ;
- Le développement de l'activité dépositaire de plusieurs OPC et la signature de nouvelles conventions de Sub-Custody ;
- La consolidation du portefeuille correspondant et le développement de nouvelles relations ;
- Une meilleure orientation des flux de transactions vers nos correspondants étrangers, selon les critères de réciprocité et d'optimisation des coûts ;

- Le soutien et l'accompagnement de nos clients dans leur recherche d'informations et d'opportunités d'affaires ;
- La mise en place d'une structure dédiée à l'accompagnement des investisseurs étrangers et d'un processus de démarchage des prospects ;
- La mise en place de la structure Middle-Office pour assurer un meilleur suivi des risques et des réalisations au niveau des activités de marché ;
- La mise en place d'une nouvelle structure pour le développement et le soutien aux activités de marché avec le lancement d'une réflexion stratégique sur ces activités pour renforcer leur développement ;
- Le renforcement des équipes corporate finance et intervention pour les différents dossiers de restructuration.

10.4 Communication Externe/Interne

L'année 2010 était riche en actions de communication en direction des Clients, des Actionnaires, des Partenaires et des Collaborateurs ce qui a permis de renforcer davantage la notoriété et la bonne image de la banque ainsi que le sentiment d'appartenance chez les collaborateurs.

Au niveau Externe : La banque a lancé une campagne de communication, multi canal, à l'occasion de la certification de son Centre de Développement des Compétences (CDC) pour son activité de formation.

Elle a poursuivi la sponsoring de grands événements nationaux & internationaux, tels que: «Les Journées de l'Entreprise», les Forums annuels de «Réalités», de «l'Economiste Maghrébin». L'année 2010 a été également marquée par l'organisation de la 3ème édition de BIATexpo qui a regroupé plusieurs artistes et qui a permis à la banque, outre l'enrichissement de sa collection par des nouvelles acquisitions, le renforcement de sa vocation-désormais bien établie- d'acteur clé dans le mécénat culturel.

En direction de ses Clients : Parallèlement aux campagnes produits et services, la BIAT a réalisé plusieurs actions dont on peut citer notamment l'organisation de rencontres régionales avec les principaux clients de la banque et de 4 rounds de séminaires sur les instruments disponibles pour se couvrir contre les risques de change.

En direction de ses Actionnaires : Dans ce cadre et outre l'organisation de l'Assemblée Générale Ordinaire (AGO) ayant statué sur les résultats de l'exercice 2009 et l'édition de 2 numéros de la «Lettre à l'actionnaire», la banque a entrepris notamment l'organisation d'un Point Presse avec les Intermédiaires en bourse et les représentants des médias.

En direction des Collaborateurs : On cite particulièrement l'organisation du «Séminaire Annuel de la Banque», ainsi que la réalisation du journal interne «BIATéchos» qui vise entre autres à dynamiser davantage la communication interne à travers une information régulière de l'ensemble des collaborateurs sur la « vie » de la BIAT.

Parallèlement, la BIAT a obtenu en 2010 des distinctions nationales et internationales qui constituent, si l'on en juge par les critères qui y sont pris en considération, une reconnaissance internationale de la solidité des fondamentaux de la BIAT et de la place de choix qu'elle occupe sur la scène nationale :

- Prix de la «Meilleure banque locale en Afrique» au titre de l'année 2010 décerné par la revue Londonienne «African Banker».
- Election par le journal «L'expert» de monsieur Slaheddine LADJIMI, Directeur Général de la BIAT, en tant que «Banquier de l'année 2010».

11. États Financiers Individuels 2010

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES Exercice clos le 31 décembre 2010

Rapport d'audit sur les États Financiers arrêtés au 31 décembre 2010

Mesdames, Messieurs les Actionnaires
de la Banque Internationale Arabe de Tunisie BIAT

En date du 30 mai 2011, nous avons émis une opinion sans réserve sur les états financiers de la Banque Internationale Arabe de Tunisie BIAT tels qu'arrêtés par le conseil d'administration réuni le 27 avril 2011.

Ainsi qu'il en est fait mention dans la note XI aux états financiers, la banque a fait l'objet d'un contrôle fiscal couvrant les exercices 2004 à 2008. Ce contrôle s'est soldé par une taxation d'office pour un montant global de 28.765 mD, dont 445 mD qui ont été réglés, soit un reliquat de 28.320 mD. La Banque s'est opposée à cet arrêté de taxation d'office et les états financiers arrêtés par le conseil d'administration du 27 avril 2011 tiennent compte de provisions au titre de ce contrôle fiscal pour un montant total de 11.087 mD. A cette date et sur la base de la loi fiscale en vigueur pendant les exercices contrôlés ainsi que d'une jurisprudence de la chambre de cassation du tribunal administratif, nous avons considéré que les provisions constituées couvraient les risques encourus au titre de cette affaire. En date du 15 juin 2011, le tribunal de première instance de Tunis a prononcé son jugement confirmant le montant de la taxation d'office, suite à quoi, l'assemblée générale réunie le 17 juin 2011, a décidé de procéder à une modification des états financiers pour tenir compte d'un complément de provisions au titre de l'affaire en cours pour un montant de 17.233 mD, couvrant ainsi la totalité de la taxation contestée.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers conformément aux Normes Comptables Tunisiennes ainsi que d'un contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'Audit. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants

concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à cette évaluation, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et à la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

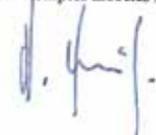
Opinion

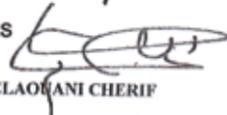
À notre avis, les états financiers modifiés par l'assemblée générale du 17 juin 2011 sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la Banque Internationale Arabe de Tunisie (BIAT) au 31 décembre 2010 ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Paragraphe d'observation

Sans remettre en cause l'opinion ci-dessus exprimée, nous estimons utile d'attirer votre attention sur la note XI aux états financiers décrivant les modifications apportées aux états financiers déjà publiés au 30 mai 2011 et ce, suite à l'issue du procès du 15 juin 2011 opposant la Banque Internationale Arabe de Tunisie à l'administration fiscale. Nous signalons que nos procédures d'audit sur les événements postérieurs se sont limitées à la modification des états financiers décrite dans la note XI.

Tunis, le 18 juin 2011


Les commissaires aux comptes associés M.T.B.F
Ahmed BELAIFA 


ECC MAZARS 
Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF

RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2010

Mesdames, Messieurs les Actionnaires
de la Banque Internationale Arabe de Tunisie BIAT

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre banque et en application des dispositions de l'article 29 de la loi n° 2001-65 relative aux établissements de crédit telle que modifiée et complétée par la loi n° 2006-19 du 2 mai 2006, l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A/ Opérations réalisées relatives à des conventions conclues au cours de l'exercice

Votre conseil d'administration nous a tenus informés des conventions et opérations suivantes nouvellement conclues au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2010.

- 1- La BIAT a confié à la SICAR AVENIR la gestion d'un fonds régional d'un montant global de dix millions de dinars (10.000 mD) libéré en totalité et ce, en vue de profiter des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 Octobre 1995 telle que modifiée et complétée par les nouvelles dispositions des articles 39 et 48 du code de l'IS et l'IRPP et les textes subséquents.

La SICAR AVENIR perçoit sur la rémunération du fonds une commission de gestion de :

- 0,5% par an sur les montants placés, et ce, pendant la période de blocage ;
- 1,75% par an sur les montants investis, entre la date de libération des fonds et la fin de la septième année qui suit celle de la libération. Passée la période de blocage, la commission est perçue à terme échu sur l'encours ;
- 1% par an sur les montants investis entre la fin de la septième année et la dixième année.

- 2- La BIAT a confié à la SICAR AVENIR la gestion d'un fonds d'un montant global de dix millions de dinars (10.000 mD) libéré en totalité et ce, en vue de profiter des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 Octobre 1995 telle que modifiée et complétée par les nouvelles

dispositions des articles 39 et 48 du code de l'IS et l'IRPP et les textes subséquents.

La SICAR AVENIR agira pour assurer à la BIAT le meilleur rendement possible sur les participations financées par le fonds et ce, jusqu'au remboursement total de ce dernier au souscripteur du fonds.

La SICAR AVENIR perçoit sur la rémunération du fonds une commission de gestion égale à 1% l'an en hors taxe, perçue annuellement à terme échu sur le montant initial du fonds. Passé le terme de 5 ans, cette commission de 1% l'an en hors taxe sera perçue annuellement à terme échu sur l'encours du fonds géré.

- 3- La BIAT a donné en location, à la société Orange Tunisie SA, avec laquelle votre Banque a des administrateurs communs à la clôture de l'exercice 2010, la totalité d'un local situé au rez-de-chaussée de l'immeuble sis à la rue Moncef bey à BIZERTE d'une superficie approximative égale à 211,5 m². Cette location a été consentie pour une durée de trois ans, commençant à compter du 01 décembre 2010.

Le loyer a été fixé d'un commun accord, entre les deux parties à la somme de deux mille six cent quarante trois dinars sept cent cinquante millimes hors taxe, par mois (2.643,750 dinars HT). Il fait l'objet d'une augmentation annuelle de 5% cumulative à partir de la deuxième année de location.

La BIAT a également cédé à la Société Orange Tunisie le fonds du commerce se rattachant audit local. Le prix de cession a été fixé d'un commun accord entre les parties à la somme de deux cent trente deux mille six cent cinquante dinars (232.650 dinars HT). Le contrat de cession de ce fonds de commerce a été signé pendant le mois de Janvier 2011.

- 4- La BIAT a donné en location, à la société Orange Tunisie SA, la totalité du local situé au rez-de-chaussée de l'immeuble sis au numéro 246 de l'avenue Habib Bourguiba au Kram d'une superficie de 154 m². Cette location a été consentie pour une durée de trois ans, commençant à courir à compter du 1er Avril 2010 jusqu'au 31 Mars 2013 et renouvelable tacitement.

Le loyer mensuel a été fixé d'un commun accord, entre les deux parties à la somme de deux mille cinq cent soixante sept dinars hors taxe (2.567 dinars HT). Il fait l'objet d'une augmentation annuelle de 5% cumulative à partir de la deuxième année de location. Orange Tunisie a versé un montant de 5.134 dinars à titre de caution en garantie de paiement du loyer.

La BIAT a également cédé à la société Orange Tunisie le fonds du commerce se rattachant audit local. Le prix de cession est fixé d'un commun accord entre les parties à la somme de deux cent dix huit mille soixante quatre Dinars (218.064 dinars TTC).

- 5- La BIAT a mis à la disposition de sa filiale, la société de promotion Touristique Mohamed V des salariés qui interviennent sur un projet de construction d'hôtels au centre ville de Tunis.

L'estimation de la charge à refacturer par la BIAT à la société de promotion Touristique Mohamed V, est estimée à deux cent sept mille dinars (207 MD) pour les deux exercices 2009 et 2010. La charge refacturée au titre de l'exercice 2010 s'est élevée à 105 MD.

- 6- La Société de Promotion Immobilière Arabe de Tunisie (SOPIAT), filiale de la Banque, a cédé à cette dernière un appartement à usage de bureau faisant partie de l'immeuble sis au 21 rue d'Alger Bizerte objet du titre foncier N°18188 Bizerte dénommé « Villa Liseron ». Il s'agit de l'appartement 1-2 sis au premier étage d'une superficie approximative de 88,5 m².

Le prix de l'appartement est fixé forfaitairement à la somme de cent vingt huit mille trois cent vingt cinq dinars 128.325 dinars hors TVA.

- 7- La Société de Promotion Immobilière Arabe de Tunisie (SOPIAT) a cédé à la BIAT un deuxième appartement à usage de bureau faisant partie de l'immeuble sis au 21 rue d'Alger Bizerte objet du titre foncier N°18188 Bizerte dénommé « Villa Liseron ». Il s'agit d'un appartement sis au rez-de-chaussée d'une superficie approximative de 315 m².

Le prix de l'appartement est fixé forfaitairement à la somme de 725.500 dinars hors TVA

- 8- La BIAT et la SICAV TRESOR ont conclu une convention de dépôt à la date du 1^{er} Avril 2010 au terme de laquelle la BIAT assure la mission de dépositaire exclusif des titres et des fonds appartenant à cette SICAV.

Pour ses prestations, la BIAT recevra une rémunération annuelle de 0,35% TTC au lieu de 0,20% TTC initialement appliquée, de l'actif net de la SICAV TRESOR. Cette rémunération décomptée quotidiennement sera réglée mensuellement à terme échu. Les produits de l'exercice 2010 se sont élevés à 1.993 MD.

- 9- La BIAT a mis à la disposition de la SOPIAT un ensemble de locaux, (sept bureaux sis au 1^{er} étage d'une superficie totale de 315 m²) du bâtiment propriété de la BIAT situé sur le grand boulevard principal les berges du Lac Tunis, pour une période de deux années consécutives commençant le 1^{er} Janvier 2010 et arrivant à échéance le 31 décembre 2011 renouvelable par tacite reconduction.

La location est consentie pour un loyer annuel de quarante sept milles deux cent cinquante dinars (47 250 DT) payables trimestriellement et d'avance.

B/ Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures

Nous vous informons que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé :

- 1- La BIAT a conclu, le 08 Mars 2003, deux conventions de dépositaire exclusif des titres et des fonds de la « SICAV PROSPERITY » et la « SICAV OPPORTUNITY ». En vertu des dispositions de ces conventions, les prestations de la BIAT sont rémunérées aux taux respectifs de 0,2% TTC de l'actif net de la « SICAV PROSPERITY » et 0,3% TTC de l'actif net de la « SICAV OPPORTUNITY ».

Ces rémunérations sont décomptées quotidiennement et réglées mensuellement à terme échu. Par ailleurs, aucune rémunération n'est due par ces SICAV à la BIAT au titre des frais de distribution. Ces conventions stipulent, en outre, que ces SICAV seront domiciliées dans les locaux de la BIAT sans que ceci ne constitue une location et n'ouvre droit à aucune création de propriété commerciale en leur faveur. Les montants inscrits en résultats au titre de l'exercice 2010 se sont élevés respectivement à 3.050 DT et à 3.912 DT.

- 2- La BIAT a conclu, le 08 Mars 2003, des conventions tripartites de commercialisation des titres « SICAV PROSPERITY », « SICAV TRESOR » et « SICAV OPPORTUNITY » avec ces trois sociétés et la « BIAT ASSETS MANAGEMENT », société de gestion et en vertu desquelles, cette dernière assure la commercialisation des titres de ces SICAV au profit des clients. Elle est, à ce titre, habilitée à utiliser le nom de la BIAT dans les campagnes publicitaires et promotionnelles qu'elle envisage réaliser sous réserve de l'accord écrit de la BIAT qui prend, intégralement, en charge les dépenses y afférentes. En outre, la BIAT prend en charge les frais relatifs à la logistique nécessaire pour le fonctionnement de la société de gestion ainsi que les frais d'abonnements, d'entretien, de maintenance et de fonctionnement inhérents à l'exploitation des équipements mis à la disposition de la « BIAT ASSETS MANAGEMENT ».

- 3- La BIAT a conclu, en date du 24 Novembre 2006, avec la « BIAT ASSETS MANAGEMENT », une convention de dépositaire exclusif des titres et des fonds appartenant au Fonds Commun de Placement en Valeurs Mobilières « FCP BIAT - EPARGNE ACTIONS » et ce, moyennant une rémunération annuelle de 0,1% TTC de l'actif net dudit Fonds. Cette rémunération, prélevée quotidiennement, sera réglée mensuellement à terme échu. Par ailleurs, aucune rémunération n'est due par le fonds à la BIAT au titre des frais de distribution.

Cette convention est conclue pour une période de cinq ans, à partir de sa signature par les deux parties et sera renouvelée par tacite reconduction. Elle a fait l'objet d'un avenant en date du 23 Avril 2009, qui prévoit que la société de gestion est habilitée à utiliser le nom de la BIAT dans les campagnes publicitaires et promotionnelles qu'elle envisage de réaliser pour le compte du « FCP BIAT-EPARGNE ACTIONS » et ce, sous réserve de l'accord écrit de celle-ci qui prend, intégralement, en charge les dépenses y afférentes. En outre, la BIAT prend en charge les frais de logistique nécessaire pour le fonctionnement du fonds ainsi que les frais d'abonnements, d'entretien, de maintenance et de fonctionnement inhérents à l'exploitation des équipements mis à sa disposition. Ledit fonds sera domicilié dans les locaux de la BIAT sans que ceci ne constitue une location et n'ouvre droit à la création d'aucune propriété commerciale. Le montant inscrit en résultat au titre de l'exercice 2010 s'est élevé à 594 DT.

- 4- La BIAT a conclu, le 17 Octobre 2000, une convention de gestion avec la « SICAR AVENIR » mettant à la charge de la BIAT, l'exécution de l'ensemble des tâches relatives à la gestion commerciale, financière et administrative de ladite SICAR. La BIAT perçoit de la « SICAR AVENIR », en contrepartie des prestations rendues, une rémunération annuelle égale à 1% des fonds propres de la SICAR. Cette convention stipule, aussi, que la « SICAR AVENIR » sera domiciliée dans les locaux de la BIAT sans que ceci ne constitue une location et n'ouvre droit à aucune création de propriété commerciale ou droit au bail en faveur de celle-ci.

Par ailleurs, cette convention a fait l'objet de deux avenants en date du 25 Février 2002 et du 24 Octobre 2004, ayant modifié l'objet de la convention et la rémunération à percevoir par la BIAT. En effet, et en vertu des dispositions du deuxième avenant, la BIAT assure au profit de la « SICAR AVENIR », outre la mise à disposition de son réseau commercial et les actions de promotion et de publicité, un service d'assistance et de conseil. Elle perçoit en contre partie de ses prestations, une rémunération annuelle forfaitaire de D : 50.000 TTC.

- 5-** La BIAT a conclu, en date du 27 Décembre 2006, une convention de gestion de fonds à capital risque avec la société « SICAR AVENIR », en vertu de laquelle elle confie à celle-ci, au titre de fonds à capital risque, la gestion d'un fonds d'un montant global de cinq millions (5.000.000) de dinars, libéré en totalité.

Le gestionnaire du fonds, en l'occurrence la société « SICAR AVENIR », agira pour assurer à la BIAT, un rendement minimum moyen des participations équivalent au TMM+0.5% et ce, jusqu'au remboursement total du fonds géré.

En contre partie, la société « SICAR AVENIR » perçoit, sur la rémunération du fonds une commission de gestion du fonds géré, égale à 1% l'an en hors taxes, perçue annuellement à terme échu sur le montant initial du fonds. Passé le terme de 5 ans, cette commission sera perçue annuellement à terme échu sur l'encours du fonds géré.

Le risque de défaillance des bénéficiaires des concours prélevés sur le fonds géré, est supporté par la BIAT.

- 6-** La BIAT a conclu, en date du 27 Décembre 2007, une convention de gestion de fonds à capital risque avec la société « SICAR AVENIR », en vertu de laquelle elle confie à celle-ci, au titre de fonds à capital risque, la gestion d'un fonds d'un montant global de neuf millions (9.000.000) de dinars, libéré en totalité.

Le gestionnaire du fonds, en l'occurrence la société « SICAR AVENIR », agira pour assurer à la BIAT, un rendement minimum moyen des participations équivalent au TMM+0.5% et ce, jusqu'au remboursement total du fonds géré.

En contre partie, la société « SICAR AVENIR » perçoit, sur la rémunération du fonds une commission de gestion du fonds géré, égale à 1% l'an en hors taxes, perçue annuellement à terme échu sur le montant initial du fonds. Passé le terme de 5 ans, cette commission sera perçue annuellement à terme échu sur l'encours du fonds géré.

Le risque de défaillance des bénéficiaires des concours prélevés sur le fonds géré, est supporté par la BIAT.

- 7-** La BIAT a conclu, en date du 24 Décembre 2008, une convention de gestion de fonds à capital risque avec la société « SICAR AVENIR », en vertu de laquelle elle confie à celle-ci, au titre de fonds à capital risque, la gestion d'un fonds d'un montant global de quatorze millions deux cent cinquante milles (14.250.000) dinars, libéré en totalité.

Le gestionnaire du fonds, en l'occurrence la société « SICAR AVENIR », agira pour assurer à la BIAT, un rendement minimum moyen des participations équivalent au TMM+0.5% et ce, jusqu'au remboursement total du fonds géré.

En contre partie, la société « SICAR AVENIR » perçoit, sur la rémunération du fonds une commission de gestion du fonds géré, égale à 1% l'an en hors taxes, perçue annuellement à terme échu sur le montant initial du fonds. Passé le terme de 5 ans, cette commission sera perçue annuellement à terme échu sur l'encours du fonds géré.

Le risque de défaillance des bénéficiaires des concours prélevés sur le fonds géré, est supporté par la BIAT.

- 8-** La BIAT a conclu, en date du 30 Décembre 2009, une convention de gestion de fonds à capital risque avec la société « SICAR AVENIR », en vertu de laquelle elle confie à celle-ci, au titre de fonds à capital risque, la gestion d'un fonds d'un montant global de trois millions (3.000.000) de dinars, libéré en totalité.

Le gestionnaire du fonds, en l'occurrence la société « SICAR AVENIR », agira pour assurer le meilleur rendement possible sur les participations financées par le fonds et ce, jusqu'à son remboursement total.

En contre partie, la société « SICAR AVENIR » perçoit, sur la rémunération du fonds une commission de gestion du fonds géré, égale à 1% l'an en hors taxes, perçue annuellement à terme échu sur le montant initial du fonds. Passé le terme de 5 ans, cette commission sera perçue annuellement à terme échu sur l'encours du fonds géré.

Le risque de défaillance des bénéficiaires des concours prélevés sur le fonds géré, est supporté par la BIAT.

- 9-** La BIAT a conclu, le 30 Décembre 2005, une convention tripartite de portage avec les sociétés « SICAR » et « SICAF BIAT », portant sur le rachat, sur 5 échéances annuelles allant du 29 Décembre 2006 au 29 Décembre 2010, de 30.000 actions d'une valeur nominale de 100 dinars chacune, détenues par la « SICAR AVENIR » dans le capital de la « SICAF BIAT » et ce, moyennant une plus-value calculée sur la base d'un rendement annuel net cumulable au taux de TMM+1%, applicable à la valeur nominale de l'action. Les dividendes éventuellement attribués à ladite SICAR durant la période de portage, viennent en déduction des plus-values précitées. Le montant payé en 2010 s'est élevé à 755.322 DT.

- 10-** La BIAT a conclu, le 02 Janvier 2004, avec la Financière de Placement et de Gestion « FPG » (Actuellement dénommée BIAT Capital) une convention de collecte d'ordres en bourse.

L'article 8 de cette convention stipule qu'une partie des commissions de courtage sur toute opération négociée par la « FPG » pour le compte de la BIAT ou de ses clients revient à la BIAT.

En outre, la BIAT met à la disposition de la « FPG » les locaux, la logistique et les équipements nécessaires à l'exercice de son activité et prend en charge toutes les dépenses d'entretien et de maintenance s'y rattachant. Aussi, la « FPG » peut utiliser le nom de la BIAT dans les campagnes publicitaires et promotionnelles, sous réserve de son accord écrit.

11- La BIAT a conclu, en date du 10 Mai 2006, une convention avec la société « TUNISIE TITRISATION » aux termes de laquelle les deux contractants constituent le Fonds Commun de Créances « FCC BIAT-CREDIMMO 1 », une copropriété ayant pour objet exclusif d'acquérir des créances portant sur des prêts immobiliers consentis par le Cédant (la BIAT) à des particuliers, en vue d'émettre des parts représentatives de ces créances.

Le prix total initial de l'émission s'élève à 50.000 milles dinars et les créances cédées par la BIAT audit fonds représenté par la société « TUNISIE TITRISATION », totalisent un capital restant dû de 50.019 milles dinars.

Le total des souscriptions de la BIAT à ce fonds s'élève, au 31 Décembre 2010, à 4.005 milles dinars, réparti comme suit :

- 1.519 milles dinars de souscriptions dans les parts résiduelles ;
- 500 milles dinars de souscriptions dans les parts substantielles ; et
- 1.986 milles dinars de souscriptions dans les parts de la catégorie P1.

Dans le cadre de cette opération, la BIAT assure aussi bien le rôle de dépositaire des actifs du fonds que celui de recouvreur. A ce titre, et en rémunération des missions de dépositaire qui lui sont confiées, la BIAT perçoit auprès de la société de gestion « TUNISIE TITRISATION » agissant pour le compte du fonds, une commission égale à 0,05% HT l'an, du capital restant dû des créances vivantes en début de période de calcul. En outre, et en sa qualité de recouvreur, la BIAT perçoit auprès de ladite société de gestion pour le compte du fonds, une commission égale à 0,4% HT l'an, du capital restant dû des créances vivantes en début de période de calcul.

Les commissions perçues par la BIAT à ce titre se sont élevées au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2010 à 99.243 DT.

12- La BIAT a conclu, en date du 18 Mai 2007, une convention avec la société « TUNISIE TITRISATION » aux termes de laquelle les deux contractants constituent le Fonds Commun de Créances « FCC BIAT-CREDIMMO 2 », une copropriété ayant pour objet exclusif d'acquérir des créances portant sur des prêts immobiliers consentis par le Cédant (la BIAT) à des particuliers, en vue d'émettre des parts représentatives de ces créances.

Le prix total initial de l'émission s'élève à 50.000 milles dinars et les créances cédées par la BIAT audit fonds représenté par la société « TUNISIE TITRISATION », totalisent un capital restant dû de 50.003 milles dinars.

Par ailleurs, le total des souscriptions de la BIAT à ce fonds s'élève, au 31 Décembre 2010, à 8.891 milles dinars, réparti comme suit :

- 1.503 milles dinars de souscriptions dans les parts résiduelles ;
- 1.000 milles dinars de souscriptions dans les parts substantielles ;
- 3.438 milles dinars de souscriptions dans les parts de la catégorie P1 ;

- 2.100 milles dinars de souscriptions dans les parts de la catégorie P2 ; et
- 850 milles dinars de souscriptions dans les parts de la catégorie P3.

Dans le cadre de cette opération, la BIAT assure aussi bien le rôle de dépositaire des actifs du fonds que celui de recouvreur. A ce titre, et en rémunération des missions de dépositaire qui lui sont confiées, la BIAT perçoit auprès de la société de gestion « TUNISIE TITRISATION » agissant pour le compte du fonds, une commission égale à 0,05% HT l'an, du capital restant dû des créances vivantes en début de période de calcul. En outre, et en sa qualité de recouvreur, la BIAT perçoit auprès de ladite société de gestion pour le compte du fonds, une commission égale à 0,4% HT l'an, du capital restant dû des créances vivantes en début de période de calcul.

Les commissions perçues par la BIAT à ce titre se sont élevées au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2010 à 144.599 DT.

13- Dans le cadre de la couverture de son patrimoine et son activité économique et sociale, la BIAT a conclu avec la société « LA PROTECTRICE », société d'étude, de conseil et de courtage en assurance et réassurance, une convention d'assistance et de conseil. La charge supportée par la BIAT, en 2010, au titre de cette convention, s'élève à 20.000 DT.

14- La BIAT a conclu, depuis 2004, des contrats d'assurances auprès de la société « Assurances BIAT ». Les primes payées au titre de l'exercice 2010 se sont élevées à 1.780 mD.

15- La BIAT a conclu le 12 Octobre 2005, avec la Compagnie Internationale Arabe de Recouvrement « CIAR », une convention d'assistance au recouvrement des créances. Cette convention stipule que la « CIAR » s'engage à assister la BIAT dans le recouvrement amiable de ses créances dans la limite et le strict respect de la législation en vigueur. En contre partie de ses services, la « CIAR » percevra une commission de 10% hors TVA sur tout montant recouvré.

16- La BIAT a conclu, au cours de l'exercice 2009, une convention avec la société « OSI » (Organisation et Services Informatiques) en vertu de laquelle elle accepte de rétrocéder à ladite société le montant du loyer et des charges rattachées payées par cette dernière au titre des locaux occupés par les services de la BIAT.

Cette convention est consentie est acceptée pour une période de deux années consécutives commençant le 1^{er} Janvier 2009 et arrivant à échéance le 31 Décembre 2010, renouvelable d'année en année par tacite reconduction.

Le montant annuel des loyers et charges rétrocédées s'élève à 29.542 DT hors taxes, payable trimestriellement et d'avance. Ce montant subira une majoration cumulative de 5% tous les deux ans, applicable à partir du 1^{er} Janvier 2011.

17- La BIAT a conclu, en date du 10 Août 2009, avec la société « CIAR » un contrat de location d'une villa sise à 7- Rue Alain Savary- Tunis, d'une superficie bâtie de 433 m² et ce, moyennant une rémunération annuelle de 47.000 DT hors taxes, payable trimestriellement et d'avance.

Cette location est consentie pour une période de deux années, commençant le 1^{er} Janvier 2010 et arrivant à échéance le 31 Décembre 2011, renouvelable d'année en année par tacite reconduction. Le loyer subira une majoration annuelle de 5% applicable à partir de la troisième année.

18- La BIAT a conclu avec la « SOCIETE DU POLE DE COMPETITIVITE DE MONASTIR EL FEJJA » un contrat de location en vertu duquel elle met à la disposition de celle-ci un local nécessaire à l'exercice de son activité, faisant partie du bâtiment lui appartenant sis au boulevard principal des Berges du Lac 1 et ce, moyennant un loyer annuel de 70.950 DT hors taxes, payable trimestriellement et d'avance.

Cette location est consentie pour une période de deux années, commençant le 1^{er} Octobre 2009 et arrivant à échéance le 30 Septembre 2011, renouvelable d'année en année par tacite reconduction. Le loyer subira une majoration annuelle de 5% applicable à partir de la troisième année de location.

19- La BIAT a conclu avec la «SOCIETE TANIT INTERNATIONAL» un contrat de location en vertu duquel elle met à la disposition de celle-ci un ensemble de bureaux nécessaires à l'exercice de son activité, faisant partie du bâtiment lui appartenant sis au boulevard principal des Berges du Lac 1 et ce, moyennant un loyer annuel de 83.250 DT hors taxes, payable trimestriellement et d'avance.

Cette location est consentie pour une période de deux années, commençant le 1^{er} Octobre 2009 et arrivant à échéance le 30 Septembre 2011, renouvelable d'année en année par tacite reconduction. Le loyer subira une majoration annuelle de 5% applicable à partir de la troisième année de location.

20- La BIAT a conclu, le 13 Octobre 2009, une convention de dépositaire exclusif des titres et des fonds de la « SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE ». En vertu des dispositions de cette convention, les prestations de la BIAT sont rémunérées aux taux de 0,1% hors taxes de l'actif net de ladite SICAV, avec un minimum de 5.000 DT hors taxes et un maximum de 20.000 DT hors taxes, par an. Cette rémunération est décomptée quotidiennement et réglée mensuellement à terme échu.

Cette convention stipule, en outre, que ladite SICAV sera domiciliée dans les locaux de la BIAT sans que ceci ne constitue une location et n'ouvre droit à aucune création de propriété commerciale en sa faveur.

Les montants inscrits en résultat au titre de l'exercice 2010 se sont élevés à 14.741 DT.

21- La BIAT a conclu, le 13 Octobre 2009, une convention de commercialisation des titres « SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE ». A ce titre, la BIAT met à la disposition du public l'ensemble de son réseau pour recueillir toutes les opérations de souscription et de rachat des actions de ladite SICAV qui lui seraient confiées par ses clients.

Aucune commission n'est due par la SICAV à la BIAT au titre des frais de distribution. En outre, la BIAT prend en charge les frais relatifs à la logistique nécessaire pour le fonctionnement de la

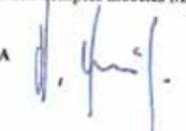
SICAV, ainsi que les frais d'abonnements, d'entretien, de maintenance et de fonctionnement inhérents à l'exploitation des équipements mis à sa disposition.

C/ Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 nouveau II 5 du code des sociétés commerciales se présentent comme suit :

- La rémunération du Président du conseil d'administration est fixée par le conseil d'administration du 25 septembre 2009. Cette rémunération, due au titre des missions de supervision et de représentation qui lui sont attribuées, s'est élevée au titre de l'exercice 2010 à un montant brut de 358 mD.
- Le Président honoraire du conseil d'administration bénéficie d'avantages en nature, fixés par le conseil d'administration du 13 mars 2007. Ces avantages se sont élevés pour l'exercice clos au 31 décembre 2010 à un montant brut de 21 mD. Ces avantages consistent en la prise en charge des frais accessoires de logement ainsi que ceux afférents à la mise à disposition de deux voitures de fonction.
- La rémunération du Directeur Général est fixée par le comité de rémunération issu du conseil d'administration du 29 mai 2007. Cette rémunération s'est élevée au titre de l'exercice 2010 à un montant brut de 703 mD y compris les charges sociales de 144 mD, elle englobe outre le salaire et les indemnités, la prise en charge d'une retraite prévoyance. Le Directeur Général bénéficie également d'une voiture de fonction avec chauffeur et prise en charge de frais d'utilité.
- La rémunération du Directeur Général Adjoint s'est élevée pour l'exercice 2010 à un montant brut de 539 mD y compris le solde de tout compte suite au départ à la retraite et les charges sociales de 109 mD. Par ailleurs, le Directeur Général Adjoint, occupe le poste de Président Directeur Général de quatre filiales de la BIAT et avait bénéficié à ce titre, d'une rémunération brute totale de 75 mD.
- Les membres du conseil d'administration sont rémunérés par des jetons de présence fixés par l'assemblée générale ordinaire du 28 mai 2010. Ces jetons de présence s'élèvent pour l'exercice 2010 à un montant brut de 450 mD. En outre, les administrateurs siégeant à la délégation du conseil d'administration, au niveau du comité permanent d'audit interne et du comité exécutif du crédit, ont bénéficié de rémunérations brutes au titre de l'exercice 2010 de 56 mD.

Par ailleurs et en dehors de ces opérations, nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune autre convention conclue au cours de l'exercice, et nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 29 de la loi n°2001-65 relative aux établissements de crédit, telle que modifiée et complétée par la loi n°2006-19 du 2 Mai 2006, de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales.


Les commissaires aux comptes associés M.T.B.F
Ahmed BELAIFA 

Tunis, le 30 mai 2011

ECC MAZARS 
Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF

États Financiers Individuels arrêtés au 31/12/2010

Bilan arrêté au 31 décembre 2010

(Unité = Milliers de Dinars)

	Note	31/12/2010	31/12/2009	Variation	En %
ACTIF					
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP, et TGT	III-1	272 825	146 130	126 695	86,70%
Créances sur les établissements bancaires et financiers	III-2	1 246 709	1 436 715	-190 006	-13,23%
Créances sur la clientèle	III-3	3 972 578	3 522 010	450 568	12,79%
Portefeuille-titre commercial (1)	III-4	543 577	628 965	-85 388	-13,58%
Portefeuille d'investissement (1)	III-5	201 511	179 876	21 635	12,03%
Valeurs immobilisées	III-6	142 393	119 756	22 637	18,90%
Autres actifs	III-7	142 005	137 597	4 408	3,20%
TOTAL ACTIF		6 521 598	6 171 049	350 549	5,68%
PASSIF					
Banque Centrale et CCP	IV-1	2 097	1 916	181	9,45%
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	IV-2	91 253	104 459	-13 206	-12,64%
Dépôts et avoirs de la clientèle	IV-3	5 601 795	5 310 645	291 150	5,48%
Emprunts et Ressources spéciales	IV-4	143 982	143 197	785	0,55%
Autres passifs	IV-5	177 782	119 931	57 851	48,24%
TOTAL PASSIF		6 016 909	5 680 148	336 761	5,93%
CAPITAUX PROPRES					
Capital		170 000	170 000	0	0,00%
Réserves		263 627	250 300	13 327	5,32%
Autres capitaux propres		33	47	-14	-29,79%
Résultats reportés		23 523	10 463	13 060	124,82%
Résultat de l'exercice		47 506	60 091	-12 585	-20,94%
TOTAL CAPITAUX PROPRES	V	504 689	490 901	13 788	2,81%
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		6 521 598	6 171 049	350 549	5,68%

Les soldes de 2009 ont été retraités pour les besoins de comparabilité des états financiers. Cf. note II-6-2

État des engagements hors bilan arrêté au 31 décembre 2010

(Unité = Milliers de Dinars)

	Note	31/12/2010	31/12/2009	Variation	En %
Passifs éventuels					
Cautions, Avals et autres garanties données		1 048 147	1 036 090	12 057	1,16%
a - En faveur d'établissements bancaires et financiers		346 493	397 414	-50 921	-12,81%
b - En faveur de la clientèle		701 654	638 676	62 978	9,86%
Crédits documentaires		342 358	379 021	-36 663	-9,67%
a - En faveur de la clientèle		315 296	290 155	25 141	8,66%
b - Autres		27 062	88 866	-61 804	-69,55%
TOTAL PASSIFS EVENTUELS	VI	1 390 505	1 415 111	-24 606	-1,74%
Engagements donnés					
Engagements de financement donnés		98 925	45 120	53 805	119,25%
En faveur de la clientèle		98 925	45 120	53 805	119,25%
Engagements sur titres		4 929	4 215	714	16,94%
a - Participations non libérées		4 857	4 101	756	18,43%
b - Titres à recevoir		72	114	-42	-36,84%
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES	VI	103 854	49 335	54 519	110,51%
Engagements reçus					
Garanties reçues		1 384 853	1 238 615	146 238	11,81%
TOTAL ENGAGEMENTS RECUS	VI	1 384 853	1 238 615	146 238	11,81%

État de résultat Période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2010

(Unité = Milliers de Dinars)

	Note	Exercice 2010	Exercice 2009	Variation	En %
Produits d'exploitation bancaire					
Intérêts et revenus assimilés	VII-1-1	285 948	261 190	24 758	9,48%
Commissions (en produits)	VII-1-2	62 947	53 861	9 086	16,87%
Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	VII-1-3	68 182	63 447	4 735	7,46%
Revenus du portefeuille d'investissement	VII-1-4	10 235	6 483	3 752	57,88%
Total produits d'exploitation	VII-1	427 312	384 981	42 331	11,00%
Charges d'exploitation bancaire					
Intérêts encourus et charges assimilées	VII-2-1	-119 201	-118 255	-946	0,80%
Commissions encourues	VII-2-2	- 4 154	-3 816	-338	8,86%
Total charges d'exploitation	VII-2	-123 355	-122 071	-1 284	1,05%
Produit Net Bancaire		303 957	262 910	41 047	15,61%
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	VII-3	-65 357	-36 794	-28 563	77,63%
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	VII-4	6 192	-2 153	8 345	-387,60%
Autres produits d'exploitation	VII-5	3 319	2 763	556	20,12%
Frais de personnel	VII-6	-120 235	-109 226	-11 009	10,08%
Charges générales d'exploitation	VII-7	-36 206	-31 334	-4 872	15,55%
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	VII-8	-15 409	-14 900	-509	3,42%
Résultat d'exploitation		76 261	71 266	4 995	7,01%
Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires	VII-9	-1 946	-1 743	-203	11,65%
Impôts sur les bénéfices	VII-10	-26 809	-9 432	-17 377	184,23%
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		47 506	60 091	-12 585	-20,94%

Etat de Flux de Trésorerie Période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2010

(Unité = Milliers de Dinars)

	Note	Exercice 2010	Exercice 2009
ACTIVITES D'EXPLOITATION			
Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors revenu du portefeuille d'investissement)		414 659	385 314
Charges d'exploitation bancaire décaissées		-121 429	-120 638
Dépôts / Retraits dépôts auprès d'autres établissements bancaires et financiers		10 020	-177 544
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		-459 587	-571 505
Dépôts / Retraits dépôts auprès de la clientèle		256 269	528 002
Titres de placement / Titres de transaction		2 680	3 215
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		-147 101	-134 062
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		-8 308	25 722
Impôts sur les sociétés		-5 277	-20 066
Flux de trésorerie affectés aux activités d'exploitation		-58 076	-81 562
ACTIVITES D'INVESTISSEMENT			
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		4 125	5 304
Acquisitions / cessions sur portefeuille d'investissement		-12 334	-31 949
Acquisitions / cessions sur immobilisations		-40 819	-35 930
Flux de trésorerie net affectés aux activités d'investissement		-49 028	-62 575
ACTIVITES DE FINANCEMENT			
Emission / Remboursement d'emprunts		-20 278	-29 242
Augmentation / diminution ressources spéciales		16 238	9 692
Dividendes versés		-34 000	-15 300
Flux de trésorerie net affectés aux activités de financement		-38 040	-34 850
Incidence des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités	IX-1	-23 614	-22 861
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice		-121 530	-201 848
Liquidités et équivalents de liquidités en début d'exercice		1 806 674	2 008 522
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES EN FIN D'EXERCICE	IX-2	1 685 144	1 806 674

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS ANNUELS ARRÊTÉS AU 31 12 2010

NOTE I – RESPECT DES NORMES COMPTABLES TUNISIENNES

Les états financiers de la Banque Internationale Arabe de Tunisie sont établis conformément aux dispositions prévues par la loi n°96-112 du 30-12-1996 relative au système comptable des entreprises et aux dispositions prévues par l'arrêté du Ministre des Finances du 25-03-1999 portant approbation des normes comptables sectorielles relatives aux opérations spécifiques aux établissements bancaires.

Les états financiers sont établis selon le modèle défini par la norme comptable n°21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires.

NOTE II – BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUÉS ET PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers sont arrêtés au 31-12-2010 en appliquant les principes et conventions comptables prévues par le décret n°96-2459 du 30-12-1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité et des principes comptables prévus par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires. Parmi ces principes, nous décrivons ci-après les règles qui ont été appliquées pour la prise en compte des produits et des charges, les règles d'évaluation des créances et des titres et les règles de conversion des opérations en devises.

II-1. Les règles de prise en compte des produits

Les intérêts, les produits assimilés et les commissions sont pris en compte dans le résultat du 31-12-2010 pour leurs montants se rapportant à la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2010. Ainsi, les produits qui ont été encaissés et qui concernent des périodes postérieures au 31 décembre 2010 ne sont pas pris en considération dans le résultat de l'année 2010 et ce, conformément aux dispositions prévues par les normes comptables. Les produits courus et non échus au 31-12-2010 sont en revanche inclus dans le résultat.

En application des dispositions prévues aussi bien par la norme comptable sectorielle n°24 que par la circulaire n°91-24 du 17-12-1991 de la Banque Centrale de Tunisie, les intérêts et produits assimilés exigibles au 31-12-2010 et non encaissés ou dont l'encaissement est douteux ne sont pas pris en considération dans le résultat et figurent au bilan sous forme d'agios réservés.

Les intérêts et produits assimilés constatés en agios réservés au cours des exercices antérieurs et qui sont encaissés en 2010 sont en revanche inclus dans le résultat du 31-12-2010.

II-2. Les règles de prise en compte des charges

Les charges d'intérêts, les commissions encourues, les frais de personnel et les autres charges sont pris en compte en diminution du résultat du 31-12-2010 pour leurs montants se rapportant à la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2010. Ainsi, les charges qui ont été décaissées et qui concernent des périodes postérieures au 31-12-2010 sont constatées dans le bilan sous forme de comptes de régularisation.

Les charges qui se rapportent à la période concernée par cette situation et qui n'ont pas été décaissées jusqu'au 31-12-2010 sont diminuées du résultat.

II-3. Les règles d'évaluation des créances

Conformément aux dispositions prévues par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires et par la circulaire n°91-24 du 17-12-1991 de la Banque Centrale de Tunisie, une évaluation de l'ensemble des créances de la Banque a été effectuée sur la base de la situation arrêtée au 31-12-2010 et compte tenu des événements postérieurs à cette date.

Cette évaluation a été accompagnée d'une appréciation de l'ensemble des garanties déductibles au sens de la circulaire n°91-24 de la Banque Centrale de Tunisie relative aux règles prudentielles.

Ces deux opérations ont conduit la Banque à déterminer un montant de provisions requises, un montant de la dotation aux provisions relative à l'année 2010 et un montant des produits réservés.

II-4. Les règles d'évaluation des titres

Conformément aux dispositions prévues par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires et par la circulaire n°91-24 du 17-12-1991 de la Banque Centrale de Tunisie, une évaluation des titres détenus par la Banque a été effectuée au 31-12-2010. Cette évaluation a permis de déterminer un montant de provisions requises sur ces titres et un montant de la dotation aux provisions pris en considération dans l'arrêté des états financiers du 31-12-2010.

Cette évaluation a été arrêtée sur la base du dernier cours boursier du mois de décembre 2010 pour les titres cotés et de la situation financière des sociétés émettrices pour les titres non cotés.

Les plus values latentes déterminées pour les titres de placement, les titres de participations, les parts dans les entreprises liées ou coentreprises ne sont pas prises en compte dans le résultat du 31-12-2010.

Les moins values latentes sur l'ensemble de ces catégories de titres sont par contre constatées sous forme de provisions sur titres.

II-5. Les règles de conversion des opérations en devises

Conformément aux dispositions prévues par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires, les états financiers sont arrêtés en tenant compte des créances et des dettes en devises qui sont converties sur la base du dernier cours de change interbancaire du mois de décembre 2010 et de la position de change en devises convertie sur la base du dernier cours de change moyen de la BCT du mois de décembre 2010. Les gains et pertes de change résultant de cette conversion sont pris en compte dans le résultat arrêté au 31/12/2010.

II-6. Présentation des états financiers

Les états financiers arrêtés et publiés par la BIAT au titre de l'année 2010, sont présentés conformément à la norme comptable sectorielle N°21 et comportent aussi bien les données relatives à l'année 2009 que celles relatives à l'année 2010.

Les données relatives à l'année 2009 sont conformes à celles publiées dans le cadre des états financiers qui ont été approuvés par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 28 Mai 2010.

II-6-1. Comptabilisation des bons de trésor

Les états financiers arrêtés et publiés par la BIAT au titre de l'année 2010 ont enregistré, par rapport à 2009, un changement dans les règles de gestion et de prise en compte des revenus des bons de trésor assimilables. Ce changement a consisté essentiellement en la non prise en compte des produits des cessions des BTA susceptibles d'être rachetés.

Pour des besoins de comparabilité entre une période et une autre, le retraitement des états financiers arrêtés au 31/12/2009 tels qu'approuvés par l'AGO des actionnaires du 28 mai 2010, en adoptant les règles qui sont actuellement appliquées, aboutit à la baisse des gains nets sur titres de transactions et en conséquence du Produit Net Bancaire de 5 343 mD, en passant de 262 910 mD au niveau de l'ancienne situation à 257 567 mD dans la nouvelle situation. Ce retraitement concerne les postes suivants :

Rubrique	Nouvelle situation	Ancienne situation	Variation
Gain net sur titres de transactions	27 603	32 946	-5 343
Titres de transaction	601 648	606 991	-5 343

Compte tenu de ce retraitement, la nouvelle situation de 2009 comparée à celle de 2010 se présente comme suit :

	Note	Exercice 2010	Exercice 2009	Variation	En %
Produits d'exploitation bancaire					
Intérêts et revenus assimilés	VII-1-1	285 948	261 190	24 758	9,48%
Commissions (en produits)	VII-1-2	62 947	53 861	9 086	16,87%
Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	VII-1-3	68 182	58 104	10 078	17,34%
Revenus du portefeuille d'investissement	VII-1-4	10 235	6 483	3 752	57,88%
Total produits d'exploitation	VII-1	427 312	379 638	47 674	12,56%
Charges d'exploitation bancaire					
Intérêts encourus et charges assimilées	VII-2-1	119 201	118 255	946	0,80%
Commissions encourues	VII-2-2	4 154	3 816	338	8,86%
Total charges d'exploitation	VII-2	123 355	122 071	1 284	1,05%
Produit Net Bancaire		303 957	257 567	46 390	18,01%
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	VII-3	-65 357	-36 794	-28 563	77,63%
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	VII-4	6 192	-2 153	8 345	-387,60%
Autres produits d'exploitation	VII-5	3 319	2 763	556	20,12%
Frais de personnel	VII-6	-120 235	-109 226	-11 009	10,08%
Charges générales d'exploitation	VII-7	-36 206	-31 334	-4 872	15,55%
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	VII-8	-15 409	-14 900	-509	3,42%
Résultat d'exploitation		76 261	65 923	10 338	15,68%
Solde en gain provenant des autres éléments ordinaires	VII-9	-1 946	-1 743	-203	11,65%
Impôts sur les bénéfices	VII-10	-26 809	-9 432	-17 377	184,23%
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		47 506	54 748	-7 242	-13,23%

II-6-2. Structure du portefeuille-titres

Un reclassement du portefeuille titres commercial au portefeuille titres d'investissement a été effectué pour un montant de 1 500 mD.

Ce reclassement concerne les postes suivants :

Rubrique	Nouvelle situation	Ancienne situation	Variation
Portefeuille-titre commercial	628 965	630 465	-1 500
Portefeuille d'investissement	179 876	178 376	+1 500

II-7. Evénements post-clôture

a) Description de l'événement survenu après la clôture de l'exercice :

Suite aux émeutes survenues en date du 14 janvier 2011, quelques agences de la BIAT ont été sujettes à des dégâts matériels, ces dégâts sont d'une ampleur peu significative à l'exception de trois agences qui ont été gravement endommagées, ce qui a engendré un changement de lieu provisoire en attendant le réaménagement de leurs locaux.

b) Estimation des dégâts subis par les agences de la BIAT :

Le contrat conclu entre la compagnie d'assurance et la BIAT garantit le remboursement des dommages matériels causés par les émeutes et mouvements populaires.

A cette date, le remboursement des dégâts n'est pas encore réalisé, ainsi, nous ne disposons pas d'une valeur exacte du montant à récupérer. Toutefois, l'expert désigné par la banque au niveau des trois agences gravement endommagées nous a communiqué des rapports qui détaillent les montants à récupérer et ce en appliquant des taux de vétusté appropriés à chaque équipement endommagé ou volé. Ces montants approximatifs dépassent la totalité de la VNC des équipements en question au niveau des trois agences citées.

NOTE III – ACTIF DU BILAN

(Les chiffres sont exprimés en mD : milliers de Dinars Tunisiens)

L'actif du bilan est composé des rubriques suivantes :

- AC1 : Caisse et avoirs auprès de la Banque Centrale, Centre de chèques postaux et Trésorerie Générale de Tunisie ;
- AC2 : Créances sur les établissements bancaires et financiers ;
- AC3 : Créances sur la clientèle ;
- AC4 : Portefeuille titres commercial ;
- AC5 : Portefeuille titres d'investissement ;
- AC6 : Valeurs immobilisées ;
- AC7 : Autres actifs.

III-1. Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Le volume de ce poste a enregistré une hausse entre Décembre 2009 et Décembre 2010 de 126 695 mD ou 86,70% en passant d'une période à une autre de 146 130 mD à 272 825 mD. Il se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009	Variation	En %
Encaisses	45 633	49 052	-3 419	-6,97%
Avoirs chez la BCT	227 031	96 082	130 949	136,29%
Avoirs chez le CCP	94	996	-902	-90,56%
Créances rattachées	67	0	67	100,00%
TOTAL	272 825	146 130	126 695	86,70%

III-2. Créances sur les établissements bancaires et financiers

Le volume de cette rubrique est passé entre Décembre 2009 et Décembre 2010 de 1 436 715 mD à 1 246 709 mD, enregistrant ainsi une diminution de 190 006 mD ou 13,23%. Cette variation provient de :

- La baisse du volume de nos créances sur les établissements bancaires de 225 504 mD ou 16,31% qui est passé de 1 383 019 mD au 31/12/2009 à 1 157 515 mD au 31/12/2010. Cette variation concerne les postes suivants :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009	Variation	En %
Comptes de prêts à la BCT	269 502	790 385	-520 883	-65,90%
Comptes de prêts du marché interbancaire	873 065	571 697	301 368	52,71%
Créances rattachées sur prêts	2 228	1 487	741	49,83%
Comptes correspondants NOSTRI	2 790	4 469	-1 679	-37,57%
Comptes correspondants LORI	260	5 407	-5 147	-95,19%
Créances rattachées sur comptes correspondants	2	-15	17	-113,33%
Valeurs non imputées	9 668	9 589	79	0,82%
TOTAL	1 157 515	1 383 019	-225 504	-16,31%

- L'augmentation du total de nos créances sur les établissements financiers à hauteur de 35 498 mD ou 66,11% qui sont passées de 53 696 mD en Décembre 2009 à 89 194 mD en Décembre 2010. Cette hausse est principalement imputable à l'accroissement de nos concours en faveur des sociétés de Leasing sous forme de nouveaux crédits à moyen terme. Cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009	Variation	En %
Crédits à moyen terme accordés aux sociétés de leasing	87 837	53 047	34 790	65,58%
Créances rattachées	1 357	649	708	109,09%
TOTAL	89 194	53 696	35 498	66,11%

III-3. Créances sur la clientèle

Les créances sur la clientèle sont composées des comptes débiteurs courants et classés, des autres concours courants et classés, des crédits sur ressources spéciales courants et classés et des comptes courants associés.

Les créances douteuses brutes (classées) ainsi que les provisions requises couvrant les actifs classés sont déterminées conformément aux dispositions prévues aussi bien par la circulaire n°91-24 du 17-12-1991 de la Banque Centrale de Tunisie relative aux règles prudentielles que par les normes comptables applicables aux Etablissements Bancaires.

Le total des créances sur la clientèle est passé de 3 522 010 mD en Décembre 2009 à 3 972 578 mD en Décembre 2010 enregistrant ainsi une augmentation de 450 568 mD ou 12,79%. Il est ventilé comme suit :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009	Variation	En %
Comptes débiteurs de la clientèle (1)	405 554	368 037	37 517	10,19%
Autres crédits à la clientèle (2)	3 789 543	3 375 947	413 596	12,25%
Crédits sur ressources spéciales (3)	96 030	81 326	14 704	18,08%
Total brut	4 291 127	3 825 310	465 817	12,18%
Provisions sur crédits à la clientèle (4)	(276 588)	(259 008)	(17 580)	6,79%
Agios réservés (4)	(41 961)	(44 292)	2 331	-5,26%
Total net	3 972 578	3 522 010	450 568	12,79%

1) Comptes débiteurs de la clientèle :

Les comptes débiteurs de la clientèle ont enregistré d'une période à une autre une augmentation de 37 517 mD ou 10,19% en passant de 368 037 mD en Décembre 2009 à 405 554 mD en Décembre 2010. Ces comptes sont ventilés comme suit :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009	Variation	En %
Comptes débiteurs courants	339 501	313 702	25 799	8,22%
Comptes débiteurs douteux	37 886	27 525	10 361	37,64%
Avances sur dépôts à terme	16 070	15 909	161	1,01%
Créances rattachées	12 097	10 901	1 196	10,97%
TOTAL	405 554	368 037	37 517	10,19%

Le montant brut des comptes débiteurs douteux, s'élevant à 37 886 mD, est réparti entre les différentes classes prévues par la réglementation prudentielle de la BCT comme suit :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009	Variation	En %
Classe 2	2 250	2 371	-121	-5,10%
Classe 3	1 225	3 482	-2 257	-64,82%
Classe 4	34 411	21 672	12 739	58,78%
TOTAL	37 886	27 525	10 361	37,64%

2) Autres concours à la clientèle :

Les autres concours à la clientèle sont passés entre Décembre 2009 et Décembre 2010 de 3 375 947 mD à 3 789 543 mD enregistrant une augmentation de 413 596 mD ou 12,25%. Le total de ce poste est ventilé comme suit :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009	Variation	En %
Autres concours courants (a)	3 420 279	2 987 191	433 088	14,50%
Autres concours douteux (b)	369 264	388 707	-19 443	-5,00%
Comptes courants associés (c)	0	49	-49	-100,00%
TOTAL	3 789 543	3 375 947	413 596	12,25%

a) Les autres concours courants sont répartis comme suit :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009	Variation	En %
Crédits commerciaux et industriels	2 304 001	2 123 240	180 761	8,51%
Crédits immobiliers, promoteurs	96 750	76 000	20 750	27,30%
Crédits immobiliers, acquéreurs	757 289	573 046	184 243	32,15%
Crédits agricoles	254 372	211 953	42 419	20,01%
Portefeuille escompte	3 412 412	2 984 239	428 173	14,35%
Valeurs non imputées	818	169	649	384,02%
Créances rattachées	26 646	22 821	3 825	16,76%
Intérêts perçus d'avance (en moins)	-19 597	-20 038	441	-2,20%
Total autres concours courants	3 420 279	2 987 191	433 088	14,50%

b) Le montant brut des autres concours douteux, s'élevant à 369 264 mD, est réparti entre les différentes classes prévues par la réglementation prudentielle de la BCT comme suit :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009	Variation	En %
Classe 2	9 571	11 175	-1 604	-14,35%
Classe 3	5 827	11 196	-5 369	-47,95%
Classe 4	353 866	366 336	-12 470	-3,40%
TOTAL	369 264	388 707	-19 443	-5,00%

c) Les comptes courants associés présentent un encours comptable nul au 31/12/2010 contre 49 mD au 31/12/2009 :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009	Variation	En %
Nominal comptes courants associés	0	49	-49	-100,00%
Total comptes courants associés	0	49	-49	-100,00%

3) Crédits sur ressources spéciales :

Les crédits sur ressources spéciales sont passés entre Décembre 2009 et Décembre 2010 de 81 326 mD à 96 030 mD enregistrant une augmentation de 14 704 mD ou 18,08%. Ces crédits sont composés des éléments suivants :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009	Variation	En %
Crédits sur ressources spéciales courants	81 230	66 436	14 794	22,27%
Crédits sur ressources spéciales douteux	13 964	14 018	-54	-0,39%
Créances rattachées	836	872	-36	-4,13%
TOTAL	96 030	81 326	14 704	18,08%

Le montant brut des crédits sur ressources spéciales douteux totalisant 13 964 mD est réparti entre les différentes classes prévues par la réglementation prudentielle de la BCT comme suit :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009	Variation	En %
Classe 2	6	24	-18	-75,00%
Classe 3	25	171	-146	-85,38%
Classe 4	13 933	13 823	110	0,80%
TOTAL	13 964	14 018	-54	-0,39%

4) Provisions sur crédits à la clientèle et Agios réservés

Compte tenu de ce qui précède, les créances sur la clientèle sont récapitulées ainsi :

a) Créances courantes :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009	Variation	En %
Créances courantes hors engagements par signature et comptes courants associés	3 849 213	3 380 286	468 927	13,87%
Créances courantes sur comptes courants associés	0	49	-49	-100,00%
	3 849 213	3 380 335	468 878	13,87%
Valeurs non imputées	818	169	649	384,02%
Créances rattachées	39 579	34 594	4 985	14,41%
Intérêts perçus d'avance sur les crédits (en moins)	(19 597)	(20 038)	441	-2,20%
	3 870 013	3 395 060	474 953	13,99%
Engagements par signature courants	1 002 128	913 548	88 580	9,70%
TOTAL	4 872 141	4 308 608	563 533	13,08%

b) Créances douteuses brutes :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009	Variation	En %
Créances douteuses hors engagements par signature et comptes courants associés	421 114	430 250	-9 136	-2,12%
Engagements par signature douteux	14 822	15 283	-461	-3,02%
TOTAL	435 936	445 533	-9 597	-2,15%

Ces créances douteuses hors comptes courants associés sont réparties entre les différentes classes prévues par la réglementation prudentielle de la BCT comme suit :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009	Variation	En %
Classe 2	13 239	14 154	-915	-6,46%
Classe 3	8 579	16 208	-7 629	-47,07%
Classe 4	414 118	415 171	-1 053	-0,25%
TOTAL	435 936	445 533	-9 597	-2,15%

Le calcul de ce volume de créances classées de la clientèle a abouti à la détermination d'un total de provisions requises et d'agios réservés de 327 404 mD, réparti entre les différentes catégories de créances comme suit :

Provisions requises	31/12/2010	31/12/2009	Variation	En %
Provisions requises sur engagements hors bilan	10 960	9 749	1 211	12,42%
Provisions requises et agios réservés sur créances du bilan	316 444	300 120	16 324	5,44%
TOTAL	327 404	309 869	17 535	5,66%

Le volume des provisions requises couvrant les créances sur la clientèle est affecté aux créances du bilan pour un montant de 316 444 mD et aux engagements hors bilan pour un montant de 10 960 mD.

Ce volume des provisions de 327 404 mD est affecté à hauteur de 41 961 mD sous forme d'agios réservés et de 285 443 mD sous forme de provisions sur créances douteuses.

Les provisions couvrant les créances du bilan qui ont été constituées pour un montant de 318 549 mD ont été imputées sur le montant des créances classées sus mentionnées.

Les provisions constituées pour la couverture des engagements hors bilan figurent au passif du bilan pour un montant de 10 960 mD.

Ainsi, les provisions et agios réservés qui ont été constitués pour la couverture des créances sur la clientèle totalisent 329 509 mD ventilés comme suit :

Provisions constituées	31/12/2010	31/12/2009	Variation	En %
Agios réservés	41 961	44 292	-2 331	-5,26%
Provisions pour créances du bilan	276 588	259 008	17 580	6,79%
Provisions pour engagement hors bilan	10 960	9 749	1 211	12,42%
TOTAL	329 509	313 049	16 460	5,26%

Il y a lieu de noter, que, dans le cadre de l'analyse et de l'appréciation des créances sur la clientèle, les provisions requises au titre des créances classées ont été déterminées compte tenu uniquement des garanties déductibles au sens de la circulaire BCT n°91-24. Ainsi, ont été exclues de ce calcul les garanties non déductibles telles que les nantissements sur les fonds de commerce, les hypothèques sur les réquisitions d'immatriculation, les hypothèques maritimes, les hypothèques sur les actes sous seing privés, les nantissements sur les matériels fixes, les nantissements de marchés, les nantissements sur le matériel roulant, les nantissements marchandises, les cautions personnelles et solidaires des personnes physiques et morales, les avals des personnes physiques et morales, les assurances vie, les domiciliations de salaires, des loyers et de marchés.

III-4/ Portefeuille titres commercial

Le volume de ce poste est passé entre Décembre 2009 et Décembre 2010 de 628 965 mD à 543 577 mD, enregistrant ainsi une baisse de 85 338 mD ou -13,58%.

Cette variation provient de la baisse du volume des titres de transactions de 77 900 mD ou 12,83% (due aux différentes opérations de souscriptions et de remboursements effectuées durant la période allant du 31/12/2009 au 31/12/2010) accompagnée par une diminution du total des titres de placement à hauteur de 7 488 mD ou 34,08%.

Le mouvement des titres ainsi que leur répartition entre les titres cédés à la clientèle et les titres gardés en portefeuille sont détaillés ci-après :

1) Titres de transaction :

a) Les titres de transaction souscrits et non encore remboursés sont ventilés pour leur valeur nominale en mD comme suit :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009	Variation	En %
Bons de trésor assimilables	1 024 246	1 062 570	-38 324	-3,61%
Bons de trésor à court terme	44 000	106 600	-62 600	-58,72%
Bons de trésor zéro coupon	23 700	23 700	0	0,00%
Sous Total des titres de transaction en principal	1 091 946	1 192 870	-100 924	-8,46%
Créances et dettes rattachées et différence entre valeur nominale et valeur d'acquisition des BTA	31 675	35 508	-3 833	-10,79%
TOTAL	1 123 621	1 228 378	-104 757	-8,53%

La variation des titres de transaction en Bons de trésor assimilables (BTA) s'élevant à 38 324 titres provient essentiellement de :

Nouvelles adjudications en 2010 auprès du Trésor	60 000
Transferts reçus des clients	25 201
Remboursements des BTA en 2010	(114 496)
Transferts effectués par les clients	(9 029)

La variation des titres de transaction en Bons de trésor à court terme (BTC) s'élevant à 62 600 titres provient essentiellement de :

Nouvelles adjudications en 2010 auprès du Trésor	44 000
Remboursements des BTC en 2010	(106 600)

b) Les titres de transactions sont répartis entre les titres gardés en portefeuille de la banque et les titres cédés à la clientèle et sont présentés pour leur valeur comptable en mD au 31/12/2010 comme suit :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009	Variation	En %
1) Titres gardés en portefeuille de la banque				
Bons de trésor assimilables	509 780	542 938	-33 158	-6,11%
Bons de trésor à court terme	715	48 710	-47 995	-98,53%
Bons de trésor zéro coupons	18 808	18 699	109	0,58%
Créances, dettes rattachées et primes sur BTZ	-212	-3 356	3 144	-93,68%
Total des titres gardés en portefeuille	529 091	606 991	-77 900	-12,83%
2) Titres cédés à la clientèle				
Bons de trésor assimilables	546 353	558 496	-12 143	-2,17%
Bons de trésor à court terme	43 285	57 890	-14 605	-25,23%
Bons de trésor zéro coupons	4 892	5 001	-109	-2,18%
Total des titres cédés à la clientèle	594 530	621 387	-26 857	-4,32%
Total général	1 123 621	1 228 378	-104 757	-8,53%

2) Titres de placement :

Les titres de placement qui sont composés principalement des obligations et des parts prioritaires dans les fonds commun de créances sont passés de 21 974 mD au 31/12/2009 à 14 486 mD au 31/12/2010 enregistrant une diminution de 7 488 mD ou 34,08%. La diminution enregistrée au niveau de ces titres s'explique principalement par le remboursement des parts prioritaires dans les fonds commun de créances et des obligations. La diminution enregistrée au niveau de ces titres s'explique comme suit :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009	Variation	En %
Obligations émises par les sociétés privées	3 590	6 270	-2 680	-42,74%
Titres SICAV	2 389	2 348	41	1,75%
Parts prioritaires dans les fonds communs de créances	8 374	13 148	-4 774	-36,31%
Créances et dettes rattachées	133	208	-75	-36,06%
TOTAL	14 486	21 974	-7 488	-34,08%

III-5. Portefeuille titres d'investissement

Le total de ce poste qui est composé principalement des titres d'investissement, des titres de participation, des parts dans les entreprises associées et les co-entreprises, des parts dans les entreprises liées, des fonds gérés et des titres en portage est passé de 179 876 mD en Décembre 2009 à 201 511 mD en Décembre 2010, soit une augmentation de 21 635 mD ou 12,03%. Cette augmentation provient principalement des opérations suivantes :

DESIGNATION	MONTANT
Nouvelles participations ou libérations	7 185
Cession de titres de participation	(1 837)
Libération des fonds gérés	15 000
Dotation aux provisions sur titres de participation	(2 400)
Intérêts réservés sur titre en portage	(321)
Reprise de provisions sur titres de participation	1 059
Remboursement des emprunts nationaux relatifs aux créances détenues sur certaines entreprises publiques prises en charge par l'Etat	(333)
Remboursement des emprunts nationaux relatifs aux créances des projets touristiques	(148)
Variation des créances rattachées et de la part de dividendes dont le droit est établi et non échu	3 430
TOTAL	21 635

Ces opérations sont détaillées comme suit :

NATURE D'OPERATION	TITRES D'INVESTISSEMENT	TITRES DE PARTICIPATION ET TITRES EN PORTAGE	PARTS DANS LES ENTREPRISES LIEES ET DANS LES COENTREPRISES	FONDS GERES	TOTAL
Encours brut au 31/12/2009 hors créances rattachées	9 232	71 616	96 900	31 250	208 998
Libérations effectuées au courant du 1 ^{er} semestre 2010	-	2 790	3 157	-	5 947
Libérations effectuées au courant du 2 ^{ème} semestre 2010	-	483	755	15 000	16 238
Total des libérations	-	3 273	3 912	15 000	22 185
Cessions, liquidation ou remboursements effectués au courant du 1 ^{er} semestre 2010	-	(1 110)	-	-	(1 110)
Cessions, liquidation ou remboursements effectués au courant du 2 ^{ème} semestre 2010	(481)	(727)	-	-	(1 208)
Total des cessions ou remboursements	(481)	(1 837)	-	-	(2 318)
Reclassement titres de placement en titres d'investissement	1 500	-	-	-	1 500
Encours brut au 31/12/2010 hors créances rattachées	10 251	73 052	100 812	46 250	230 365
Créances rattachées	82	2 894	-	1 253	4 229
Provisions et agios réservés pour dépréciation du portefeuille d'investissement	-	(21 559)	(11 243)	(281)	(33 083)
TOTAL DU PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT	10 333	54 387	89 569	47 222	201 511

III-6. Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées sont comptabilisées pour leur valeur d'acquisition en hors taxes majorée de la TVA non récupérable à l'exception du matériel de transport qui figure au bilan pour son coût d'achat en toutes taxes comprises.

Les amortissements des valeurs immobilisées sont pratiqués selon la méthode d'amortissement linéaire et calculés selon les taux d'amortissement reconnus par la réglementation fiscale en vigueur à l'exception du fonds de commerce.

Les dotations aux amortissements sont déterminées et enregistrées sur la base de la valeur comptable des immobilisations nette de la valeur récupérable et en fonction de la date d'acquisition de chaque élément d'immobilisation.

Les taux d'amortissement qui sont appliqués sont les suivants :

Immobilisations	Taux d'amortissements
Immobilisations incorporelles	
Logiciels	33,33%
Licences	33,33%
Fonds de commerce	5%
Immobilisations corporelles	
Bâtiments	5% et 2,5%
Installations générales, agencements et aménagement des bâtiments	10%
Equipements de bureaux	10%
Matériel de transport	20%
Matériel informatique	15%
Immobilisations à statut juridique particulier	10%

Les actifs immobilisés nets de leurs amortissements ont enregistré une augmentation de 22 637 mD ou 18,90 % en passant de 119 756 mD au 31/12/2009 à 142 393 mD au 31/12/2010. Ces actifs immobilisés se détaillent au 31/12/2010 comme suit :

a) Valeurs brutes

Rubriques	Valeur Brute au 31/12/2009	Acquisitions	Cessions ou mises en rebus	Reclassements	Valeur Brute au 31/12/2010
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Fonds de commerce et droit au bail	3 557	-	-	(442)	3 115
Logiciels informatiques	5 251	38	-	908	6 197
Licence	5 382	1 526	-	48	6 956
Total des immobilisations incorporelles	14 190	1 564	-	514	16 268
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains	16 979	-	(52)	1 718	18 645
Constructions	57 328	44	-	(1 266)	56 106
Constructions non affectées aux activités professionnelles	1 929	-	-	-	1 929
Agencement, aménagement et installation	25 997	-	(1 280)	(24 717)	-
Installations générales des constructions	6 352	-	-	48	6 400
Agencement, aménagement des constructions	24 021	1 843	-	19 871	45 735
Matériel d'exploitation bancaire	4 703	751	(19)	5 329	10 764
Agencement, aménagement du matériel d'exploitation bancaire	8	-	-	-	8
Equipements de bureaux	9 652	462	(1 525)	27	8 616
Agencement des équipements de bureaux	198	114	-	1 054	1 366
Mobilier de bureaux	8 570	419	(1 112)	146	8 023
Agencement du mobilier de bureaux	1 876	437	-	2 332	4 645
Matériel de transport	1 737	328	(413)	-	1 652
Matériel informatique	41 786	3 060	(7 174)	(5 141)	32 531
Travaux en cours	15 339	25 632	-	-	40 971
Immeubles en attente d'affectation	1 156	-	-	(787)	369
Avances sur immobilisations en cours	1 006	1 017	-	-	2 023
Immobilisations à statut juridique particulier	549	-	-	-	549
Total des immobilisations corporelles	219 186	34 107	(11 575)	(1 386)	240 332
TOTAL DES VALEURS IMMOBILISEES	233 376	35 671	(11 575)	(872)	256 600

b) Valeurs nettes

Rubriques	Valeur Brute au 31/12/2010	Amortissements cumulés 31/12/2009	Dotations 2010	Reclassements amortissements	Régularisations / cessions	VCN au 31/12/2010
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
Fonds de commerce et droit au bail	3 115	1 406	156	(235)	-	1 788
Logiciels informatiques	6 197	5 201	31	907	-	58
Licence	6 956	4 575	601	96	-	1 684
Total des immobilisations incorporelles	16 268	11 182	788	768	-	3 530
IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
Terrains	18 645	-	-	-	-	18 645
Constructions	56 106	17 689	2 107	(552)	-	36 862
Constructions non affectées aux activités professionnelles	1 929	95	9	(9)	-	1 834
Agencement, aménagement et installation	-	23 650	10	(22 383)	(1 277)	-
Installations générales des constructions	6 400	3 104	620	129	-	2 547
Agencement, aménagement des constructions	45 735	9 145	3 097	18 632	-	14 861
Matériel d'exploitation bancaire	10 764	1 805	1 069	5 121	(18)	2 787
Agencement, aménagement du matériel d'exploitation bancaire	8	3	1	-	-	4
Equipements de bureaux	8 616	6 099	648	(4)	(1 506)	3 379
Agencement des équipements de bureaux	1 366	79	54	857	-	376
Mobilier de bureaux	8 023	5 180	672	135	(1 257)	3 293
Agencement du mobilier de bureaux	4 645	512	392	1 586	-	2 155
Matériel de transport	1 652	1 346	201	(10)	(124)	239
Matériel informatique	32 531	33 388	2 626	(4 827)	(7 173)	8 517
Travaux en cours	40 971	-	-	-	-	40 971
Immeubles en attente d'affectation	369	-	-	-	-	369
Avances sur immobilisations en cours	2 023	-	-	-	-	2 023
Immobilisations à statut juridique particulier	549	343	31	-	-	174
Total des immobilisations corporelles	240 332	102 438	11 537	(1 325)	(11 355)	139 037
Total des valeurs immobilisées	256 600	113 620	12 325	(557)	(11 355)	142 567
Provisions sur immobilisations	-	-	174	-	-	(174)
TOTAL DES VALEURS IMMOBILISEES NETS DES PROVISIONS						142 393

III-7. Autres actifs

Le total de ce poste est passé de 137 597 mD en Décembre 2009 à 142 005 mD en Décembre 2010, enregistrant une augmentation de 4 408 mD ou 3,20 %. Cette variation concerne les sous-rubriques suivantes :

- Comptes de régularisation : - 2 066 mD
- Autres comptes : + 6 474 mD

1) Les comptes de régularisation :

Les comptes de régularisation sont passés entre Décembre 2009 et Décembre 2010 de 20 838 mD à 18 772 mD, soit une baisse de 2 066 mD. Cette diminution est imputable aux comptes suivants :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009	Variation	En %
Comptes de régularisation	18 572	20 211	-1 639	-8,11%
Sièges, succursales et agences	200	104	96	93,25%
Comptes de position de change et d'ajustement devises	0	523	-523	-100,00%
TOTAL	18 772	20 838	-2 066	-9,92%

2) Les autres comptes d'actifs :

Les autres comptes d'actifs ont augmenté de 6 474 mD ou 5,54 % en passant de 116 759 mD en Décembre 2009 à 123 233 mD en Décembre 2010. Cette augmentation provient des comptes suivants :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009	Variation	En %
Débiteurs divers	121 288	111 486	9 802	8,79%
Comptes de stocks	22	23	-1	-4,35%
Charges reportées	1 923	5 250	-3 327	-63,37%
TOTAL	123 233	116 759	6 474	5,54%

Les charges reportées comportent principalement les comptes suivants :

- Frais d'émission d'emprunt : 108 mD
- Charges à répartir : 564 mD
- Frais d'études : 1 251 mD
- Total : 1 923 mD

Ainsi, le total du bilan a enregistré entre Décembre 2009 et Décembre 2010, un accroissement de 350 549 mD ou 5,68 %, en passant de 6 171 049 mD à 6 521 598 mD.

NOTE IV – PASSIF DU BILAN

(Les chiffres sont exprimés en mD : milliers de Dinars Tunisiens)

Le passif du bilan est composé des rubriques suivantes :

- PA1 : Banque Centrale, Centre de Chèques Postaux
- PA2 : Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers
- PA3 : Dépôts et avoirs de la clientèle
- PA4 : Emprunts et ressources spéciales
- PA5 : Autres passifs

IV-1/ BCT et CCP

Le volume de ce poste est passé d'une période à l'autre de 1 916 mD à 2 097 mD, soit une augmentation de 181 mD ou 9,45%. Cette variation est due à la baisse du solde créditeur de nos comptes en devises tenus chez la BCT de 196 mD en Décembre 2010 accompagnée d'une augmentation des chèques BCT en attente de règlement à hauteur de 396 mD ou 23,32%.

Le détail de ce poste se présente comme suit :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009	Variation	En %
Comptes BCT en devises	0	196	-196	-100,00%
Chèques BCT en attente de règlement	2 096	1 700	396	23,32%
Dettes rattachées	1	20	-19	-95,00%
TOTAL	2 097	1 916	181	9,45%

IV-2. Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Le volume de ce poste est passé d'une période à l'autre de 104 459 mD à 91 253 mD, soit une diminution de 13 206 mD ou 12,64%. Cette variation est expliquée par :

- La baisse des dépôts et avoirs des établissements bancaires de 14 562 mD ou 14,33%, qui sont passés de 101 601 mD en Décembre 2009 à 87 039 mD en Décembre 2010 :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009	Variation	En %
Emprunt en devises auprès des banques	15 891	25 131	-9 240	-36,77%
Dépôts des correspondants Banquiers	70 260	75 631	-5 371	-7,10%
Autres sommes dues	762	751	11	1,46%
Dettes rattachées	126	88	38	43,18%
TOTAL	87 039	101 601	-14 562	-14,33%

- La hausse des dépôts des établissements financiers à hauteur de 1 356 mD ou 47,45% qui sont passés entre Décembre 2009 et Décembre 2010 de 2 858 mD à 4 214 mD. Cette variation provient essentiellement des dépôts des sociétés de leasing.

IV-3. Dépôts et avoirs de la clientèle

Les dépôts de la clientèle ont enregistré une augmentation de 291 150 mD ou 5,48%, en passant de 5 310 645 mD en Décembre 2009 à 5 601 795 mD en Décembre 2010. Cette augmentation provient des postes suivants :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009	Variation	En %
Dépôts à vue	2 579 795	2 247 605	332 190	14,78%
Dépôts d'épargne	1 265 463	1 141 632	123 831	10,85%
Comptes à échéance	844 542	1 003 061	-158 519	-15,80%
Bons à échéance	447 422	481 510	-34 088	-7,08%
Certificats de dépôts marché monétaire	282 000	270 000	12 000	4,44%
Dettes rattachées	18 224	19 544	-1 320	-6,75%
Autres sommes dues	164 349	147 293	17 056	11,58%
TOTAL	5 601 795	5 310 645	291 150	5,48%

IV-4. Emprunts et ressources spéciales

Le total de ce poste est passé d'une période à une autre de 143 197 mD à 143 982 mD, enregistrant une augmentation de 785 mD ou 0,55%.

Ce poste est composé principalement de :

- L'emprunt subordonné SFI : Cet emprunt subordonné a été mis en place en date du 09/06/2004 pour un montant de 41 500 000 EUR, soit une contre valeur en dinar de 63 532 350 TND. Il a été accordé par l'IFC (International Finance Corporation) selon une convention conclue avec la Banque qui prévoit une durée de remboursement de dix ans dont cinq ans de franchise.

Les échéances qui ont été remboursées pendant l'année 2010 s'élèvent à 12 706 mD. Cet emprunt est majoré au 31/12/2010 des dettes rattachées totalisant 138 mD.

- De l'emprunt subordonné PROPARCO : Cet emprunt subordonné a été mis en place en date du 09/12/2004 pour un montant de 8 300 000 EUR, soit une contre valeur en dinar de 13 364 660 TND. Il a été accordé par PROPARCO selon une convention conclue avec la Banque qui prévoit une durée de remboursement de dix ans dont cinq ans de franchise.

Les échéances qui ont été remboursées pendant l'année 2010 s'élèvent à 2 673 mD. Cet emprunt est majoré au 31/12/2010 des dettes rattachées totalisant 36 mD.

Ces emprunts subordonnés, qui sont pris en compte dans le calcul du ratio de solvabilité comme étant des quasi-fonds propres, servent notamment à financer les crédits accordés à la clientèle.

- Des ressources reçues des fonds publics et des organismes extérieurs en vue d'être utilisées par la Banque pour financer les crédits à la clientèle. Ces fonds ont enregistré une augmentation de 16 230 mD ou 20,60 % en passant de 78 766 mD en Décembre 2009 à 94 996 mD en Décembre 2010. Cette variation provient des remboursements effectués au profit de ces mêmes fonds pour les montants échus, compensée par le déblocage de nouvelles ressources. Cette variation est détaillée comme suit :

DESIGNATION	SOLDE AU 31/12/2009	RESSOURCES	REMBOURSEMENTS	SOLDE AU 31/12/2010
AFD	23 146	9 056	1 394	30 808
APEX	788	0	525	263
BEI	2 133	16 460	985	17 608
BIRD	685	51	51	685
BM	1 515	0	967	548
CFD	303	0	274	29
ESPAGNOLE	3 190	0	376	2 814
FDCI	933	28	32	929
FNG	1 719	0	0	1 719
FONAPRA	5 086	2 465	1 614	5 937
FOPRODI	1 337	62	155	1 244
FOSDA FOSEP	224	1	20	205
ITL	9 474	1 459	2 414	8 519
KFW	18 424	464	2 837	16 051
PROPARCO	9 305	74	2 193	7 186
SUEDOISE	45	0	45	0
Sous-Total	78 307	30 120	13 882	94 545
DETTES RATTACHEES	459	-	-	451
Total	78 766	30 120	13 882	94 996

IV-5. Autres passifs

Le total de ce poste est passé de 119 931 mD au 31 Décembre 2009 à 177 782 mD au 31 Décembre 2010, enregistrant une augmentation de 57 851 mD ou 48,24%. Cette variation provient des sous-rubriques suivantes :

Désignation		31/12/2010	31/12/2009	Variation	En %
Provisions pour passifs et charges	(1)	49 629	22 953	26 676	116,22%
Comptes d'attente et de régularisation	(2)	70 171	67 264	2 907	4,32%
Autres comptes	(3)	57 982	29 714	28 268	95,13%
Total		177 782	119 931	57 851	48,24%

1) Provisions pour passifs et charges :

Ces provisions sont constituées au 31 Décembre 2010 des provisions pour risques d'exploitation d'un montant de 38 669 mD et des provisions sur engagements hors bilan pour 10 960 mD.

2) Comptes d'attente et de régularisation :

Désignation		31/12/2010	31/12/2009	Variation	En %
Autres produits constatés d'avance		3 687	5 028	-1 341	-26,67%
Charges à payer		47 655	36 527	11 128	30,47%
Comptes d'attente à régulariser		17 727	25 709	-7 982	-31,05%
Compte ajustement en devises		1 102	-	1 102	100,00%
Total		70 171	67 264	2 907	4,32%

3) Autres comptes :

Désignation		31/12/2010	31/12/2009	Variation	En %
Etat, impôts et taxes		27 473	5 165	22 308	431,91%
Comptes de retenues		17 069	14 720	2 349	15,96%
Autres créditeurs divers		13 440	9 829	3 611	36,74%
Total		57 982	29 714	28 268	95,13%

NOTE V – ETAT DES CAPITAUX PROPRES

(Les chiffres sont exprimés en mD : milliers de Dinars Tunisiens)

Le total des capitaux propres est passé entre Décembre 2009 et Décembre 2010 de 490 901 mD à 504 689 mD, enregistrant ainsi une augmentation de 13 788 mD ou 2,81%. Cette variation est imputable aux postes suivants :

- Réserve légale	2 183
- Réserves ordinaires	954
- Réserves pour plus value de Cession des titres	736
- Réserves soumises à un régime particulier	3 150
- Réserves pour fonds social	6 427
- Résultats reportés	13 059
- Subventions	-13
- Amortissements dérogatoires	-123
- Variation du résultat net entre 2009 et 2010	-12 585

Ces variations sont dues aux opérations suivantes :

a) Réserve légale

La réserve légale a augmenté de 2 183 mD ou 14,73 % en passant de 14 817 mD en Décembre 2009 à 17 000 mD en Décembre 2010. Cette variation provient de l'affectation du résultat net de l'exercice 2009 et ce conformément à la deuxième résolution de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue le 28 mai 2010.

b) Réserves ordinaires

Les réserves ordinaires ont augmenté de 954 mD ou 2,27 % en passant de 42 012 mD en Décembre 2009 à 42 966 mD en Décembre 2010. Cette variation provient du transfert des réserves pour plus-value de cession de titres devenant libres fiscalement et ce conformément à la troisième résolution de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue le 28 mai 2010.

c) Réserves pour plus-value de cession de titres

Le total des réserves pour plus-value de cession de titres de participation a augmenté de 736 mD suite à l'affectation d'un montant de 1 690 mD provenant de la répartition du résultat de l'exercice 2009 compensé par le transfert effectué au compte des réserves ordinaires pour le montant des réserves pour plus-value de cession de titres devenant libres fiscalement à hauteur de 954 mD et ce conformément à la deuxième et à la troisième résolution de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue le 28 mai 2010.

d) Réserves pour fonds social

Les réserves pour fonds social ont augmenté de 6 427 mD suite à l'affectation du résultat de l'exercice 2009 à raison de 6 009 mD majoré d'un montant de 418 mD provenant du produit d'utilisation de ce fonds.

e) Amortissements dérogatoires

Les amortissements dérogatoires qui font partie des capitaux propres s'élèvent au 31/12/2010 à 107 mD contre 230 mD au 31/12/2009.

Ces amortissements dérogatoires correspondent à la différence entre l'amortissement comptable et l'amortissement fiscal des frais d'émission des emprunts subordonnés.

f) Résultats reportés

La variation du report à nouveau est justifiée par l'affectation du résultat de l'exercice 2009. Il y a lieu de noter que l'affectation du résultat de l'exercice 2009 a été décidée par l'assemblée générale des actionnaires du 28 mai 2010.

g) Résultat de l'exercice

Le résultat de l'exercice est passé entre Décembre 2009 et Décembre 2010 de 60 091 mD à 47 506 mD, enregistrant une baisse de 12 585 mD ou -20,94%.

NOTE VI – ÉTAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

(Les chiffres sont exprimés en mD : milliers de Dinars Tunisiens)

1) Les garanties reçues figurant sur l'état des engagements hors bilan ne comportent pas les garanties non déductibles au sens de la circulaire n°91-24 du 17-12-1991 de la Banque centrale de Tunisie. En outre, ces garanties figurent en Hors bilan pour la valeur de la créance inscrite au bilan et se rapportant à ces garanties. Ainsi, le surplus des garanties par rapport à l'encours de chaque créance est exclu de cette situation.

2) Les opérations de change non dénouées à la date du 31/12/2010 s'élèvent à 257 249 mD.

3) La valeur des titres à livrer résultant d'opérations de titres s'élève au 31/12/2010 à 28 mD.

4) Les engagements de financement autorisés et dont les conditions de mise en place ne sont pas encore remplies au 31/12/2010 totalisent 459 352 mD.

NOTE VII – ÉTAT DE RÉSULTAT

(Les chiffres sont exprimés en mD : milliers de Dinars Tunisiens)

VII-1/ Les produits d'exploitation bancaire

Le total de ce poste est passé entre Décembre 2009 et Décembre 2010 de 384 981 mD à 427 312 mD, enregistrant ainsi une augmentation de 42 331 mD ou 11% ; Ces produits d'exploitation bancaire sont composés des postes suivants :

- Intérêts et revenus assimilés ;
- Commissions en produits ;
- Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières ;
- Revenus du portefeuille titres d'investissement.

VII-1-1. Les Intérêts et revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés sont passés de 261 190 mD au 31/12/2009 à 285 948 mD au 31/12/2010, enregistrant une augmentation de 24 758 mD ou 9,48%. Cette variation est détaillée comme suit :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009	Variation	En %
Intérêts sur comptes ordinaires banques	78	142	-64	-45,07%
Intérêts sur comptes de prêts interbancaires	11 819	13 480	-1 661	-12,32%
Intérêts sur crédits à la clientèle	213 388	185 417	27 971	15,09%
Intérêts sur comptes débiteurs à la clientèle	38 495	36 688	1 807	4,93%
Intérêts et produits assimilés sur engagements de garantie	13 689	13 010	679	5,22%
Autres intérêts et revenus assimilés	8 479	12 453	-3 974	-31,91%
TOTAL	285 948	261 190	24 758	9,48%

VII-1-2. Les commissions en produits

Les commissions en produits sont passées de 53 861 mD au 31/12/2009 à 62 947 mD au 31/12/2010, enregistrant une augmentation de 9 086 mD ou 16,87%. Cette variation est détaillée comme suit :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009	Variation	En %
Commissions sur opérations de change	2 486	2 330	156	6,70%
Commissions sur engagements de financement	14 121	11 758	2 363	20,10%
Commissions sur engagements de garantie	4 844	4 283	561	13,10%
Commissions sur prestations de services financiers	19 047	16 704	2 343	14,03%
Commissions sur autres opérations bancaires	22 449	18 786	3 663	19,50%
TOTAL	62 947	53 861	9 086	16,87%

VII-1-3. Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières

Ces gains totalisent 68 182 mD au 31/12/2010 contre 63 447 mD au 31/12/2009, soit une augmentation de 4 735 mD ou 7,46% :

Désignation		31/12/2010	31/12/2009	Variation	En %
Revenus des titres de transaction	(a)	33 036	32 947	89	0,27%
Revenus sur titres de placement	(b)	1 013	1 819	-806	-44,31%
Gains sur opérations de change et d'arbitrage	(c)	34 133	28 681	5 452	19,01%
TOTAL		68 182	63 447	4 735	7,46%

Cette augmentation provient des éléments suivants :

a) Revenus des titres de transaction

Les produits des titres de transaction sont passés de 32 947 mD au 31/12/2009 à 33 036 mD au 31/12/2010, enregistrant une augmentation de 89 mD ou 0,27%. Ces produits sont détaillés comme suit :

Désignation		31/12/2010	31/12/2009	Variation	En %
Intérêts		37 918	30 015	7 903	26,33%
Plus ou moins value de cession ou de remboursement		(4 882)	2 932	(7 814)	-266,51%
TOTAL		33 036	32 947	89	0,27%

b) Revenus des titres de placement

Les revenus des titres de placement, qui sont composés des intérêts perçus sur les obligations souscrites par la banque et des revenus des parts prioritaires des FCC souscrites par la BIAT au cours des années 2009 et 2010, ont enregistré une diminution de 806 mD ou -44,31%, en passant d'une période à une autre de 1 819 mD à 1 013 mD.

b) Gain net sur opérations de change

Les gains nets sur les opérations de change qui sont composés principalement des gains et des pertes provenant des opérations de change manuel, du change des devises au comptant et à terme sont passés de 28 681 mD au 31/12/2009 à 34 133 mD au 31/12/2010 enregistrant une augmentation de 5 452 mD ou 19,01%.

VII-1.4. Revenus du portefeuille d'investissement

Les revenus du portefeuille d'investissement qui sont composés principalement des intérêts perçus sur les titres d'investissement souscrits par la banque et des dividendes perçus sur les titres de participation et des produits sur titres en portage ont enregistré une augmentation de 3 752 mD ou 57,88% en passant d'une période à une autre de 6 483 mD à 10 235 mD.

Désignation		31/12/2010	31/12/2009	Variation	En %
Intérêts et revenus des titres d'investissement		4 372	2 545	1 827	71,79%
Revenus des parts dans les entreprises liées		5 498	3 362	2 136	63,53%
Revenus des titres participation		365	576	-211	-36,63%
TOTAL		10 235	6 483	3 752	57,88%

Cette augmentation provient principalement des dividendes reçus des entreprises liées de 5 498 mD au 31/12/2010 contre 3 362 mD au 31/12/2009, soit une variation de 2 136 mD.

VII-2. Les charges d'exploitation bancaire

Le total de ce poste est passé entre Décembre 2009 et Décembre 2010 de 122 071 mD à 123 355 mD, enregistrant ainsi une augmentation de 1 284 mD ou 1,05%. Ces charges d'exploitation bancaire sont composées des postes suivants :

- Intérêts encourus et charges assimilées ;
- Commissions encourues.

VII-2-1. Les Intérêts encourus et les charges assimilées

Les intérêts encourus et les charges assimilées sont passés de 118 255 mD au 31/12/2009 à 119 201 mD au 31/12/2010, enregistrant une augmentation de 946 mD ou 0,80 %. Cette variation est détaillée comme suit :

Désignation		31/12/2010	31/12/2009	Variation	En %
Intérêts sur comptes ordinaires banques		591	514	77	14,98%
Intérêts sur comptes d'emprunts interbancaires		11	15	-4	-26,67%
Intérêts sur dépôts de la clientèle		109 318	108 360	958	0,88%
Intérêts sur emprunt obligataire et subordonné		4 833	6 450	-1 617	-25,07%
Intérêts sur ressources spéciales		3 268	2 651	617	23,27%
Autres intérêts et charges		1 180	265	915	345,28%
TOTAL		119 201	118 255	946	0,80%

VII-2-2. Les Commissions encourues

Les commissions encourues sont passées de 3 816 mD au 31/12/2009 à 4 154 mD au 31/12/2010, enregistrant une augmentation de 338 mD ou 8,86%. Cette variation est détaillée comme suit :

Désignation		31/12/2010	31/12/2009	Variation	En %
Commissions sur opérations de trésorerie et opérations interbancaires		291	287	4	1,39%
Commissions sur opérations avec la clientèle		985	1 009	-24	-2,38%
Commissions sur prestations de services financiers		2 802	2 445	357	14,60%
Commissions sur autres opérations		76	75	1	1,33%
TOTAL		4 154	3 816	338	8,86%

VII-3. Dotation aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, Hors bilan et passif

Le solde de cette rubrique enregistre au 31/12/2010 un montant de 65 357 mD ventilé comme suit :

Dotation aux provisions	90 762
Pertes sur créances	16 247
Reprise de provisions	(41 522)
Récupérations créances passées en perte	(130)

La variation entre le 31/12/2009 et le 31/12/2010 concernant cette rubrique est décrite comme suit :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009	Variation	En %
Dotation aux provisions sur créances de la clientèle	56 395	70 334	-13 939	-19,82%
Dotation aux provisions pour risques et charges	34 367	6 186	28 181	455,56%
Total dotations	90 762	76 520	14 242	18,61%
Pertes sur créances	16 247	2 598	13 649	525,37%
Total des dotations et des pertes sur créances	107 009	79 118	27 891	35,25%
Reprise de provisions sur créances de la clientèle	37 605	29 778	7 827	26,28%
Reprise de provisions pour pertes et charges	3 917	12 487	-8 570	-68,63%
Total reprises	41 522	42 265	-743	-1,76%
Récupérations créances passées en perte	130	59	71	120,34%
Total des reprises et des récupérations sur créances	41 652	42 324	-672	-1,59%
Solde en perte	65 357	36 794	28 563	77,63%

VII-4. Dotation aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement

Le volume de cette rubrique enregistre au 31-12-2010 un solde en gain de 6 192 mD ventilé comme suit :

Dotation aux provisions	2 401
Charges et pertes	497
Reprise de provision	(1 059)
Plus value de cession	(8 031)

La variation entre le 31/12/2009 et le 31/12/2010 concernant ce poste est décrite comme suit :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009	Variation	En %
Dotation aux provisions sur titres de participation	2 092	1 565	527	33,67%
Dotation aux provisions sur les parts des entreprises liées	309	4 579	-4 270	-93,25%
Total dotations	2 401	6 144	-3 743	-60,92%
Moins value sur cession des titres d'investissement	114	20	94	470,00%
Charges et pertes sur titres	383	356	27	7,58%
Total charges et pertes	497	376	121	32,18%
Total des dotations et des pertes	2 898	6 520	-3 622	-55,55%
Reprise de provisions sur titres de participation	1 059	2 004	-945	-47,16%
Plus value de cession des titres de participation	8 031	2 363	5 668	239,86%
Total des gains	9 090	4 367	4 723	108,15%
Solde en gain	6 192	-2 153	8 345	-387,60%

VII-5. Autres produits d'exploitation

Cette rubrique, qui est composée principalement des produits de location et des intérêts sur les crédits au personnel, est passée entre Décembre 2009 et Décembre 2010 de 2 763 mD à 3 319 mD, enregistrant ainsi une augmentation de 556 mD ou 20,12%.

VII-6. Frais de personnel

L'augmentation de 11 009 mD ou 10,08 % enregistrée entre Décembre 2009 et Décembre 2010 est imputable aux salaires, aux charges sociales et aux autres charges de personnel.

VII-7. Charges générales d'exploitation

L'augmentation de 4 872 mD enregistrée entre Décembre 2009 et Décembre 2010 résulte d'une augmentation des frais d'exploitation non bancaires à concurrence de 2 761 mD et d'une augmentation des autres charges générales d'exploitation à hauteur de 2 111 mD.

VII-8. Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations

Le solde de cette rubrique enregistre au 31/12/2010 un montant de 15 409 mD ventilés comme suit :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009	Variation	En %
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	788	673	115	17,09%
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	11 537	9 881	1 656	16,76%
Dotations aux amortissements des charges reportées	3 390	4 379	-989	-22,59%
Régularisation des amortissements	-480	-33	-447	1354,55%
Dotation aux provisions sur immobilisation	174	0	174	100,00%
Total de la dotation annuelle	15 409	14 900	509	3,42%

VII-9. Solde en gain ou en perte provenant des autres éléments ordinaires

Le solde de cette rubrique de 1 946 mD provient essentiellement des plus values de cession d'immobilisations pour 104 mD, compensé par des moins values sur cession d'immobilisation pour 680 mD et des autres pertes pour 1 374 mD.

VII-10. Impôt sur les bénéfices

Le solde de cette rubrique enregistre au 31/12/2010 un montant de 26 809 mD contre 9 432 mD au 31/12/2009, soit une augmentation de 17 377 mD ou 184,23%.

NOTE VIII – PORTEFEUILLE D'ENCAISSEMENT

La valeur des chèques, effets et autres valeurs assimilées détenus par la banque pour le compte de tiers, en attente d'encaissement s'élève au 31/12/2010 à 387 598 mD. En application des dispositions prévues par la norme comptable sectorielle des établissements bancaires, ces valeurs ne figurent pas au Bilan.

NOTE IX – ÉTAT DE FLUX DE TRÉSORERIE

(Les chiffres sont exprimés en mD : milliers de Dinars Tunisiens)

IX-1. Incidences des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités

L'évolution des cours de change des devises cotées par la BCT qui ont été utilisés pour la conversion en dinars de nos dépôts et avoirs en devises tels qu'ils figurent sur les états financiers arrêtés au 31/12/2010 ont engendré une incidence sur les liquidités et équivalents de liquidités d'un montant de 23 614 mD. Cette variation est imputable aux postes suivants :

Dépôts de la clientèle	36 193
Dépôts des établissements bancaires	(73)
Prêts et avances accordés à la clientèle	(16 598)
Sommes versées aux créditeurs divers	203
Autres flux de trésorerie	3 889
	23 614

IX-2. Liquidités et équivalents de liquidités

Cette rubrique est composée principalement par les encaisses en dinars et en devises, les avoirs auprès de la Banque centrale et du centre des chèques postaux, les avoirs à vue nets auprès des établissements bancaires, les prêts et emprunts interbancaires effectués pour une période inférieure à trois mois et le portefeuille titres de transaction.

La trésorerie de la Banque est passée de 1 806 674 mD au 31/12/2009 à 1 685 145 mD au 31/12/2010, enregistrant une diminution de 121 529 mD ou 6,73%.

	31/12/2010	31/12/2009	Variation	En %
Liquidités en TND	370 625	614 376	-243 751	-39,67%
Caisse TND	42 499	45 819	-3 320	-7,25%
Correspondants débiteurs	209 098	82 966	126 132	152,03%
Correspondants créditeurs	-26 281	-28 971	2 690	-9,29%
Placement TND	144 000	513 000	-369 000	-71,93%
Équivalents de liquidités débiteurs	1 490	1 733	-243	-14,02%
Équivalents de liquidités créditeurs	-181	-171	-10	5,26%
Liquidités en devises	1 020 923	862 947	157 976	18,31%
Caisse devises	10 412	9 877	535	5,42%
Correspondants débiteurs	13 808	39 900	-26 092	-65,39%
Correspondants créditeurs	-1 863	-35 912	34 049	-94,81%
Placement devises	998 566	849 082	149 484	17,61%
Titres de transactions	559 663	639 003	-79 340	-12,42%
Emprunt devises	-15 891	-25 132	9 241	-36,77%
Placements supérieurs à 3 mois	-250 176	-284 520	34 344	-12,07%
Liquidités et équivalents de liquidités	1 685 144	1 806 674	-121 530	-6,73%

NOTE X – TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES :

1) La BIAT a conclu, en 2003, trois conventions de depositaire exclusif des titres et des fonds de la « SICAV PROSPERITY », la « SICAV TRESOR » et la « SICAV OPPORTUNITY ». En vertu des dispositions de ces conventions, les prestations de la BIAT sont rémunérées aux taux résumés dans le tableau ci-après.

En Avril 2010, La SICAV TRESOR a été approchée par la BIAT en vue d'amender la convention de dépôt de 2003.

	Début de la convention	Durée de la convention	Rémunérations BIAT
SICAV TRESOR	08/03/2003	5 ans renouvelables	0,2% TTC de l'actif net
	01/04/2010		0,35% TTC de l'actif net à partir du 01/04/2010.
SICAV OPPORTUNITY	08/03/2003	5 ans renouvelables	0,3% TTC de l'actif net
SICAV PROSPERITY	08/03/2003	5 ans renouvelables	0,2% TTC de l'actif net

2) La BIAT a conclu, en 2003, des conventions tripartites de commercialisation des titres « SICAV PROSPERITY », « SICAV TRESOR » et « SICAV OPPORTUNITY » avec ces trois sociétés et la « BIAT ASSETS MANAGEMENT », société de gestion et en vertu desquelles, cette dernière assure la commercialisation des titres de ces SICAV au profit des clients.

Aucune commission n'est due par les SICAV à la BIAT au titre de ce service.

3) La BIAT a conclu, en 2006, avec la « BIAT ASSETS MANAGEMENT », une convention de depositaire exclusif des titres et des fonds appartenant au Fonds Commun de Placement en Valeurs Mobilières « FCP BIAT - EPARGNE ACTIONS ».

	Début de la convention	Durée de la convention	Rémunérations BIAT
FCP BIAT EPARGNE ACTIONS	24/11/2006	5 ans renouvelables	0,1% TTC de l'actif net

4) La BIAT a conclu, en 2009, une convention de depositaire exclusif des titres et des fonds de la « SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE ». En vertu des dispositions de cette convention, les prestations de la BIAT sont détaillées ainsi :

	Début de la convention	Durée de la convention	Rémunérations BIAT
SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	13/10/2009	1 an renouvelable	0,1% TTC de l'actif net Minimum : 5.000D Maximum : 20.000D

5) La BIAT a conclu, en 2009, une convention de commercialisation des titres « SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE ». Aucune commission n'est due par la SICAV à la BIAT au titre des frais de distribution.

6) La BIAT a conclu, en 2004, une convention ayant pour objet l'assistance et le conseil de la SICAR AVENIR. Elle perçoit en contre partie de ses prestations, une rémunération annuelle de D : 50.000 TTC.

7) La BIAT a conclu avec la « SICAR AVENIR » des conventions de gestion de fonds à capital risque. Le montant des fonds gérés, est libéré en totalité, par la BIAT, et se détaille, comme suit:

Année	Montant du Fonds géré libéré	Rendement des participations revenant à la BIAT	Rendements des montants disponibles non encore utilisés revenant à la BIAT	Rémunération SICAR AVENIR : commission de gestion à payer par la BIAT
2006	5.000.000	TMM+0.5%	TMM-1%	1% l'an en HT sur le montant initial du fonds, passé la durée de 5ans, 1% sur l'encours du fonds.
2007	9.000.000	TMM+0.5%	TMM-1%	Idem
2008	14.250.000	TMM+0.5%	TMM-1%	Idem
2009	3.000.000	Meilleur rendement possible	TMM-1%	Idem
2010	10.000.000	Meilleur rendement possible	TMM-1%	Idem

Par ailleurs, la BIAT, a confié, fin 2010, à la société SICAR AVENIR la gestion d'un fonds Régional d'un montant de 10.000.000 de Dinars libéré en totalité, dont les caractéristiques sont les suivants :

Année	Rendement des participations revenant à la BIAT	Rémunération SICAR AVENIR : commission de gestion à payer par la BIAT
2010	Meilleur rendement possible sur les participations financées par le fonds et ce jusqu'au remboursement total de ce dernier à la BIAT.	- 0,5% par an en HT sur les montants placés, et ce, pendant la période de blocage. - 1,75% par an en HT sur les montants investis, entre la date de libération des fonds et la fin de la 7 ^{ème} année qui suit celle de la libération. Passée la période de blocage, la commission est perçue à terme échu sur l'encours. - 1% par an en HT sur les montants investis, entre la fin de la 7 ^{ème} année et la 10 ^{ème} année. D'autre part, la SICAR AVENIR aura droit à une commission de performance si elle atteint un rendement supérieur au TMM moyen de la période.

8) La BIAT a conclu, en 2005, une convention tripartite de portage avec les sociétés « SICAR AVENIR » et « SICAF BIAT », portant sur le rachat, sur 5 échéances annuelles allant du 29 Décembre 2006 au 29 Décembre 2010, de 30.000 actions d'une valeur nominale de 100 dinars chacune, détenues par la « SICAR AVENIR » dans le capital de la « SICAF BIAT ».

En 2010, la BIAT a racheté la dernière tranche de titres comme suit :

Année	Nombre d'actions « SICAF BIAT » rachetés par la BIAT	Le prix de rachat payé par la BIAT	Rendement SICAR AVENIR
2010	6.000	Valeur nominale majorée d'une plus value dit rendement de la SICAR.	Rendement annuel: TMM+1% applicable à la valeur nominale de l'action.

9) La BIAT a conclu, en 2004, avec la « BIAT CAPITAL » ex FPG- la Financière de Placement et de Gestion, une convention de collecte d'ordres en bourse.

Cette convention stipule que les commissions de courtage sur toute opération négociée par la « BIAT CAPITAL » pour le compte de la BIAT ou de ses clients sont réparties comme suit :

Nature de la commission	Rémunération BIAT	Rémunération BIAT CAPITAL
Commissions de courtage sur les transactions réalisées sur les marchés de la cote de la bourse	50% à la BIAT	50% à la « BIAT CAPITAL »
Commissions de courtage sur les transactions réalisées sur les marchés hors-cote		100% à la « BIAT CAPITAL »
Toutes commissions prélevées sur les clients propres à la « BIAT CAPITAL »		100% à la « BIAT CAPITAL »
Toutes commissions prélevées sur les clients de la BIAT	100% à la BIAT.	

10) La Banque a conclu, en 2007, avec la société « BIAT CAPITAL », une convention de « Crédit-salarié », en vertu de laquelle la Banque se propose de faciliter aux employés titulaires de la société « BIAT CAPITAL » l'accès à des formules de crédits souples, rapides et avantageuses selon des conditions de faveur.

11) La BIAT a conclu, en 2006, une convention avec la société « TUNISIE TITRISATION » aux termes de laquelle les deux contractants constituent le Fonds Commun de Créances « FCC BIAT-CREDIMMO 1 », une copropriété ayant pour objet exclusif d'acquiescer des créances portant sur des prêts immobiliers consentis par le Cédant (la BIAT) à des particuliers, en vue d'émettre des parts représentatives de ces créances.

Le prix total initial de l'émission s'élève à 50.000 milles dinars et les créances cédées par la BIAT audit fonds représenté par la société « TUNISIE TITRISATION », totalisent un capital restant dû de 50.019 milles dinars.

Par ailleurs, le total des souscriptions de la BIAT à ce fonds s'élève, au 31 décembre 2010, à 4.004.780D, réparti comme suit :

Année	Parts catégorie P1 (en Dt)	Parts substantielles (en Dt)	Parts résiduelles (en Dt)	Total (en Dt)
2010	1.986.069	500.000	1.518.711	4.004.780

12) La BIAT a conclu, en 2007, une convention avec la société « TUNISIE TITRISATION » aux termes de laquelle les deux contractants constituent le Fonds Commun de Créances « FCC BIAT-CREDIMMO 2 », une copropriété ayant pour objet exclusif d'acquiescer des créances portant sur des prêts immobiliers consentis par le Cédant (la BIAT) à des particuliers, en vue d'émettre des parts représentatives de ces créances.

Le prix total initial de l'émission s'élève à 50.000 milles dinars et les créances cédées par la BIAT audit fonds représenté par la société « TUNISIE TITRISATION », totalisent un capital restant dû de 50.003 milles dinars.

Par ailleurs, le total des souscriptions de la BIAT à ce fonds s'élève, au 31 décembre 2010, à 8.891.269D réparti comme suit :

Année	Parts catégorie P1 (en Dt)	Parts catégorie P2 (en Dt)	Parts catégorie P3 (en Dt)	Parts substantielles (en Dt)	Parts résiduelles (en Dt)	Total (en Dt)
2010	3.437.979	2.100.000	850.000	1.000.000	1.503.290	8.891.269

13) La BIAT a conclu avec la société « LA PROTECTRICE », société d'étude, de conseil et de courtage en assurance et réassurance, une convention d'assistance et de conseil. La charge supportée par la BIAT, en 2010, au titre de cette convention, s'élève à D : 20.000 hors taxe.

14) La BIAT a conclu, depuis 2004, des contrats d'assurances auprès de la société « Assurances BIAT »- par l'intermédiaire de la protectrice- la charge supportée, en 2010 est égale à :

Nature	Montant de la charge d'assurance (en Dt)
Assurance de responsabilité civile	37.884
Assurance vie « protection familiale »	134.492
Assurance Contre les accidents corporels	84.276
Assurance contre le vol et la perte des cartes	220.032
Assurance multirisque sur les ordinateurs	33.022
Assurance de la flotte automobile	65.948
Assurance « vol global banque »	234.300
Assurance « incendie et garanties annexes »	188.278
Assurance en cas de décès du titulaire de la carte de crédit « Assurance Carte de Crédit ».	1.365
Assurance « Assistance à l'étranger pour les cartes bancaires visa premier »,	690.519
Assurance « Assistance BIAT TRAVEL »,	16.413

15) La BIAT a conclu en 2005, avec la Compagnie Internationale Arabe de Recouvrement « CIAR », une convention d'assistance au recouvrement des créances. Cette convention stipule que la « CIAR » s'engage à assister la BIAT dans le recouvrement amiable de ses créances dans la limite et le strict respect de la législation en vigueur. En contre partie de ses services, la « CIAR » percevra une commission de 10% hors TVA sur tout montant recouvré.

16) La BIAT a conclu, au cours de l'exercice 2009, une convention avec la société « OSI » en vertu de laquelle elle accepte de rétrocéder à ladite société le montant du loyer et des charges rattachées payés par cette dernière au titre des locaux occupés par les services de la BIAT. Cette convention est consentie pour une période d'une année. A ce titre, le montant de la charge de l'année 2010, s'élève à D : 29 542 hors taxes.

17) La BIAT a conclu, en 2009, avec la société « CIAR » un contrat de location d'une villa sise à 7- Rue Alain Savary- Tunis, détaillé ainsi :

N°	Date de début du loyer	durée	Loyer annuel (en Dt)	Taux de majoration
Contrat 1	01/1/2010	2 ans renouvelables	47.000 HT	5% à partir de la troisième année

18) La BIAT a conclu, en 2009, avec la «SOCIETE DU POLE DE COMPETITIVITE DE MONASTIR EL FEJJA» un contrat de location en vertu duquel elle met à la disposition de celle-ci un local, faisant partie du bâtiment sis au boulevard principal des Berges du Lac 1.

N°	Date de début du loyer	durée	Loyer annuel (en Dt)	Taux de majoration
Contrat 1	01/10/2009	2 ans renouvelables	70.950 HT	5% à partir de la troisième année

19) La BIAT a conclu, en 2009, avec la «SOCIETE TANIT INTERNATIONAL» un contrat de location en vertu duquel elle met à la disposition de celle-ci un ensemble de bureaux nécessaires à l'exercice de son activité, faisant partie du bâtiment sis au boulevard principal des Berges du Lac 1.

N°	Date de début du loyer	durée	Loyer annuel (en Dt)	Taux de majoration
Contrat 1	01/10/2009	2 ans renouvelables	83.250 HT	5% à partir de la troisième année

20) La BIAT a conclu, en 2010, avec la «SOCIETE DE PROMOTION IMMOBILIERE ARABE DE TUNISIE» un contrat de location en vertu duquel elle met à la disposition de celle-ci un ensemble de bureaux nécessaires à l'exercice de son activité, faisant partie du bâtiment sis au boulevard principal des Berges du Lac 1, dont le détail est résumé ainsi :

N°	Date de début du loyer	durée	Loyer annuel (en Dt)	Taux de majoration
Contrat 1	01/01/2010	2 ans renouvelables	47.250 HT	5% à partir de la troisième année

21) La BIAT a acquis, en 2010, auprès de la SOPIAT deux locaux :

- Un appartement à usage de bureau faisant partie de l'immeuble sis à Bizerte pour un prix de 128.325D HT.
- Un local faisant partie de l'immeuble sis à Bizerte pour un prix de 725 500D HT.

22) La BIAT a conclu, en 2010, une convention avec la Société Orange Tunisie en vertu de laquelle elle donne en location, la totalité du local situé au rez de chaussée de l'immeuble sis à l'avenue Habib Bourguiba au Kram.

N°	Date de début du loyer	durée	Loyer annuel (en Dt)	Taux de majoration
Contrat 1	01/04/2010	3 ans renouvelables	30.804 HT	5% à partir de la deuxième année

Par ailleurs, la BIAT également cédé le fonds du commerce se rattachant au local cité ci-haut à la même société Orange Tunisie. Le prix de cession est fixé d'un commun accord entre les parties à la somme forfaitaire de deux cent dix huit mille soixante quatre Dinars toutes taxes comprises. (218 064 dinars TTC)

23) La BIAT a conclu, en 2010, une convention avec la Société Orange Tunisie, en vertu de laquelle, la BIAT donne en location, la totalité d'un local situé au rez de chaussée de l'immeuble sis à la rue Moncef bey à BIZERTE.

N°	Date de début du loyer	durée	Loyer annuel (en Dt)	Taux de majoration
Contrat 1	01/12/2010	3 ans renouvelables	31.725 HT	5% à partir de la deuxième année

Par ailleurs, la BIAT a aussi cédé à la Société Orange Tunisie le fonds du commerce se rattachant audit local sis à Bizerte. Le prix de cession est fixé à la somme forfaitaire de deux cent trente deux mille six cent cinquante dinars. (232 650 dinars HT)

24) La BIAT a mis à la disposition de la Société de Promotion Touristique Mohamed V des salariés qui sont intervenus sur un projet de construction d'hôtels au centre ville de Tunis. La charge à refacturer par la BIAT à la Société de Promotion Touristique Mohamed V, totalise un montant de 105.163 au titre de l'exercice 2010.

NOTE XI - CONTRÔLE FISCAL EN COURS

Courant 2010, la banque a fait l'objet d'un contrôle fiscal qui a porté sur les exercices 2004 à 2008. Ce contrôle a donné lieu, en décembre 2010, à une taxation d'office pour un montant de 28.765 mD, dont 445 mD qui ont été réglés, soit un reliquat de 28.320 mD.

La banque a décidé, en date du 21 janvier 2011, de faire opposition devant le tribunal de première instance de Tunis pour défendre ses intérêts.

Courant mars 2011, l'administration fiscale a proposé un arrangement à l'amiable pour cette affaire et a informé le juge conciliateur de cette intention.

Faute de remise d'un arrangement par la direction générale des impôts dans les délais impartis, le tribunal a décidé, en avril 2011, d'examiner par ses soins l'affaire de redressement et de préparer la délibération du jugement.

Les états financiers arrêtés par le conseil d'administration du 27 avril 2011 tiennent compte de provisions au titre de ce contrôle fiscal pour un montant total de 11.087 mD. Ce montant a été jugé suffisant compte tenu de la loi fiscale en vigueur pendant les exercices contrôlés ainsi que d'une jurisprudence de la chambre de cassation du tribunal administratif.

En date du 15 juin 2011, le tribunal de première instance de Tunis a prononcé son jugement confirmant le montant de la taxation d'office, suite à quoi, l'assemblée générale réunie le 17 juin 2011, a décidé de procéder à une modification des états financiers pour tenir compte d'un complément de provisions au titre de l'affaire en cours pour un montant de 17.233 mD, couvrant ainsi la totalité de la taxation contestée.

12. États Financiers Consolidés 2010

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2010 Juin 2011

Rapport d'audit sur les États Financiers Consolidés arrêtés au 31 décembre 2010

Mesdames, Messieurs les Actionnaires de la Banque Internationale Arabe de Tunisie BIAT

En date du 30 mai 2011, nous avons émis une opinion sans réserve sur les états financiers consolidés tels qu'arrêtés par le conseil d'administration réuni le 27 avril 2011.

Ainsi qu'il en est fait mention dans la note IX aux états financiers consolidés, la banque a fait l'objet d'un contrôle fiscal couvrant les exercices 2004 à 2008. Ce contrôle s'est soldé par une taxation d'office pour un montant de 28.765 mD, dont 445 mD qui ont été réglés, soit un reliquat de 28.320 mD. La Banque s'est opposée à cet arrêté de taxation d'office et les états financiers consolidés arrêtés par le conseil d'administration du 27 avril 2011 tiennent compte de provisions au titre de ce contrôle fiscal pour un montant total de 11.087 mD. À cette date et sur la base de la loi fiscale en vigueur pendant les exercices contrôlés ainsi que d'une jurisprudence de la chambre de cassation du tribunal administratif, nous avons considéré que les provisions constituées couvriraient les risques encourus au titre de cette affaire. En date du 15 juin 2011, le tribunal de première instance de Tunis a prononcé son jugement confirmant le montant de la taxation d'office, suite à quoi, l'assemblée générale réunie le 17 juin 2011, a décidé de procéder à une modification des états financiers consolidés pour tenir compte d'un complément de provisions au titre de l'affaire en cours pour un montant de 17.233 mD, couvrant ainsi la totalité de la taxation contestée.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers consolidés conformément aux Normes Comptables Tunisiennes ainsi que d'un contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'Audit. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à cette évaluation, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et à la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

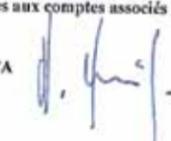
Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés tels que modifiés par l'assemblée générale sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière du groupe de la Banque Internationale Arabe de Tunisie (BIAT) au 31 décembre 2010 ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Paragraphe d'observation

Sans remettre en cause l'opinion ci-dessus exprimée, nous estimons utile d'attirer votre attention sur la note IX aux états financiers consolidés décrivant les modifications apportées aux états financiers consolidés déjà publiés au 30 mai 2011 et ce, suite à l'issue du procès du 15 juin 2011 opposant la Banque Internationale Arabe de Tunisie à l'administration fiscale. Nous signalons que nos procédures d'audit sur les événements postérieurs se sont limitées à la modification des états financiers consolidés décrite dans la note IX.

Tunis, le 18 juin 2011


Les commissaires aux comptes associés M.T.B.F.
Ahmed BELAIFA 


ECC MAZARS 
Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF

États Financiers Consolidés arrêtés au 31/12/2010

Bilan consolidé Arrêté au 31 décembre 2010

(Unité = Milliers de Dinars)

	Note	31/12/2010	31/12/2009	Variation	En %
ACTIF					
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP, et TGT	IV-1	272 838	146 219	126 619	86,60%
Créances sur les établissements bancaires et financiers	IV-2	1 254 300	1 439 671	-185 371	-12,88%
Créances sur la clientèle	IV-3	3 978 240	3 555 938	422 302	11,88%
Portefeuille-titre commercial	IV-4	1 226 629	1 258 493	-31 864	-2,53%
Portefeuille d'investissement	IV-5	123 484	104 822	18 662	17,80%
Valeurs immobilisées	IV-6	235 448	204 525	30 923	15,12%
Autres actifs	IV-7	192 963	197 096	-4 133	-2,10%
TOTAL ACTIF		7 283 902	6 906 764	377 138	5,46%
PASSIF					
Banque Centrale et CCP	V-1	2 097	1 916	181	9,45%
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	V-2	93 707	106 632	-12 925	-12,12%
Dépôts et avoirs de la clientèle	V-3	5 414 062	5 213 156	200 906	3,85%
Emprunts et Ressources spéciales	V-4	152 898	145 535	7 363	5,06%
Autres passifs	V-5	299 032	228 850	70 182	30,67%
TOTAL PASSIF		5 961 796	5 696 089	265 707	4,66%
INTERETS MINORITAIRES					
Parts des minoritaires dans les réserves consolidées		772 224	673 990	98 234	14,57%
Parts des minoritaires dans les résultats consolidés		26 697	22 954	3 743	16,31%
TOTAL DES INTERETS MINORITAIRES	VI	798 921	696 944	101 977	14,63%
CAPITAUX PROPRES					
Capital		170 000	170 000	0	0,00%
Réserves consolidées	VII-1	287 783	269 536	18 247	6,77%
Autres capitaux propres consolidés	VII-1	39	47	-8	-17,02%
Résultats reportés consolidés	VII-1	23 523	10 463	13 060	124,82%
Résultat consolidé de l'exercice	VII-2	41 840	63 685	-21 845	-34,30%
TOTAL CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS		523 185	513 731	9 454	1,84%
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		7 283 902	6 906 764	377 138	5,46%

État des Engagements hors Bilan Consolidé Arrêté au 31 décembre 2010

(Unité = Milliers de Dinars)

	Note	31/12/2010	31/12/2009	Variation	En %
Passifs éventuels					
Cautions, Avals et autres garanties données		1 051 667	1 036 090	15 578	1,50%
a - En faveur d'établissements bancaires et financiers		346 493	397 414	-50 921	-12,81%
b - En faveur de la clientèle		701 654	638 676	62 978	9,86%
c- Autres		3 520	-	3 520	
Crédits documentaires		342 167	379 021	-36 854	-9,72%
a - En faveur de la clientèle		315 105	290 155	24 950	8,60%
b - Autres		27 062	88 866	-61 804	-69,55%
TOTAL PASSIFS EVENTUELS		1 393 834	1 415 111	-21 277	-1,50%
Engagements donnés					
Engagements de financement donnés		98 026	45 120	52 906	117,26%
En faveur de la clientèle		98 026	45 120	52 906	117,26%
Engagements sur titres		4 930	4 215	715	16,95%
a - Participations non libérées		4 857	4 101	756	18,43%
b - Titres à recevoir		72	114	-41	-36,43%
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES		102 956	49 335	53 621	108,69%
Engagements reçus					
Garanties reçues		1 342 243	1 238 615	103 628	8,37%
TOTAL ENGAGEMENTS RECUS		1 342 243	1 238 615	103 628	8,37%

États Financiers Consolidés arrêtés au 31/12/2010

État de Résultat Consolidé Période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2010

(Unité = Milliers de Dinars)

	Note	Exercice 2010	Exercice 2009	Variation	En %
Produits d'exploitation bancaire					
Intérêts et revenus assimilés	IIX-1	288 674	265 240	23 434	8,84%
Commissions (en produits)	IIX-2	103 197	87 915	15 282	17,38%
Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	IIX-3	100 396	93 394	7 002	7,50%
Revenus du portefeuille d'investissement	IIX-4	4 771	2 170	2 601	119,86%
Total produits d'exploitation		497 038	448 719	48 319	10,77%
Charges d'exploitation bancaire					
Intérêts encourus et charges assimilées	IIX-5	-115 564	-115 746	182	-0,16%
Sinistres payés sur opérations d'assurances	IIX-6	-19 180	-15 845	-3 335	21,05%
Commissions encourues	IIX-7	-4 890	-4 076	-814	19,97%
Pertes sur portefeuille-titres commercial et opérations financières		-318	-217	-101	46,54%
Total charges d'exploitation		-139 952	-135 884	-4 068	2,99%
Produit Net Bancaire		357 086	312 835	44 251	14,14%
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	IIX-8	-77 884	-50 369	-27 515	54,63%
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	IIX-9	8 280	3 843	4 437	115,46%
Autres produits d'exploitation	IIX-10	9 123	31 538	-22 415	-71,07%
Frais de personnel	IIX-11	-124 410	-117 929	-6 481	5,50%
Charges générales d'exploitation	IIX-12	-49 527	-59 259	9 732	-16,42%
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	IIX-13	-20 542	-20 468	-74	0,36%
Résultat d'exploitation		102 126	100 191	1 935	1,93%
Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires		-3 748	-2 013	-1 735	86,24%
Impôts sur les bénéfices	IIX-14	-30 915	-11 523	-19 392	168,29%
Résultat des activités ordinaires		67 463	86 655	-19 192	-22,15%
Part des minoritaires dans le résultat consolidé		26 697	22 954	3 743	16,31%
Part du groupe dans les résultats des sociétés mises en équivalence		1 074	-16	1 090	-6818,75%
Résultat net de la période		41 840	63 685	-21 845	-34,30%

État de Flux de Trésorerie Consolidé Période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2010

(Unité = Milliers de Dinars)

	Note	Exercice 2010	Exercice 2009
ACTIVITES D'EXPLOITATION			
Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors revenu du portefeuille d'investissement)		474 399	491 934
Charges d'exploitation bancaire décaissées		- 137 968	- 133 131
Dépôts / Retraits dépôts auprès d'autres établissements bancaires et financiers		52 495	- 264 341
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		- 439 005	- 434 782
Dépôts / Retraits dépôts auprès de la clientèle		192 791	427 254
Titres de placement / Titres de transaction		- 49 211	- 167 833
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		- 170 889	- 166 033
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		83 340	79 249
Impôts sur les sociétés		- 18 726	- 23 180
Flux de trésorerie affectés aux activités d'exploitation		- 12 773	- 190 863
ACTIVITES D'INVESTISSEMENT			
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		2 011	2 472
Acquisitions cessions sur portefeuille d'investissement		- 9 017	- 37 419
Acquisitions cessions sur immobilisations		- 47 945	- 46 573
Flux de trésorerie net affectés aux activités d'investissement		- 54 951	- 81 520
ACTIVITES DE FINANCEMENT			
Emission / Remboursement d'emprunts		- 13 765	- 29 242
Augmentation / diminution ressources spéciales		16 309	9 669
Dividendes versés		- 36 670	- 11 647
Flux de trésorerie net affectés aux activités de financement		- 34 126	- 31 220
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice		- 101 850	- 303 603
Liquidités et équivalents de liquidités en début d'exercice		1 820 239	2 123 842
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES EN FIN D'EXERCICE		1 718 389	1 820 239

Notes aux Etats Financiers Consolidés

Annuels Arrêtés au 31/12/2010

NOTE I - PRINCIPES GÉNÉRAUX

Les états financiers consolidés du groupe BIAT sont établis conformément aux règles et aux principes comptables édictés par la loi n° 96-112 du 30-12-1996 relative au système comptable des entreprises et par les normes comptables tunisiennes relatives notamment aux opérations spécifiques aux établissements bancaires, à la consolidation des états financiers et aux regroupements d'entreprises (NC 35, 36, 37, 38 et 39).

Les états financiers sont établis selon le modèle défini par la norme comptable n°21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires.

NOTE II - RÈGLES COMPTABLES APPLIQUÉES POUR L'ARRÊTÉ DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS.

Les états financiers consolidés sont arrêtés au 31-12-2010 en appliquant les dispositions et les règles prévues notamment par la loi n° 2001-117 du 06/12/2001 complétant le code des sociétés commerciales et par les normes comptables relatives à la consolidation des états financiers et aux regroupements d'entreprises. Parmi ces règles, nous décrivons ci-après celles relatives au périmètre de consolidation, aux méthodes de consolidation, aux retraitements et éliminations, à la date de clôture, au traitement de l'impôt et à l'écart d'acquisition des titres.

II-1/ Le périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation est composé de toutes les sociétés sur lesquelles la BIAT exerce directement ou indirectement par ses sociétés consolidées un contrôle exclusif et des sociétés sur lesquelles elle exerce une influence notable.

II-2/ Les méthodes de consolidation adoptées

II-2-1/ La méthode de l'intégration globale

Les sociétés qui sont contrôlées exclusivement par la Banque (dont le pourcentage de contrôle est supérieur à 40%) et les sociétés dont l'activité se situe dans le prolongement des activités bancaires ou des activités connexes sont consolidées par la méthode d'intégration globale.

Cette méthode consiste à substituer au montant des titres de participation les éléments d'actif, de passif, de charges et de produits de chacune des sociétés consolidées, en indiquant la part des intérêts minoritaires dans les capitaux propres consolidés et dans les résultats consolidés de l'exercice.

II-2-2/ La méthode de mise en équivalence

Les sociétés dans lesquelles la BIAT exerce une influence notable sont consolidées par mise en équivalence. L'influence notable est présumée dès lors que l'entité qu'elle consolide détient 20 % au moins des droits de vote tout en ayant le pouvoir de participer aux décisions de politique financière et opérationnelle de la société détenue et sans, toutefois, exercer un contrôle sur ces politiques.

Cette méthode consiste à substituer au montant des titres de participation la part du groupe de la Banque dans les capitaux propres y compris le résultat de l'exercice des sociétés mises en équivalence.

II-3/ Les retraitements et éliminations

Les retraitements nécessaires à l'harmonisation des méthodes de comptabilisation et d'évaluation des sociétés sont effectués.

Les créances, les dettes et les engagements réciproques ainsi que les charges et produits réciproques sont éliminés.

L'effet sur le bilan, le hors bilan et l'état de résultat consolidés des opérations internes au groupe est éliminé.

Les dividendes intra groupe, les provisions sur titres consolidés et les plus ou moins values provenant de cessions d'actifs entre les sociétés du groupe sont neutralisés en totalité.

II-4/ La date de clôture

Les états financiers consolidés sont établis à partir des comptes annuels individuels qui sont arrêtés au 31 décembre 2010 pour l'ensemble des sociétés du groupe.

II-5/ Le traitement de l'impôt

La charge d'impôt sur les sociétés consolidées comprend l'impôt exigible des différentes sociétés corrigé par l'effet des impôts différés provenant des différences temporelles imputables aux décalages entre la date de constatation comptable et la date d'imposition fiscale.

II-6/ L'écart d'acquisition des titres

Les écarts positifs constatés, lors de l'acquisition des titres consolidés, entre leur prix de revient et la quote-part dans les fonds propres nets sont portés à l'actif du bilan sous la rubrique Goodwill. Ces écarts ne sont pas affectés aux éléments du bilan et amortis en fonction des perspectives de retour sur investissement au moment de l'acquisition.

La durée d'amortissement qui est appliquée à partir de l'exercice 2002 est de vingt ans. Le Goodwill négatif est constaté parmi les produits de l'exercice.

NOTE III - LES SOCIÉTÉS RETENUES DANS LE PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

En application des dispositions prévues par la loi n° 2001-117 du 06/12/2001 et des normes comptables tunisiennes, le périmètre de consolidation du groupe de la BIAT est composé comme suit :

III-1 / Le périmètre de consolidation

Au courant de l'exercice 2010, le périmètre de consolidation du groupe BIAT se présente comme suit :

Dénomination	2010		2009	
	Taux de Contrôle	Taux d'Intérêt	Taux de Contrôle	Taux d'Intérêt
Banque Internationale Arabe de Tunisie – BIAT-	100.00%	100.00%	100.00%	100.00%
BIAT Capital	99.93%	99.93%	99.93%	99.93%
BIAT Assets Management	99.40%	99.40%	98.40%	98.40%
SICAR Avenir	98.07%	98.07%	97.79%	97.79%
Compagnie Internationale Arabe de Recouvrement – CIAR-	100.00%	99.99%	100.00%	99.99%
SICAF BIAT	100.00%	99.99%	100.00%	99.93%
Société de Promotion Immobilière Arabe de Tunisie – SOPIAT-	99.97%	99.97%	99.97%	99.94%
Société de Promotion Touristique – SALLOUM-	43.51%	43.50%	43.51%	43.50%
Organisation et Service Informatique –OSI-	100.00%	99.99%	100.00%	99.95%
Société la PROTECTRICE	84.75%	84.75%	83.75%	83.71%
Assurances BIAT	45.13%	44.36%	45.13%	44.31%
Société FAIZA	42.31%	42.31%	42.31%	42.29%
SICAV Opportunity	90.40%	90.40%	55.16%	55.14%
SICAV Trésor	6.25%	5.49%	5.37%	4.72%
SICAV Prospérité	34.92%	34.92%	35.33%	35.33%
Société Générale de Placement – SGP-	100.00%	99.99%	100.00%	99.93%
Société TAAMIR	100.00%	99.99%	100.00%	99.93%
Société d'Informatique et de Management – SIM-	100.00%	99.99%	100.00%	99.93%
Société Golf Sousse Monastir – GSM-	62.18%	57.14%	62.18%	57.13%
Société Palm Links Immobilière	50.00%	49.99%	50.00%	49.96%
Banque d'Affaires de Tunisie – BAT-	22.22%	22.22%	22.22%	22.22%
Société Tanit International – STI-	67.30%	67.30%	67.30%	67.30%
Société Tunisie Titrisation	76.80%	68.07%	76.80%	67.87%
Société de pôle de compétitivité de Monastir - El FEJJA-	59.98%	59.98%	59.98%	59.98%
SICAV PATRIMOINE Obligataire	2.95%	2.59%	6.98%	6.43%
Fonds commun de créances –FCC 1-	37.48%	27.75%	37.65%	30.97%
Société tunisienne de promotion des pôles immobiliers et industriels - STPI-	25.00%	25.00%	25.00%	25.00%
Fonds Commun de placement Epargne Actions – FCP -	35.85%	31.83%	57.67%	57.06%
Fonds commun de créances –FCC 2-	49.72%	40.44%	48.52%	42.80
Société Touristique Sahara Palace –STSP-	100.00%	67.30%	100.00%	67.30%
Société de Promotion Touristique Mohamed V	83.33%	56.08%	83.33%	56.08%
Via mobile	25.68%	25.68%	25.68%	25.68%
Institut Tunis dauphine	35.00%	35.00%	35.00%	35.00%

III-2/ Les méthodes de consolidation

Dénomination	2010	2009
Banque Internationale Arabe de Tunisie – BIAT-	Intégration globale	Intégration globale
BIAT Capital	Intégration globale	Intégration globale
BIAT Assets Management	Intégration globale	Intégration globale
SICAR Avenir	Intégration globale	Intégration globale
Compagnie Internationale Arabe de Recouvrement – CIAR-	Intégration globale	Intégration globale
SICAF BIAT	Intégration globale	Intégration globale
Société de Promotion Immobilière Arabe de Tunisie – SOPIAT-	Intégration globale	Intégration globale
Société de Promotion Touristique – SALLOUM-	Intégration globale	Intégration globale
Organisation et Service Informatique –OSI-	Intégration globale	Intégration globale
Société la PROTECTRICE	Intégration globale	Intégration globale
Assurances BIAT	Intégration globale	Intégration globale
Société FAIZA	Intégration globale	Intégration globale
SICAV Opportunity	Intégration globale	Intégration globale
SICAV Trésor	Intégration globale	Intégration globale
SICAV Prosperity	Intégration globale	Intégration globale
Société Générale de Placement – SGP-	Intégration globale	Intégration globale
Société TAAMIR	Intégration globale	Intégration globale
Société d'Informatique et de Management – SIM-	Intégration globale	Intégration globale
Société Golf Sousse Monastir – GSM-	Intégration globale	Intégration globale
Société Palm Links Immobilière	Intégration globale	Intégration globale
Banque d'Affaires de Tunisie – BAT-	Mise en équivalence	Mise en équivalence
Société Tanit International – STI-	Intégration globale	Intégration globale
Société Tunisie Titrisation	Intégration globale	Intégration globale
Société de pôle de compétitivité de Monastir - El FEJJA-	Intégration globale	Intégration globale
SICAV PATRIMOINE Obligataire	Intégration globale	Intégration globale
Fonds commun de créances –FCC 1-	Intégration globale	Intégration globale
Société tunisienne de promotion des pôles immobiliers et industriels - STPI-	Mise en équivalence	Mise en équivalence
Fonds Commun de placement Epargne Actions – FCP -	Intégration globale	Intégration globale
Fonds commun de créances –FCC 2-	Intégration globale	Intégration globale
Société Touristique Sahara Palace –STSP-	Intégration globale	Intégration globale
Société de Promotion Touristique Mohamed V	Intégration globale	Intégration globale
Via mobile	Mise en équivalence	Mise en équivalence
Institut Tunis dauphine	Mise en équivalence	Mise en équivalence

III-3/ Les participations dont le taux de contrôle est supérieur à 20% et non retenues dans le périmètre de consolidation

Dénomination	Taux de Contrôle 2010	Taux de Contrôle 2009	Motifs d'exclusion du périmètre de consolidation
Société BLOW PACK	24.79%	24.79%	- Aucune influence notable n'est exercée par la BIAT, le contrôle quasi exclusif est assuré par un autre groupe. - La BIAT n'est pas un administrateur.
Société Tabarka Beach	37.39%	30.00%	Aucune influence notable n'est exercée par la BIAT, le contrôle quasi exclusif est assuré par un autre groupe
International Computer Système	30.00%	30.00%	- Aucune influence notable n'est exercée par la BIAT. - Société en liquidation judiciaire. - La BIAT n'est pas un administrateur.
Société Goûts et Saveurs	33.33%	33.33%	Détention provisoire par la SICAR AVENIR dans le cadre d'un contrat de rétrocession
Société SATS	25.56%	25.56%	Détention provisoire par la SICAR AVENIR dans le cadre d'un contrat de rétrocession
Société ENGINEERING CHEMICAL INDUSTRIES	22.34%	26.26%	Détention provisoire par la SICAR AVENIR dans le cadre d'un contrat de rétrocession
Société COFINE INDUSTRIE	23.33%	23.33%	Détention provisoire par la SICAR AVENIR dans le cadre d'un contrat de rétrocession
Société EL HOUDA INTERNATIONALE	48.42%	48.42%	Détention provisoire par la SICAR AVENIR dans le cadre d'un contrat de rétrocession
Société CALL MED	24.82%	24.82%	Détention provisoire par la SICAR AVENIR dans le cadre d'un contrat de rétrocession
Carthago	22.12%	23.08%	Détention provisoire dans le cadre d'un contrat de rétrocession
Société Dunes SA	44.00 %	44.00 %	Détention provisoire par la SICAR AVENIR dans le cadre d'un contrat de rétrocession
INOPLAST	29.27%	37.07%	Détention provisoire par la SICAR AVENIR dans le cadre d'un contrat de rétrocession
Le Privilège	44.19%	44.19%	Détention provisoire par la SICAR AVENIR dans le cadre d'un contrat de rétrocession
IMPRIMEDIA	34.25%	34.25%	Détention provisoire par la SICAR AVENIR dans le cadre d'un contrat de rétrocession
DINDOUX	26.07%	33.13%	Détention provisoire par la SICAR AVENIR dans le cadre d'un contrat de rétrocession
SOPRACO	47.91%	47.91%	Détention provisoire par la SICAR AVENIR dans le cadre d'un contrat de rétrocession
BI FOR DECIDE	49.00%	49.00%	Détention provisoire par la SICAR AVENIR dans le cadre d'un contrat de rétrocession
FINO	27.78%	27.78%	Détention provisoire par la SICAR AVENIR dans le cadre d'un contrat de rétrocession
FISH COMPANY	39.90%	39.90%	Détention provisoire par la SICAR AVENIR dans le cadre d'un contrat de rétrocession

NOTE IV - LES ÉLÉMENTS D'ACTIF DU BILAN

IV-1/ Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP, et TGT

Le poste « Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP, et TGT » qui s'élève au 31 Décembre 2010 à 272 838 mD, contre 146 219 mD à la clôture de l'exercice précédent, provient principalement de la BIAT à concurrence de 272 825 mD et de la Protectrice à concurrence de 8 mD.

IV-2/ Créances sur les établissements bancaires et financiers

Les créances sur les établissements bancaires et financiers totalisent à la clôture de l'exercice 2010 un solde de 1 254 300 mD contre 1 439 671 mD au 31 Décembre 2009. Elles proviennent principalement de la BIAT à hauteur de 1 246 709 mD, de la SPT MED V à hauteur de 3 954 mD, de l'Assurance BIAT pour 2 231 mD et de la société Feija à hauteur de 415 mD.

IV-3/ Créances nettes sur la clientèle

Les créances nettes sur la clientèle qui s'élèvent au 31 Décembre 2010 à 3 978 240 mD contre 3 555 938 mD à la clôture de l'exercice précédent, proviennent essentiellement de la BIAT à concurrence de 3 929 892 mD, du Fonds commun de créances FCC 1 pour 18 827 mD et du Fonds commun de créances FCC 2 pour 27 741 mD.

IV-4/ Portefeuille titre commercial

Le volume du Portefeuille titre commercial qui est composé des titres de transaction et des titres de placement est passé d'une année à une autre de 1 258 493 mD à 1 226 629 mD répartis par catégorie de titres comme suit :

	31/12/2010	31/12/2009
Unité = En mD		
Titres de transaction	625 476	721 804
Titres de placement	601 153	536 689
TOTAL	1 226 629	1 258 493

Ces titres sont détaillés par société consolidée comme suit :

Unité = En mD

	31/12/2010	31/12/2009
Titres de transaction	625 476	721 804
BIAT	529 091	606 897
SICAV PROSPERITY	-	310
BIAT CAPITAL	2 180	2 180
ASSURANCE BIAT	45 202	38 466
SICAV TRESOR	41 988	64 745
SICAR AVENIR	3 095	2 376
SICAV OPPORTUNITY	224	363
BIAT ASSETS MANAGEMENT	973	1 489
TUNISIE TITRISATION	454	439
FCC 1	13	2 213
FCP	19	9
FCC 2	2 237	2 317
Titres de placement	601 153	536 689
BIAT	3 651	6 478
SICAV PROSPERITY	1 566	1 042
BIAT CAPITAL	106	204
ASSURANCE BIAT	10 442	4 058
SICAV TRESOR	563 630	510 905
SICAV OPPORTUNITY	841	1 329
SICAV PATRIMOINE	17 781	12 252
FCC1	2 153	-
FCP	956	421
STSP	27	-
TOTAL	1 226 629	1 258 493

IV-5/ Portefeuille titres d'investissement

Le total de ce poste qui est composé principalement des titres d'investissement, des titres de participation, des titres mis en équivalence et des fonds gérés est passé de 104 822 mD en Décembre 2009 à 123 484 mD en Décembre 2010.

Ces titres sont détaillés ci après :

IV-5-1/ Titres d'investissement

Les titres d'investissements s'élèvent au 31 Décembre 2010 à 5 811 mD contre 6 410 mD à la clôture de l'exercice précédent et proviennent totalement de la BIAT.

IV-5-2/ Titres de participation

Les titres de participation se détaillent comme suit :

Unité = En mD

	Valeur brute	Dividendes à recevoir	Provisions	Valeur nette au 31/12/2010	Valeur nette au 31/12/2009
BIAT	73 051	2 894	21 559	54 386	51 422
TAAMIR	591		348	243	243
PROTECTRICE	-			-	1000
SGP	1 752		408	1 344	1 359
FAIZA	400			400	400
BIAT CAPITAL	84			84	59
ASSURANCE BIAT	3 054			3 054	3 054
SICAR AVENIR	33 068		1 945	31 123	33 280
SICAV TRESOR	18 168			18 168	5 100
SICAF BIAT	22			22	22
SPTM V	505			505	
TOTAL	130 695	2 894	24 260	109 329	95 939

IV-5-3/ Fonds gérés

Les fonds gérés s'élèvent au 31 Décembre 2010 à 5 000 mD et proviennent totalement de la BIAT.

IV-5-4/ Titres mis en équivalence

Les titres mis en équivalence se détaillent comme suit :

Unité = En mD

	31/12/2010	31/12/2009
Banque d'Affaires de Tunisie « BAT »	802	928
Société Tunisienne de promotion des pôles immobiliers et industriels « STPI »	2 227	993
Société VIA MOBILE	190	190
Institut Tunis Dauphine	125	363
TOTAL	3 344	2 474

IV-6/ Valeurs Immobilisées

Les valeurs immobilisées s'élèvent au 31 décembre 2010 à 235 448 mD contre 204 525 mD à la clôture de l'exercice précédent.

IV-6-1/ Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles totalisant à la clôture de l'exercice 2010 un solde de 3 670 mD contre 3 139 mD au 31 Décembre 2009 se détaillent comme suit :

Unité = En mD

	2010		Valeurs nettes 2009	Valeurs nettes 2009
	Valeurs Brutes	Amortissements		
BIAT	16 300	12 771	3 529	3 004
SIM	1	1	-	-
PROTECTRICE	178	112	66	45
SGP	1	1	-	-
GSM	21	16	5	9
BIAT CAPITAL	109	109		
ASSURANCES BIAT	825	815	10	17
CIAR	5	5	-	-
SOPIAT	2	1	1	1
BIAT ASSETS MANAGEMENT	5	5	-	-
STI	87	86	1	1
EL FEJJA	12	4	8	12
STSP	50	-	50	50
TOTAL	17 596	13 926	3 670	3 139

IV-6-2/ Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles se détaillent par société consolidée comme suit :

Unité = En mD

	Valeurs Brutes	Amortissements	Valeurs nettes 2010	Valeurs nettes 2009
Avances Immobilisations corporelles	2 023		2 023	1 507
Immobilisations corporelles	277 377	128 886	148 491	154 155
BIAT	197 273	101 671	95 602	100 339
SIM	1	1	-	-
OSI	149	149	-	1
PROTECTRICE	2 593	1 668	925	523
SALLOUM	6	6	0	0
GSM	19 883	6 599	13 284	13 751
BIAT CAPITAL	52	52	0	1
ASSURANCE BIAT	1 494	875	619	728
SICAR AVENIR	2	1	1	2
CIAR	135	80	55	54
SOPIAT	2 540	51	2 489	3 030
BIAT ASSETS MANAGEMENT	2	2	-	-
PALM LINKS IMMOBILIERE	18	13	5	9
STI	43 825	17 604	26 221	27 602
TUNISIE TITRISATION	2	1	1	-
EL FEJJA	274	100	174	144
STSP	7 952	0	7 952	7 952
STPM V	1 176	13	1 163	19
TOTAL	355 709	128 886	226 823	194 952

IV-6-3/ Ecart d'acquisition des titres

Les écarts d'acquisition des titres se détaillent par société consolidée comme suit :

Unité = En mD

SOCIETES	Valeur Brute 2009	Valeur Brute 2010	Cumul Amortissement 2009	Cumul Amortissement 2010	Valeur Nette 2010
Titres détenus par la BIAT	8 121	8 121	2 637	3 528	4 593
SALLOUM	171	171	43	52	119
GSM	881	881	352	881	0
BIAT CAPITAL	16	16	6	7	9
ASSURANCE BIAT	86	86	33	37	49
SICAR AVENIR	95	95	24	29	66
SICAF BIAT	44	44	9	11	33
BAT	226	226	90	101	125
STI	6 541	6 541	2 071	2 398	4 143
STPI	12	12	2	3	9
SOPIAT	49	49	7	9	40
Titres détenus par la SGP	1 015	1 015	383	949	66
OSI	78	78	8	12	66
GSM	937	937	375	937	0
Titres détenus par la SICAR AVENIR	18	18	11	12	6
SICAF BIAT	18	18	11	12	6
Titres détenus par la SICAF BIAT	471	471	157	180	291
SIM	163	163	57	65	98
TAAMIR	131	131	46	52	79
PROTECTRICE	122	122	36	42	80
SGP	34	34	12	14	20
SOPIAT	21	21	6	7	14
Total Consolidé	9 624	9 624	3 189	4 670	4 954

IV-7/ Autres actifs

Les autres actifs du groupe BIAT totalisent au 31/12/2010 un solde de 192 963 mD contre 197 096 mD à la clôture de l'exercice précédent. La contribution de chaque société s'analyse comme suit :

Unité = En mD

SOCIETES	31/12/2010	31/12/2009
Compte d'attente et de régularisation	20 486	24 733
BIAT	14 560	19 971
ASSURANCE BIAT	4 441	3 508
PROTECTRICE	77	42
FAIZA	137	137
STI	-	25
SICAR AVENIR	-	623
AUTRES	1 271	427
Créance pour dépôts auprès des cédantes	266	215
ASSURANCE BIAT	266	215
Créances nées d'opérations d'assurance	9 637	12 286
ASSURANCE BIAT	9 637	12 286
Part des réassureurs dans les provisions techniques	10 408	9 380
ASSURANCE BIAT	10 408	9 380
Autres actifs courants	152 165	150 481
BIAT	125 353	117 204
TAAMIR	2 287	2 527
OSI	747	730
ASSURANCE BIAT	2 771	9 437
SALLOUM	3 768	3 768
SICAR AVENIR	558	546
SICAV TRESOR	457	335
FAIZA	321	321
GSM	1 052	834
PALM LINKS IMMOBILIERE	28	18
SOPIAT	653	82
STI	3 361	5 141
EL FEJJA	3 470	1 595
FCC 2	560	593
STSP	1 451	1 670
SPTM V	3 066	2 780
BIAT CAPITAL	2 263	959
AUTRES		1 942
Total Consolidé	192 963	197 096

Ainsi, le total du bilan a enregistré entre décembre 2009 et décembre 2010 un accroissement de 377 138 mD ou 5,46 % en passant de 6 906 764 mD à 7 283 902 mD.

NOTE V - LES ÉLÉMENTS DE PASSIF DU BILAN

V-1/ Banque centrale CCP et TGT

Le poste «Banque centrale, CCP, et TGT » qui s'élève au 31 Décembre 2010 à 2 097 mD contre 1 916 mD à la clôture de l'exercice précédent provient exclusivement de la BIAT.

V-2/ Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Le poste «Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers » totalise au 31 Décembre 2010 un solde de 93 707 mD contre 106 632 mD à la même date de l'exercice précédent. Il provient principalement de la BIAT à hauteur de 91 253 mD et de la STI à hauteur de 1 848 mD.

V-3/ Dépôts et avoirs de la clientèle

Le poste «Dépôts et avoirs de la clientèle » totalise au 31 Décembre 2010 un solde de 5 414 062 mD contre 5 213 156 mD à la même date de l'exercice précédent. Il provient exclusivement de la BIAT.

V-4/ Emprunts et ressources spéciales

Le poste « Emprunts et ressources spéciales » totalise au 31 Décembre 2010 un solde de 152 898 mD contre 145 535 mD à l'issue de l'exercice précédent. Il provient de la BIAT à concurrence de 143 981 mD, de la SICAR Avenir à hauteur de 2 370 mD, de la SPT MED V à hauteur de 6 500 mD et de la STSP à hauteur de 47 mD.

V-5/ Autres passifs

Les autres passifs du groupe BIAT totalisent au 31 décembre 2010 un solde de 299 032 mD contre 228 850 mD à la clôture de l'exercice précédent. La contribution de chaque société s'analyse comme suit :

Unité = En mD

	31/12/2010	31/12/2009
Provisions pour risque et charges	54 057	29 461
BIAT	49 628	22 952
OSI	1 003	996
TAAMIR	145	137
FAIZA	147	137
GSM	889	889
SICAR AVENIR	430	373
ASSURANCE BIAT	250	150
STI	1 498	3 726
AUTRES	67	101
Provisions techniques	88 742	68 609
ASSURANCE BIAT	88 742	68 609
Dettes pour dépôts reçus des cessionnaires	5 912	4 771
ASSURANCE BIAT	5 912	4 771
Dettes nées d'opérations d'assurances	5 132	7 379
ASSURANCE BIAT	5 132	7 379
Compte d'attente & de régularisation	72 268	69 572
BIAT	70 170	67 234
FCC 1	216	215
FCC 2	315	252
EL FEJJA	124	320
SICAR AVENIR	177	93
PALM LINKS IMMOBILIERE	1	4
OSI	10	5
CIAR	2	5
BIAT CAPITAL	235	132
SICAV TRESOR	14	4
TAAMIR	5	5
TUNISIE TITRISATION	12	11
STI	655	1 247
SOPIAT	223	2
AUTRES	109	43
Autres passifs courants	72 921	49 058
BIAT	62 917	33 249
AUTRES	10 004	15 809
Total Consolidé	299 032	228 850

NOTE VI : LES INTÉRÊTS MINORITAIRES

Les intérêts minoritaires se détaillent par société consolidée comme suit :

Unité = En mD

	PART DES MINORITAIRES DANS LES RESERVES CONSOLIDEES		PART DES MINORITAIRES DANS LES RESULTATS CONSOLIDES	
	2010	2009	2010	2009
PROTECTRICE	68	87	357	-265
SALLOUM	2 142	2 153	-7	-11
SGP	-	1	-	-
SICAV Prosperity	1 062	962	26	32
Ste FAIZA	398	399	-	-1
GSM	-1 181	-466	-666	-362
BIAT CAPITAL	2	2	1	0
ASSURANCE BIAT	6 942	6 551	1 261	-278
SICAV Trésor	698 287	599 771	27 620	24 332
SICAR Avenir	491	496	-3	8
SOPIAT	1	1	0	0
SICAV Opportunity	107	726	1	24
BIAT Assets Management	3	9	3	-11
SICAF BIAT	-	1	0	0
PALM LINKS IMMOBILIERE	171	173	-9	-7
STI	10 418	12 704	-1 756	-2 638
TUNISIE TITRISATION	124	119	35	-47
EL FEJJA	6 005	6 003	-	-118
SICAV PATRIMOINE	17 578	10 169	683	485
FCC 1	12 325	15 123	65	841
Fond commun de placement	599	177	13	5
FCC 2	14 682	16 829	-5	1 015
STSP	0	0	-303	-
STPM V	2 000	2 000	-619	-50
TOTAL	772 224	673 990	26 697	22 954

NOTE VII - LES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉES

Les capitaux propres consolidés sont passés de 513 731 mD au 31 décembre 2009 à 523 185 mD au 31 Décembre 2010. Ils sont détaillés comme suit :

NOTE VII - 1 - LES RÉSERVES CONSOLIDÉES

Les réserves consolidées se détaillent au 31 décembre 2010 et 2009, par société consolidée comme suit :

	Unité = En mD	
	31/12/2010	31/12/2009
BIAT	306 663	272 102
SIM	3	-43
OSI	-199	-179
TAAMIR	226	100
LA PROTECTRICE	1 570	1 656
SALLOUM	-125	-107
SGP	2 493	2 194
SICAV PROSPERITY	9	4
FAIZA	-249	-249
GSM	-4 855	-2 723
BIAT CAPITAL	649	250
ASSURANCE BIAT	1 704	1 254
SICAV TRESOR	433	-6
SICAR AVENIR	317	-580
CIAR	637	868
SOPIAT	147	-228
SICAV OPPORTINUTY	36	-7
BIAT ASSETS MANAGEMENT	1 003	836
SICAF BIAT	2 796	2 192
PALM LINKS IMMOBILIERE	61	61
BAT	74	78
STI	-2 390	2 167
TUNISIE TITRISATION	97	51
EL FEJJA	3	-
SICAV PATRIMOINE	81	97
FCC 1	156	115
STPI	-2	4
FCP	48	31
FCC 2	195	109
ITD	-236	-
TOTAL	311 345	280 046

Unité = En mD

Société consolidé	Méthode	Capital	Réserves	Elim titres (1)	Ajus EA positif (2)	Amort EA	Dividendes	Prov	Plus value interne	Impôts différés et autres	Part des min	Total
BIAT	Mère	0	287 183	0	0	0	0	19 635	-73	-82	0	306 663
SIM	IG	823	-348	-578	163	-57	0	0	0	0	0	3
OSI	IG	20	-272	-24	78	-8	0	0	-3	9	0	-199
Taamir	IG	5 088	-379	-4 656	131	-46	0	18	0	70	0	226
Protectrice	IG	40	407	-906	122	-36	2 012	0	0	0	-68	1 570
SPTS	IG	4 000	-209	-1 903	171	-43	0	0	0	0	-2 142	-125
SGP	IG	9 041	676	-9 802	34	-12	904	1 652	0	0	0	2 493
Sicav Prosperity	IG	1 632	0	-579	0	0	17	0	0	0	-1 062	9
Ste Faiza	IG	1 280	-590	-542	0	0	0	0	0	0	-398	-249
Golf Sousse Monastir	IG	6 500	-8 492	-4 134	1 818	-1 727	0	0	0	0	1 181	-4 855
Biat Capital «FPG»	IG	3 000	160	-2 998	16	-6	480	0	0	0	-2	649
Assurances Biat	IG	10 000	2 614	-4 608	86	-33	587	0	0	0	-6 942	1 704
Sicav Tresor	IG	744 707	292	-48 281	0	0	2 001	0	0	0	-698 286	433
Sicar Avenir	IG	26 150	259	-25 753	95	-24	1 012	0	-931	0	-491	317
CIAR	IG	1 000	294	-1 017	0	0	360	0	0	0	0	637
SOPIAT	IG	5 000	11	-5 016	70	-13	140	0	-63	19	-1	147
Sicav Opportunity	IG	1 111	0	-993	0	0	25	0	0	0	-107	36
Biat Assets Management	IG	500	79	-497	0	0	925	0	0	0	-3	1 003
Sicaf Biat	IG	19 000	174	-19 000	61	-19	1 406	1 174	0	0	0	2 796
Palm Links Immobilière	IG	200	142	-110	0	0	0	0	0	0	-171	61
Banque d'Affaire de Tunisie	ME	0	939	-1 000	226	-90	0	0	0	0	0	74
S.T.I	IG	60 000	-31 233	-28 300	6 540	-2 071	0	1 000	0	2 091	-10 418	-2 390
Tunisie Titrisation	IG	500	25	-384	0	0	80	0	0	0	-124	97
Société Elfejja	IG	15 000	5	-8 997	0	0	0	0	0	0	-6 005	3
Sicav Patrimoine Obligataire	IG	18 113	0	-535	0	0	81	0	0	0	-17 578	81
FCC BIAT CREDIMMO 1	IG	19 065	561	-7 144	0	0	0	0	0	0	-12 325	156
STPI	ME	0	988	-1 000	12	-2	0	0	0	0	0	-2
FCP	IG	935	0	-293	0	0	5	0	0	0	-599	48
FCC BIAT CREDIMMO 2	IG	28 634	479	-14 236	0	0	0	0	0	0	-14 682	195
Société Touristique Sahara Palace	IG	8 000	0	-8 000	0	0	0	0	0	0	0	0
Société de Promotion Touristique Mohamed V	IG	12 000	0	-10 000	0	0	0	0	0	0	-2 000	0
Institut Tunis Dauphine	ME	0	193	-438	0	0	0	0	0	8	0	-236
Société VIA MOBILE	ME	0	190	-190	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL CONSOLIDÉ		1 001 339	254 150	-211 912	9 624	-4 189	10 034	23 478	-1 070	2 115	-772 224	311 345

(1) Elimination titres - (2) Ajustement Ecart d'Acquisition positif

La contribution de la BIAT dans les réserves consolidées du Groupe s'élève au 31 décembre 2010 à 98.49 %.

Ces réserves se présentent par méthode de consolidation comme suit :

	Unité = En mD	
	31/12/2010	31/12/2009
Société Mère : BIAT	306 663	272 101
Sociétés consolidées par intégration globale	4 846	7 863
Sociétés consolidées par mise en équivalence	-164	82
TOTAL	311 345	280 046

La contribution du secteur financier, y compris la BIAT dans les réserves consolidées du Groupe s'élève au 31 décembre 2010 à 102.45 %

Ces réserves se présentent par secteur d'activité comme suit :

	Unité = En mD			
Secteur d'activité	31/12/2010	%	31/12/2009	%
Secteur financier	318 961	102.45%	281 243	100.43%
Banques	306 738	98.52%	272 179	97.19%
Assurances	3 273	1.05%	2 910	1.04%
OPCVM	558	0.18%	88	0.03%
Stes d'investissement	3 114	1.00%	1 612	0.58%
Fonds commun de créances	351	0.11%	224	0.08%
Gestion et intermédiation en bourse	4 290	1.38%	3 362	1.20%
Stes de recouvrement	637	0.20%	868	0.31%
Secteur du tourisme	-7 183	-2.31%	-495	-0.18%
Secteur immobilier	-	-	-480	-0.17%
Secteur de service	-433	-0.14%	-222	-0.08%
TOTAL	311 345	100%	280 046	100%

NOTE VII -2 RÉSULTAT CONSOLIDÉ

La contribution de chaque société consolidée dans le résultat consolidé du groupe s'analyse entre 2010 et 2009 comme suit :

	Unité = En mD	
Société consolidée	31/12/2010	31/12/2009
Société Mère : BIAT	47 931	65 991
SIM	-11	-10
OSI	-36	-45
TAAMIR	-276	9
PROTECTRICE	-2 383	-206
SALLOUM	-15	-15
SGP	250	42
SICAV PROSPERITY	17	16
FAIZA	-	-
GSM	-234	-645
BIAT CAPITAL	668	313
ASSURANCE BIAT	-1 509	735
SICAV TRESOR	-714	1 331
SICAR AVENIR	-723	404
CIAR	715	362
SOPIAT	-34	297
SICAV OPPORTUNITY	24	30
BIAT ASSETS MANAGEMENT	-697	-213
SICAF BIAT	-65	1
PALM LINKS IMMOBILIERE	-18	-8
BAT	-103	49
STI	-2 965	-5 713
TUNISIE TITRISATION	-145	-15
EL FEJJA	-269	-177
SICAV PATRIMOINE	50	34
FCC1	712	377
STPI	1 239	-1
FCP	9	7
FCC2	1 185	760
STSP	-481	0
STPM V	-205	50
INSTITUT DAUPHINE	-77	-75
TOTAL	41 840	63 685

Unité = En mD

Filiale	Méth. conso (1)	Rés. social (2)	IG Réc (3)	Ret. pro. (4)	Retraitement dividendes	Ret + value interne (5)	Rés. des stes mises en équ. (6)	Impôts différés	EA négatif	Amort EA positif	Part des min. dans le rés. conso. (7)	Rés cons (8)
BIAT	Mère	47 506	6 237	1 541	- 6 170	-	-	- 1 184	-	-	-	47 931
SIM	IG	16	0	-	- 19	-	-	-	-	- 8	- 0	- 11
OSI	IG	- 8	- 27	-	- 0	-	-	2	-	- 4	0	- 36
TAAMIR	IG	- 363	24	-	- 60	-	-	129	-	- 7	0	- 276
PROTECTRICE	IG	2 340	- 4 191	-	- 168	-	-	-	-	- 6	- 357	- 2 383
SALLOUM	IG	- 12	0	-	- 1	-	-	-	-	- 9	7	- 15
SGP	IG	1 167	- 8	-	- 907	-	-	-	-	- 2	- 0	250
PROSPERITY	IG	40	4	-	- 1	-	-	-	-	-	- 26	17
FAIZA	IG	- 0	-	-	-	-	-	-	-	-	0	- 0
G S M	IG	- 1 554	745	-	-	-	-	-	-	- 91	666	- 234
FPG	IG	724	- 32	-	- 22	-	-	-	-	- 1	- 1	668
ASS BIAT	IG	2 267	- 2 146	-	- 365	-	-	-	-	- 4	- 1 261	- 1 509
TRESOR	IG	29 224	- 2 281	-	- 37	-	-	-	-	-	- 27 619	- 714
AVENIR	IG	10	- 275	-	- 300	- 155	-	-	-	- 5	3	- 723
CIAR	IG	673	42	-	-	-	-	-	-	-	- 0	715
SOPIAT	IG	196	- 14	-	- 44	- 213	-	45	-	- 4	- 0	- 34
OPPORTUNITY	IG	15	10	-	-	-	-	-	-	-	- 1	24
ASSET	IG	569	- 1 248	-	- 18	-	-	-	4	-	- 3	- 697
SICAF_BIAT	IG	1 815	- 65	-	- 1 812	-	-	-	-	- 3	- 0	- 65
Links	IG	- 26	0	-	- 9	-	-	8	-	-	9	- 18
BAT	MEQ	-	-	-	-	-	- 91	-	-	- 11	-	- 102
STI	IG	- 4 565	1 018	-	- 42	-	-	- 804	-	- 327	1 756	- 2 965
TN TIT	IG	108	- 213	-	- 5	-	-	-	-	-	- 35	- 145
FEJJA	IG	-	- 269	-	-	-	-	-	-	-	-	- 269
SICAV OBLIGATAIRE	IG	701	84	-	- 52	-	-	-	-	-	- 683	50
Fonds commun1	IG	89	688	-	-	-	-	-	-	-	- 65	712
STPI	MEQ	-	-	-	-	-	1 239	-	-	-	-	1 239
FCP	IG	20	2	-	-	-	-	-	-	-	- 13	9
Fonds commun2	IG	- 9	1 188	-	-	-	-	-	-	-	5	1 185
STSP	IG	- 1 323	142	-	-	-	-	397	-	-	303	- 481
SPTM	IG	- 2 012	586	-	-	-	-	604	-	-	619	- 205
INSTITUT TUNIS DAUPHINE	MEQ	-	-	-	-	-	- 76	-	-	-	-	- 76
TOTAL CONSOLIDÉ		77 607	- 1 541	- 10 034	- 369	1 072	- 803	4	- 481	- 26 697	41 840	

(1) Méthode de consolidation - (2) Résultat social - (3) IG Réciproques - (4) Retraitement provisions - (5) Retraitement + value interne - (6) Résultat des stes mises en équivalence - (7) Part des minoritaires dans le résultat consolidé - (8) Résultat consolidé

Ces résultats se présentent par méthode de consolidation comme suit :

	31/12/2010	31/12/2009
Société Mère : BIAT	47 931	65 991
Sociétés consolidées par intégration globale	- 7 152	- 2 279
Sociétés consolidées par mise en équivalence	1 061	- 27
TOTAL	41 840	63 685

La contribution des résultats consolidés par secteur d'activité se présente comme suit :

Secteur d'activité	31/12/2010	%	31/12/2009	%
Secteur financier	45 222	108,08%	70 018	109,94%
Banques	47 828	114,31%	66 040	103,70 %
Assurances	- 3 892	- 9,30%	529	0,83 %
OPCVM	- 623	- 1,49%	1 411	2,22 %
Stes d'investissement	- 788	- 1,88%	405	0,64 %
Fonds commun des créances	1 897	4,53%	1 137	1,79 %
Gestion et intermédiation en bourse	85	0,20%	134	0,21 %
Stes de recouvrement	715	1,71%	362	0,57 %
Secteur tourisme	- 3 902	- 9,33%	- 6 316	- 9,92
Secteur immobilier	643	1,54%	113	0,18
Secteur de service	- 123	- 0,30%	- 130	- 0,20
Total	41 840	100%	63 685	100%

CONTRIBUTION DES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES PAR MISE EN ÉQUIVALENCE DANS LES CAPITAUX PROPRES

- Part dans les capitaux propres avant résultat de l'exercice

NOM DE LA SOCIÉTÉ	% D'INTERET		PART DU GROUPE DANS LES CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT DE L'EXERCICE	
	2010	2009	2010	2009
Banque d'Affaires de Tunisie « BAT »	22,22%	22,22%	- 61	- 130
Société Tunisienne de promotion des pôles immobiliers et industriels « STPI »	25,00%	25,00%	- 12	- 7
INSTITUT TUNIS DAUPHINE	35,00%	35,00%	- 245	-
TOTAL 1			- 318	- 137
Ajustement des réserves consolidées par les traitements des écarts d'acquisitions et des dividendes			154	220
TOTAL 2			- 164	82

- Part dans le résultat

NOM DE LA SOCIETE	% D'INTERET		PART DU GROUPE DANS LE RESULTAT DE L'EXERCICE	
	2010	2009	2010	2009
Banque d'Affaires de Tunisie « BAT »	22.22%	22.22%	-91	59
Société Tunisienne de promotion des pôles immobiliers et industriels « STPI »	25.00%	25.00%	1 239	-
Institut Tunis DAUPHINE	35.00%	35.00%	-76	-75
TOTAL 1			1 072	-16
Amortissement des écarts d'acquisition et effet d'impôt y relatif			-11	-11
TOTAL 2			1 061	-27

NOTE IX - LES ÉLÉMENTS DE L'ÉTAT DE RÉSULTAT

IX-1/ Intérêts et revenus assimilés

Le poste «Intérêts et revenus assimilés» qui s'élève au 31 Décembre 2010 à 288 674 mD contre 265 240 mD à l'issue de l'exercice précédent, provient principalement de la BIAT comme l'indique le tableau suivant :

Unité = En mD

	Social	Incidence des retraitements intra groupe	Total consolidé au 31 12 2010	Total consolidé au 31 12 2009
BIAT	285 947	-1 295	284 652	260 285
PROTECTRICE	13	-13	-	-
BIAT CAPITAL	47	-22	25	-
ASSURANCE BIAT	478	-442	36	1
CIAR	125	-14	111	105
FCC 1	1 547	-1	1 546	2 048
FCC 2	2 304		2 304	2 800
SOPIAT	62	-62	-	-
SICAF BIAT	2	-2	-	-
TOTAL	290 525	-1 851	288 674	265 240

IX-2/ Commissions (en produits)

Le poste « Commissions en produits » se subdivise entre les commissions sur opérations d'assurances et les commissions sur opérations bancaires.

Le poste «Commissions (en produits) sur opérations d'assurance» qui s'élève au 31 Décembre 2010 à 40 176 mD contre 34 014 mD à la même date de l'exercice précédent, provient exclusivement de l'Assurance BIAT.

Les commissions sur opérations bancaires se détaillent par société comme suit :

Unité = En mD

	Social	Incidence des retraitements intra groupe	Total consolidé 2010	Total consolidé 2009
BIAT	62 947	-3 260	59 687	51 815
PROTECTRICE	5 763	-4 188	1 575	1 503
BIAT CAPITAL	1 761	-2	1 759	584
TOTAL	70 471	-7 450	63 021	53 902

IX-3/ Gains sur portefeuille titre commercial

Ces gains se détaillent par société comme suit :

Unité = En mD

Société	SOCIAL AU 31/12/2010	Incidence des retraitements intra groupe	Total consolidé 2010	Total consolidé 2009
BIAT	68 182	-635	67 547	62 670
TAAMIR	38	-38	0	0
SGP	4	-	4	0
SICAV PROSPERITY	59	-3	56	62
BIAT CAPITAL	150	-	150	150
ASSURANCE BIAT	3 160	-324	2 836	2 760
SICAV TRESOR	33 778	-5 640	28 138	25 920
SICAR AVENIR	668	-244	424	591
SICAV OPPORTUNITY	40	-3	37	66
BIAT ASSETS MANagements	85	-	85	101
SICAF BIAT	70	-63	7	23
STI	283	-185	98	199
TUNISIE TITRISATION	31	-	31	32
SICAV PATRIMOINE	838	-59	779	555
FCC 1	118	-	118	125
FCP	23	-	23	13
FCC 2	58	-	58	125
EL FEJJA	349	-344	5	1
TOTAL	107 934	-7 538	100 396	93 394

IX-4/ Revenus du portefeuille d'investissement

Ces revenus se détaillent par société comme suit :

Unité = En mD

Société	SOCIAL AU 31/12/2010	Incidence des retraitements intra groupe	Total consolidé 2010	Total consolidé 2009
BIAT	10 235	-6 519	3 716	580
SIM	19	-19	-	-
TAAMIR	60	-60	-	-
PROTECTRICE	121	-119	2	-
SGP	972	-916	56	19
ASSURANCE BIAT	409	-409	-	-
SICAR AVENIR	887	-60	827	585
SOPIAT	45	-44	1	2
BIAT ASSETS MANagements	17	-17	-	-
SICAF BIAT	1 814	-1 813	1	1
PALM LINKS IMMOBILIERE	9	-9	-	-
TUNISIE TITRISATION	5	-5	-	-
AUTRES	212	-43	169	983
TOTAL	14 805	-10 034	4 771	2 170

IX-5/ Intérêts encourus et charges assimilées

Le poste «Intérêts encourus et charges assimilées» qui s'élève au 31 Décembre 2010 à 115 564 mD contre 115 746 mD à l'issue de l'exercice précédent, provient principalement de la BIAT comme l'indique le tableau suivant :

Unité = En mD

Société	Social	Incidence des retraitements intra groupe	Total consolidé
BIAT	119 201	-6 284	112 917
SGP	1	-	1
GSM	820	-738	82
ASSURANCE BIAT	145	-	145
STI	1 455	-1 168	287
FCC 1	1 314	-502	812
FCC 2	1 872	-917	955
FEJJA	363	-	363
AUTRES	11	-9	2
TOTAL	125 182	-9 618	115 564

IIX -6/ Sinistres payés sur opérations d'assurances

Le poste «Sinistres payés sur opérations d'assurances» qui s'élève au 31 Décembre 2010 à 19 180 mD contre 15 845 mD à la même date de l'exercice précédent, provient exclusivement de l'ASSURANCE BIAT.

IIX -7/ Commissions encourues

Le poste «Commissions encourues sur opérations bancaires» qui s'élève au 31 Décembre 2010 à 4 890 mD contre 4 076 mD à l'issue de l'exercice précédent, provient principalement de la BIAT à concurrence de 4.154 mD et de l'ASSURANCE BIAT à concurrence de 631mD.

IIX -8/ Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif

Ces dotations aux provisions se détaillent par société comme suit :

Unité = En mD

Société	31/12/2010	31/12/2009
BIAT	-65 016	-36 792
TAAMIR	-395	43
PROTECTRICE	48	4
ASSURANCE BIAT	-15 124	-14 217
SICAR AVENIR	431	406
CIAR	1 705	1 199
SOPIAT	-8	-
STI	475	-995
EL FEJJA	-	32
TUNISIE TITRISATION	-1	-
FCC 1	-51	-49
FCC2	52	-
TOTAL	-77 884	-50 369

IIX -9/ Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement

Ces dotations aux provisions se détaillent par société comme suit :

Unité = En mD

Société	31/12/2010	31/12/2009
BIAT	6 682	3 857
SIM	-	-2
SGP	258	39
BIAT CAPITAL	16	159
SICAR AVENIR	-1 292	-778
CIAR	78	20
BIAT ASSETS MANAGEMENT	3	-
SICAF BIAT	-12	42
STI	2 499	476
FCC1	48	30
TOTAL	8 280	3 843

IIX -10/ Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation se détaillent par société comme suit :

Unité = En mD

Société	Total consolidé 2010	Total consolidé 2009
BIAT	3 153	2 649
OSI	2	3
TAAMIR	56	120
GSM	701	553
BIAT CAPITAL	-	-
SICAR AVENIR	31	19
PALM LINKS IMMOBILIERE	-	1
SOPIAT	2 244	2 660
BIAT ASSETS MANagements	4	3
STI	2 925	25 514
TUNISIE TITRISATION	-	-
AUTRES	7	17
TOTAL	9 123	31 538

IIX -11/ Frais de personnel

Les frais de personnel se détaillent par société comme suit :

Unité = En mD

Société	31/12/2010	31/12/2009
BIAT	113 962	103 543
OSI	-	6
TAAMIR	-	5
PROTECTRICE	1 418	1 023
SGP	8	8
SALLOUM	8	15
GSM	558	534
BIAT CAPITAL	578	431
ASSURANCE BIAT	2 979	2 251
SICAR AVENIR	188	36
CIAR	523	486
SOPIAT	97	144
BIAT ASSETS MANAGEMENT	499	392
SICAF BIAT	11	18
PALM LINKS IMMOBILIÈRE	14	1
STI	3 051	8 933
TUNISIE TITRISATION	65	46
EL FEJJA	451	56
TOTAL	124 410	117 928

IIX -12/ Charges générales d'exploitation

Les charges générales d'exploitation se détaillent par société comme suit :

Unité = En mD

Société	Social	Incidence des retraitements intra groupe	Total consolidé	
			2010	2009
BIAT	36 206	-46	36 160	30 634
OSI	36		36	38
TAAMIR	120	-60	60	144
PROTECTRICE	982	-2	980	880
GSM	366		366	349
ASSURANCE BIAT	3 632	-4	3 628	3 005
SICAV TRESOR	4 554	-3 152	1 402	1 220
SICAR AVENIR	955	-40	915	227
CIAR	329	-49	280	252
SOPIAT	1 951	-47	1 904	2 172
PALM LINKS IMMOBILIÈRE	17		17	5
STI	3 817	-121	3 696	19 807
TUNISIE TITRISATION	28	-2	26	77
SICAV OBLIGATAIRE	136	-90	46	36
FCC 1	233	-186	47	57
AUTRES	353	-391	-38	357
TOTAL	53 717	-4 190	49 527	59 259

IX -13/ Dotations aux amortissements

Ces dotations aux amortissements se détaillent par société comme suit :

Unité = En mD

Société	31/12/2010	31/12/2009
BIAT	15 406	14 900
PROTECTRICE	139	219
GSM	503	598
BIAT CAPITAL	1	1
ASSURANCE BIAT	417	326
CIAR	13	9
SOPIAT	21	21
BIAT ASSETS MANAGEMENT	-	1
PALM LINKS IMMOBILIÈRE	4	5
STI	887	3 878
STSP	1 324	-
SPTM MED V	1 306	-
AMORTISSEMENTS ECARTS D'ACQUISITION	481	481
Autres	40	29
TOTAL	20 542	20 468

IX -14/ Impôts sur les Sociétés

Les impôts sur les sociétés se détaillent par société comme suit :

Unité = En mD

Société	Total consolidé	
	2010	2009
BIAT	27 950	11 107
OSI	-2	-1
PROTECTRICE	1057	-163
ASSURANCE BIAT	1189	386
CIAR	366	221
BIAT ASSETS MANAGEMENT	253	-93
SICAR AVENIR	1	80
TUNISIE TITRISATION	49	-28
SOPIAT	28	23
STI	806	-15
SICAF BIAT	9	19
AUTRES	-791	-13
TOTAL	30 915	11 523

NOTE XI – CONTRÔLE FISCAL EN COURS

Courant 2010, la banque a fait l'objet d'un contrôle fiscal qui a porté sur les exercices 2004 à 2008. Ce contrôle a donné lieu, en décembre 2010, à une taxation d'office pour un montant de 28.765 mD, dont 445 mD qui ont été réglés, soit un reliquat de 28.320 mD.

La banque a décidé, en date du 21 janvier 2011, de faire opposition devant le tribunal de première instance de Tunis pour défendre ses intérêts.

Courant mars 2011, l'administration fiscale a proposé un arrangement à l'amiable pour cette affaire et a informé le juge conciliateur de cette intention.

Faute de remise d'un arrangement par la direction générale des impôts dans les délais impartis, le tribunal a décidé, en avril 2011, d'examiner par ses soins l'affaire de redressement et de préparer la délibération du jugement.

Les états financiers arrêtés par le conseil d'administration du 27 avril 2011 tiennent compte de provisions au titre de ce contrôle fiscal pour un montant total de 11.087 mD. Ce montant a été jugé suffisant compte tenu de la loi fiscale en vigueur pendant les exercices contrôlés ainsi que d'une jurisprudence de la chambre de cassation du tribunal administratif.

En date du 15 juin 2011, le tribunal de première instance de Tunis a prononcé son jugement confirmant le montant de la taxation d'office, suite à quoi, l'assemblée générale réunie le 17 juin 2011, a décidé de procéder à une modification des états financiers pour tenir compte d'un complément de provisions au titre de l'affaire en cours pour un montant de 17.233 mD, couvrant ainsi la totalité de la taxation contestée.

13. Résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire

13. Résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire

Résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire Tunis, le 17 juin 2011

Première Résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'Administration sur la situation financière individuelle et sur la situation consolidée au titre de l'exercice 2010 et des rapports des commissaires aux comptes, approuve le rapport du Conseil d'Administration dans son intégralité, les conventions régies par les dispositions des articles 200 et suivants du Code des Sociétés Commerciales et de l'article 29 de la loi 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit telle que modifiée et complétée par les textes subséquents, ainsi que les états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31 décembre 2010 tels qu'ils ont été modifiés compte tenu du jugement du tribunal de première instance, en date du 15 juin 2011, confirmant la taxation d'office.

En conséquence, elle donne aux Administrateurs quitus entier et sans réserve de leur gestion pour l'exercice 2010.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Deuxième Résolution

L'Assemblée Générale décide de répartir le bénéfice net de l'exercice 2010, qui s'élève à 47.506.148,277 Dinars, majoré du report à nouveau de 23.522.853,879 Dinars, soit au total 71.029.002,156 Dinars comme suit :

● Réserves légales	-
● Réserves pour plus-values sur cession	-
● de titres de participations	-
● Réserves pour réinvestissements financiers	27.021.625,000 D
● Réserves facultatives	-
● Dividendes statutaires	8.500.000,000 D
● Fonds social	4.750.614,828 D
● Superdividendes	25.500.000,000 D
● Report à nouveau	5.256.762,328 D

En conséquence, la rémunération du capital est fixée à 2 Dinars par action, soit 20% du nominal des actions. Ces dividendes seront mis en paiement à partir du 4 juillet 2011.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Troisième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de transférer aux réserves facultatives, les dotations affectées aux réserves pour plus-value sur cession de titres dans le cadre de la répartition du bénéfice de l'exercice 2005 d'un montant de 2.442.771,865 Dinars.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Quatrième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire autorise l'émission par la Banque d'un ou de plusieurs emprunts obligataires ordinaires et/ou subordonnés pour un montant global maximum de 200 millions de dinars sur une période de trois ans et délègue les pouvoirs nécessaires au Conseil d'Administration pour en arrêter les conditions et modalités.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Cinquième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler le mandat des administrateurs Messieurs :

- **Ismail MABROUK**
- **Mokhtar FAKHFAKH**
- **Tahar SIOUD**
- **Aziz MILED**
- **Mohsen HACHICHA**
- **M'hamed DRISS**
- **Jean MESSINESI**
- **Intesa Sanpaolo S.p.A**

pour une période de trois ans prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2013.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Sixième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer au Conseil d'Administration la somme de quatre cent cinquante mille dinars à titre de jetons de présence pour l'exercice 2011.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Septième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire donne tous pouvoirs au représentant légal de la banque ou à toute personne mandatée par lui à l'effet d'effectuer tous dépôts et remplir toutes formalités légales de publication ou de régularisation.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

